

de CEVILLE

Histoire de la famille de CEVILLÉ Châtellais, Le Lion d'Angers, Craon, Château-Gontier, Angers

Vous avez téléchargé ce fichier sur le site d'histoire d'Odile HALBERT

<http://www.odile-halbert.com>

où vous trouverez l'histoire du Haut-Anjou, de la baronnie de Pouancé, mais aussi Craon, les actes notariés, les chartiers, les modes de vie ... ainsi que mes adresses courriel et poste

Fichier créé 1996 Mis à jour 02.01.2018 **Travaux personnels, tous droits de reproduction réservés**

ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense, avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>

Arbre généalogique descendant

(page)

légende	3
Histoire	4
famille de milite de la Roë ?	4
aveux à Châtellais	4
mon ascendance à Gilles de Cevillé x ca 1500 Ollive Maillot	5
descendance de Gilles de Cevillé x ca 1500 Ollive Maillot	5
Jeanne de Cevillé x René Baron	6
Françoise Baron x Michel Boury	7
Jeanne de Cevillé 1x J. Couenne 2x G. Guillet	8
Louise de Cevillé x Jacques Pelletier	8
Gilles Cevillé, prêtre, assassiné	8
Mathurin de Cevillé x ca 1533 Thieurine Goucet	9
Mathurin de Cevillé Sr de la Sorinière	12
Macé Cevillé	14
Guyonne Ceville x1561 Pierre Cohon	14
Jean de Cevillé x ca 1567 Anne Legauffre	18
Renée de Cevillé 1x m. Leseure 2x C. Desprez	25
Marie Le Seure x/1612 Claude Chevallier	26
Perrine Chevallier x1634 Pierre de Mondière	27
Marguerite Desprez x/1621 François Besnard	27
Madeleine Besnard x1643 André de Lachesnaye	28
Madeleine Deschesnais x1665 Jean Mouteul	28

François Besnard x Perrine Desnos	29
René de Cevillé xca 1610 Guyonne Chesnays	29
Jean Cevillé, prêtre, auteur du manuscrit	33
René de Sévillé 1x M. Levayer 2x G. Milscent	35
Anne de Cevillé x Louis Courcier	36
Marie Courcier x1687 Joseph Boury	37
Anne Boury x1709 Michel Bourdais	37
Marie Boury x1717 Joseph Drouineau	37
Louise Boury x1721 Mathurin Faultrier	38
Claude Faultrier x1748 Gabrielle Poilpré	38
Thérèse Faultrier x1771 Lézin Boreau	39
Claude Faultrier x1777 Renée Bouchard	40
Marie-Thérèse Faultrier x Henri Gendron	40
Arsène Faultrier x1812 Marie Caillin	40
Amédée Faultrier x Joseph Meslay	41
Israël Faultrier	41
Marguerite Faultrier 1x R. Bessin 2x E. Bancelin	41
Jeanne Boury x1738 Jérôme Moreau	42
Pierre Moreau x1775 Françoise Bruneau	42
Renée de Sévillé x/1672 René de Dieusie	44
Marie Claude de Cevillé x1663 Claude Bouchard	45
Renée Bouchard x1688 René Vallot	46
Claude Vallot x1720 Jeanne Journeil	46
Marie Vallot x1736 Jean Louis de Bonneval	47
René Bouchard x1700 Marie Le Cerclier	47
Claude Bouchard x Gabrielle Quentin	47
Marie Bouchard x1728 Martin Maumousseau	47
Marie Maumousseau x1763 Florent Hudline	47
Gabrielle Hudline x1791 Etienne Dean	47
René Dean x1812 Françoise de La Lande	48
Louis Dean x1852 Marie Puissant	48
Toussaint Bouchard 1x A. de La Misse 2x J. Garnier	48
Jacques Bouchard 1x M. Gilles 2x Renée Beu	48
Jean Bouchard x Renée Theulier	48
Aimée Bouchard x Mathurin Marie	49
Louise Marie x1768 Denis Delanoë	49
Jean Marie x1779 Elisabeth Sesboué	49
Jean Marie x1807 Lucie Marais	49
Florent Marie x1809 Renée Le Bailleur	49
Florence Marie x Anger	49
René Mary 1x A. Moreau 2x E. Leroy	50
Emile Mary x1872 Louise Prévost	50
Elisabeth Marie x1806 François Courtais	50
René Marie x1794 Françoise Fournier	50
Anne de Cevillé X1634 René Hubert	50
Gervais de Cevillé x Jeanne Aveline	51
Catherine de Cevillé x Nicolas de La Chapelle	54
Françoise de Cevillé x1665 Pierre Letessier	54
Pierre de Cevillé x Marie Gaudin	54
Pierre de Cevillé x1674 Françoise Leridon	55
Anne de Cevillé x/1606 Jean Moreau	56
François de Cevillé x1570 Jehanne Cohon	58
Françoise de Cevillé x/1598 Claude Genet	61
Catherine Genet x1617 Yves Hoesnard	62
Pierre Hoesnard x Marguerite Peluau	63
Pierre Hoesnard x 1680 Marie Denis	63
Louis Hoesnard x Catherine Brehin	64
Renée Hoesnard x Jacques Halnault	64
Françoise Hoesnard x/1638 Roger Boulay	64
Louis Boulay x1669 Michelle Poirier	64
Charlotte Boulay x1696 Etienne Rouger	65

Mathieu Rouger x1729 Julie Deniau	65
Marie Rouger x1757 Pierre Bodier	65
Julienne Bodier x1792 Mathurin Besnier.....	65
Julien Besnier x1815 Julienne Haulbourg	65
Louis Besnier x1852 Eléonore Vrignaud	65
Mathilde Besnier x1893 Georges Guillorot.....	65
Françoise Genet x1621 François Bellier	66
Françoise Belier x1642 Julien Dugrais	66
Julien Dugrais x1685 Marie Gault.....	66
Julienne Dugrais x1716 François Bazin	66
Julienne Bazin x1747 Guillaume Lebreton	66
Julienne Lebreton x1778 Jacques-Marie Jallot.....	66
René-Guillaume Jallot x1807 Marie-Elisabeth Jallot.....	66
Joséphine Jallot x1842 Esprit-Victor Guillot	66
Aimée Guillot x1881 Charles Audineau.....	66
Aimée Audineau x1907 Edouard Guillouard	66
Jeanne Genet x 1621 Jean Boulay	66
Louise Genet 1x Beauxamis 2x Janvier 3x Potier	67
la succession de Renée Bauxamis en 1692	67
Renée Genet x 1625 Jean Bouildé	69
Claudine Genet x/1629 Mathurin Houdmon.....	69
Béatrix Genet x1629 Guillaume Cordon	70
Marie Cordon x/1664 Pierre Delanoë.....	70
Renée Cordon x1669 René Riou	71
Anne Genet x 1633 François Louison.....	71
Mathurin Louison x Françoise Letessier	72
Anne Louison x1684 Jacques Poirier	72
Marie Louison x1678 Antoine Gasnier.....	72
Jean Cevillé	73
Yvon Cevillé x Jeanne	73
Pierre Cevillé 1x N 2 x Gernigon	75
Jean Cevillé x Jacqueline Crannier.....	76
Guillaume Cevillé x Bernardine Davy.....	76
Guillaume Cevillé x/1593 Philippes Lebeau.....	76
Denis Cevillé x/1622 Jeanne Ragot.....	76
Jehan Cevillé x1628 Perrine Trillot.....	77
Suzanne Cevillé x1655 Mathurin Rochepault	77
René Cevillé x1666 Jeanne Brisset.....	77
Divers, au Lion-d'Angers	77

légende

la chronique de Jean Cevillé (1638) est retranscrite intégralement ici dans ce caractère, et placée en face de chacun des descendants concernés :

- *Les dates mentionnées dans la chronique, mais non vérifiables figurent entre crochets avec une astérique*
- *Toutes les autres dates ont pu être vérifiées, et elles étaient exactes.*
- *Depuis 4 siècles, les compléments sont nombreux sur l'histoire de la famille de Cevillé, et ce document reprend donc toute l'histoire connue à ce jour*
- Les remarques concernant d'autres sources, et les questions restées en suspens.
- « texte entre crochets » : ma retranscription exacte de l'acte original
- **grand mère dudit Pierre Pancelot** : en rose un passage du texte original apportant une indication filiative
- **[tante maternelle]** : en italique bleu foncé, le commentaire filiatif - ne pas confondre avec le texte original

Les dates mentionnées dans la chronique, mais non vérifiables figurent entre crochets avec une astérique

Toutes les autres dates ont pu être vérifiées, et elles étaient exactes.
 Depuis 4 siècles, les compléments sont nombreux sur l'histoire de la famille de Cevillé, et ce document reprend donc toute l'histoire connue à ce jour

Histoire

Il semble n'avoir existé qu'une seule famille CEVILLÉ, dont le nom, comme celui du fief, du village et du moulin du même nom, s'orthographient avec un « C » dans les chartriers et les actes notariés anciens du 16^e, même si par la suite certains auraient voulu écrire SEVILLÉ.

Cette famille figure dans le cartulaire de la Roë, etc... (cf ci-après)

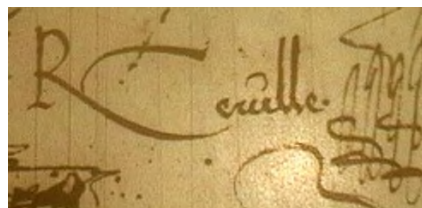
De nos jours, le patronyme a disparu des Pays de Loire, qu'il soit écrit Cevillé ou Sevillé.

famille de milite de la Roë ?

Une famille de Cévillé est mentionnée dès 1150 dans le cartulaire de la Roë, en tant que **milite** : Yvon et Jean de Sévillé figurent en 1150 parmi les familles de milites admises au bénéfice des prières de l'abbaye de la Roë, dans l'acte de cession de Saint-Barthélémy en Denazé (53) à cette abbaye (ANGOT, t3, p501, qui cite le Cartulaire de la Roë p47-49 et Bodard, *Chroniques Craonnaises* p659-660, et ANGOT t2 p27).

Cette famille est-elle à l'origine du lieu de Cévillé à Châtellais ? Ou bien y a-t-il eu plusieurs familles du même nom ?

René Ceville procureur en 1631
 (AD49-E361)



On trouve aussi en Mayenne les traces suivantes :

- Jean Sévillé¹ possède en 1610 le fief de Trevoye en Châtellain (53)
- Sévillé² rend aveu en 1471 à René de Chauvigny

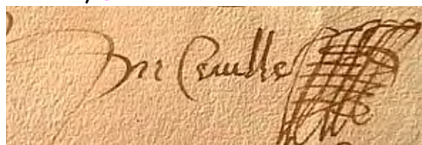
Compte de Guillaume de La Croix trésorier des guerres du roy en 1477... dans la compagnie de Jean Du Fou sont nommés... **Jean Cheville** (Dom MORICE, t3)

1579 conjuration à St Malo par **Charles Cheville**, qui ont assassiné le S^r de Fontaines leur gouverneur... en 1593 (Dom MORICE, *Preuves pour servir à l'histoire de la Bretagne*, 3 tomes, t3/c°326)

Mandement 4 septembre 1485³ du Duc de Bretagne aux juges de Rennes, Nantes et Ploermel pur informer des dégâts faits au lieu de Sévigné... dont extrait de l'enquête et son procès verbal signé en présence de n.h. Jehan de la Bouesière S^{gr} de Bourgarré, Raoul Gallay sgr de la Motte, **Amaury de Sévillé S^{gr} de la Brichetière**, Guillaume Hay S^{gr} de Netunmière, Jehan d'Argentré, ...

aveux à Châtellais

Puis Messire Pierre Gresil, Jehan Gresil, **Denis Ceville**⁴ et autre héritiers de †Robin Gresil



M. Ceville, sur l'acte d'aveu de Thieunone Goussé veuve de Mathurin Cevillé (AD49-E361)

¹ Abbé ANGOT, *Dictionnaire historique de la Mayenne*, t3, p805)

² Abbé ANGOT, *idem*, t1 p321)

³ Dom MORICE, *Preuves pour servir à l'histoire de la Bretagne*, 3 tomes, t3/c°478.

⁴ AD49-E235/f°02

Le 17 juillet 1553⁵ **Jehanne Ceville** veuve de Julien Couenne a exhibé un contrat d'acquet par elle fait de Jehan Hayer et Gabrielle Pointeau d'une portion de vigne au clos du Touleneau à Chatelais

Le 18 juin 1596⁶ **Mathurin Ceville** sieur de la Sorinière appelé pour bailler déclaration d'acquet et écrit ensuite modo ledit Jehan Ceville et Yves Hunault infra -

Le 5 juin 1609⁷ Yves Hunault mari de Françoise Cohon héritier à cause d'elle de †**Mathurin Ceville** présente les partages de ladite succession : un partage fait d^{vt} Ceville N^{re} du Challonge le 7.4.1604 de la succession dudit †Mathurin Ceville et possède un pré à la Chevillerie, contenant 67 cordes, joignant d'un côté à la terre dudit Ceville, et d'autre côté au chemin tendant de Chastellays à la Chevillerie, 10 boisselées de terre labourable en la pièce des Noyers joignant d'un côté à la terre de Jehan Ceville d'autre à celle de René Pellerin abutant d'un bout à la terre dudit Ceville

Le 31.5.1631⁸ M^e **René Ceville notaire à Craon** maison couverte d'ardoise un porche au devant sur la Grand Rue de Chastelais, icelle maison composée d'une salle basse antichambre cellier, une chambre haute sur ladite salle, une chambre haute sur ledit porche, et jardin à Chatelais, ...

Le 21.6.1635⁹ **René Ceville** est P^r fiscal

mon ascendance à Gilles de Cevillé x ca 1500 Ollive Maillot

En Maine-et-Loire jusqu'en 1881, puis Nantes

- 16-Gilles de Cevillé x ca 1500 Ollive Maillot
- 15-Mathurin de Cevillé x ca 1533 Thieurine Goucet
- 14-François de Cevillé x avant 1575 Jehanne Cohon °ca 1560/1565
- 13-Françoise de Cevillé x avant Claude Genet
- 12-Françoise Genet x Saint-Aubin-du-Pavoil (49) 6 juillet 1621 François Bellier
- 11-Françoise Belier x Nyoiseau (49) 20 février 1642 Julien Dugrais
- 10-Julien Dugrais x Nyoiseau 25 septembre 1685 Marie Gault
- 9-Julienne Dugrais x Combrée 29 septembre 1716 François Bazin
- 8-Julienne Bazin x Combrée (49) 29 décembre 1747 Guillaume Lebreton
- 7-Julienne Lebreton x Armaillé (49) 24 février 1778 Jacques-Marie Jallot
- 6-René-Guillaume Jallot x Armaillé 17 novembre 1807 Elisabeth Jallot
- 5-Joséphine-Flavie Jallot x Noëllet 18 avril 1842 Esprit-Victor Guillot
- 4-Aimée Guillot x Segré (49) 22 novembre 1881 Charles Audineau
- 3-Aimée Audineau x Nantes (44) 1907 Edouard Guillouard
- 2-mes parents
- 1-moi

descendance de Gilles de Cevillé x ca 1500 Ollive Maillot

probablement fils de Thomas, et frère de Jean et Yvon

⁵ AD49-E361/f°061

⁶ AD49-E1178/f°40 chartrier de la Rivière-Coulon

⁷ AD49-E361/f°106

⁸ AD49-E361/f°117

⁹ AD49-E1178/f°68 chartrier de la Rivière-Coulon

Avant ce couple, Jean de Cevillé n'émet que des hypothèses. Les plus anciennes, remontant en l'an 1300, ne sont fondées sur aucun élément fiable, voire des lacunes.

La génération précédente pourrait être une hypothèse plus sérieuse, mais, compte-tenu qu'elle reste une hypothèse, il est souhaitable de distinguer ce qui est fiable de ce qui l'est moins, et je commence donc par ce couple.

Jean de Cevillé donne à partir de ce couple 3 éléments crédibles :

le journal de Mathurin de Cevillé commence par le décès le 5.9.1556 d'Ollive Maillot sa grand-mère. Or, il l'a bien connue puisqu'à cette date il est âgé de 22 ans. On sait que par la suite ce journal, écrit au jour le jour des événements familiaux, se révèle parfaitement exact dans les dates vérifiables.

la dispute entre leurs héritiers en 1569, et ce type de document est toujours une excellente preuve des filiations.

un acte devant Lenfantin qui donne le prénom de chacun des enfants du couple le 27.6.1536

Le couple vit à la Gesnière, située à 1,25 km SSO du village de Cevillé, 1 km O de St Julien, et 1,75 km NO du bourg de Châtelais. Aujourd'hui orthographiée « les Gesnières », et Les Génieres dans Célestin Port, qui lo donne en 1647 au S^r René du Rateau écuyer

Leur maison ressemblait à petit manoir, avec chambres hautes ayant cheminée, à la distinction des logements des closiers qui ne comportaient qu'une chambre basse. En 1603, elle est dite « **la Grand maison de la Geynière** » dans l'acte de cordelage-prisage des biens de leur petit-fils Mathurin de Cevillé S^r de la Sorinière. Ce terme, ainsi que la prise à 80 L, attestent que c'est un logis de notable, sinon elle aurait été prise à 10 à 20 L

On notera cependant que le couple ne vit pas au village de Cevillé. Nous verrons par la suite que Cevillé vient de Thieurine leur belle-fille.

La profession n'est pas connue, mais à en juger par le logis, par la signature de Mathurin leur fils, et par les professions de leurs descendants, ils étaient eux aussi soit sergent, procureur, notaire ou marchand de vin en gros.

(f°13) Gilles Cevillé épousa Ollive Maillot sœur de Jeanne Maillot femme de Jean Beauchesne, et encore de Jeanne Maillot femme de Robin Gresil, et avaient leurs biens à la Gaesnière à Châtelais

Ledit Gilles Cevillé et Ollive Maillot eurent Jeanne, Jeanne, Louise, Gilles et Mathurin les Cevillés comme on voit de l'acte D^{vt} Lenfantin N^{re} le 27 Juin 1536

Ledit Gilles Cevillé mourut en l'an 1529 comme je recueille du procès de ses héritiers en l'an 1569

(f°13) Ladite Ollive Maillot décéda le 5 Septembre 1556 par le journal de Mathurin Cevillé

(f°13) Gilles Cevillé mari de Ollive Maillot fut père de Jeanne, Jeanne, Louise, Gilles et Mathurin

Gilles de CEVILLÉ †[Châtelais 1529]* x ca 1500 Ollive MAILLOT †[Châtelais 5.9.1556]*

1-Jeanne de CEVILLÉ x René **BARON** Dont postérité suivra

2-Jeanne de CEVILLÉ x1 Julien **COUENNE** †/1548 x2 Guillaume **GUILLET** Dont postérité suivra

3-Louise de CEVILLÉ x Jacques **PELLETIER** Dont postérité suivra

4-Gilles de CEVILLÉ prêtre Dont notice suivra

5-Mathurin de CEVILLÉ †[Châtelais 9.2.1547]* x [entre le 4.5.1533 et le 17.9.1534]* Thieurine GOUCET alias de Cevillé Dont postérité suivra

Jeanne de Cevillé x René Baron

Fille de Gilles de Cevillé et de Ollive Maillot

Jeanne Cevillé (f°13) fut fille de Gilles et d'Ollive Maillot, et sœur de Jeanne, Louise, Gilles et Mathurin, selon l'acte D^{vt} Lenfantin le 29 Juin 1536 et encore du 8 Mai 1566

Elle épousa René Baron, duquel elle eut Françoise Baron femme de Michel Boury D^t au lieu de la Bourrière paroisse d'Aviré par acte du 4 Février 1570, Anastase Baron femme de Pierre Boulay D^t au bourg de St Martin du Limet auquel fut donnée procuration avec ledit Mathurin Cevillé pour rechercher la succession de défunt Gilles Cevillé prêtre leur oncle, comme appert de l'acte du 8 Mai 1566

Jeanne Baron femme de René Boulay demeurait à la Trotterie en St Saturnin

Jean Baron père de Jean Baron

(f°14) Il est à remarquer que le 16 Mars 1638 j'ai appris de Jeanne Vignais veuve premièrement de Lenfantin et encore de Turgis S' de la Morandière chirurgien décédé il y a un mois, que ladite Vignais est notre alliée à raison dudit Michel Bourye marié à une Planchenault duquel la fille fut mariée à un Vignais dont 2 filles desquelles l'une est mariée à Amory unique fils dudit Turgis,

Ladite Vignais, âgée d'environ 50 ans, demeure à l'Hôtellerie de Flée, et, en témoignage de ce que dessus c'est que ladite Vignais en 1620 a vendu des héritages au village de la Geinière à Châtelais dont elle avait hérité du propre de sa mère et grand mère. Voyez la table et les remarques ci-après

Jeanne de CEVILLÉ Fille de Gilles de CEVILLÉ et de Ollive MAILLOT x René **BARON**

1-Françoise BARON x Michel **BOURY** Dont postérité suivra

2-Anastase BARON x Pierre **BOULAY** D^t au bourg de St Martin-du-Limet

3-Jeanne BARON x René **BOULAY** D^t à la Trotterie à St Saturnin-du-Limet

Françoise Baron x Michel Boury

Fille de Jeanne de Cevillé et de René Baron

Petite-fille de Gilles de Cevillé et de Ollive Maillot

Les descendants de Jeanne Cevillé et de René Baron¹⁰ : (f°65) J'ai trouvé au protocole de René Cevillé mon père que D^{vt} lui le 8 Mai 1613 partages furent faits en 2 lots entre Marie Françoise et Jacqueline les Boury filles et héritières de défunt François Boury et Prudence Noguette d'une part, et François Boury fils et unique héritier mineur de défunt Marin Boury et Isabelle Gernigon, d'autre part, en représentation desdits Bouris leurs pères, enfants de défunt Michel Boury et Françoise Baron vivant S' et Dame de la Bourrière à Aviré et leurs héritiers pour les présents partages, dont les biens sont à Aviré et St Sauveur, auxquels partages assistèrent René Suhard S' de Guiller N^{re}, Denis Lenfantin S' de la Fontène leur parent, mari de Jeanne Vignais,

Le 1^{er} Avril 1638 comme je m'en allais de St Sauveur au bourg d'Aviré je passai par le village de la Bourrière et de là étant arrivé audit Aviré j'entre chez un hôte nommé Mathurin Botier autrefois marchand de fil, lequel épousa en premières noces Françoise Boury avec laquelle il fut 8 ans et en eut 3 enfants, Jacques lequel fait la pratique, Jean et François, l'aîné est âgé d'environ 19 ans. En secondes noces il a épousé Simone Pean

Et outre ledit Botier m'a dit que Marie Boury, sœur de sa femme, fut mariée par dispense à Gilles Herbert lequel était hôte et notaire au bourg de La Bouessière, et sont tous deux morts sans enfants

Et encore que Jacqueline Boury sa belle-sœur est mariée à Pierre Trillot et sont tous deux vivants au lieu de la Bourrière, qu'ils ont 5 enfants Mathurine, Perrine, Renée, Pierre et Julienne, dont l'aîné a environ 18 ans, et est à remarquer que suivant ce que dessus il serait impossible de dire ce que nous avons écrit en l'article de Jeanne Cevillé touchant Jeanne Vignais, et que la table précédente fut légitime

Françoise BARON x Michel **BOURY**

1-François BOURY †/5.1613 x Prudence NOGUETTE

11-Marie-Françoise BOURY

12-Jacquette BOURY

2-Marin BOURY †/5.1613 x Isabelle GERNIGON

21-François BOURY Fils unique

¹⁰ Jean de Cevillé a complété lui même un peu plus tard, ce qu'il avait écrit page 14, suite à diverses visites faites à tous les parents éloignés.

Il remarque judicieusement que les témoignages recueillis ici oralement diffèrent de ce qu'il avait écrit auparavant, mais il n'en tire pas de conclusion.

On peut donc considérer ces deux pistes uniquement comme des hypothèses.

Jeanne de Cevillé 1x J. Couenne 2x G. Guillet

Fille de Gilles de Cevillé et de Ollive Maillot

Jeanne Cevillé : (f°14) fut femme en secondes noces de Guillaume Guillet qui demeurait à Craon et duquel elle eut Jean Guillet, comme appert par l'acte du 8 Mai 1566 et auparavant en premières noces de Julien Couenne duquel elle était veuve en 1548, par leurs partages D^{vt} Lenfantin N^{re} ils eurent d'enfants Jeanne femme de François Georget, Mathurine femme de Nicolas Bouvery

Je remarque que Missire Gratien de Bouchamps est notre parent et encore que de leur fille Emerance femme de Robert Repuceau est sorti la métayère de la Doublerie en Châtelaïs laquelle nous acousine et que la femme de Jacques Eveillard métayer à la Chevillerie de laquelle sont descendus les Repuceaux comme est remarqué ci-dessus.

Je remarque davantage au rapport de René Cevillé mon père que ladite Jeanne Repuceau épousa un nommé Jacques Eveillard métayer à la Chevillerie, lequel laissa en mourant deux filles dont l'une avait épousé Rouillard D^t à la Bouessière qui est mort et l'autre un nommé Guillet, ladite Jeanne veuve a épousé en secondes noces Julien Métayer métayer à la Doublerie

René père de René Couenne par actes de partages du 23 Juillet (f°15) 1598 dudit Repuceau et Couenne sont descendus Jeanne femme de Jacques Eveillard, Louise et Perrine les Repuceaux. Mathurin Cevillé fut leur curateur avec Jean Cevillé suivant son mémoire du 10 Mai 1583 et depuis s'en démit audit Jacques Eveillard le 9 Juin 1587 auxquels Cevillés il était dû par fin de compte 87 L

Jeanne de CEVILLÉ Fille de Gilles de CEVILLÉ et de Ollive MAILLOT x1 Julien **COUENNE** †/1548 x2
Guillaume **GUILLET**

- 1-Jeanne COUENNE x François **GEORGET**
- 2-Mathurine COUENNE x Mathurin **BOUVERY**
- 3-Jean **GUILLET**

Louise de Cevillé x Jacques Pelletier

Fille de Gilles de Cevillé et de Ollive Maillot

Louise Cevillé : (f°15) femme de Jacques Pelletier par acte et procuration de l'an 1566 duquel elle était veuve en 1569 par acte dudit an et ils eurent entre autres héritiers Jeanne Pelletier femme de Gabillard et demeurait à la Logerie près le bourg de Bouillé.

Par acte du 27 Octobre 1584 ledit Gabillard était armurier duquel la fille épousa un (blanc) S^r de la Piochère en Bouillé

*Ladite Louise décéda et fut enterrée au cimetière de St Clément de Craon le mercredi 30 Mars 1574
Mathurin Cevillé fit la dépense de ses obsèques dont il fit demande à Renée fille de ladite Louise*

Louise de CEVILLÉ †[Craon StClément 30.3.1574]* Fille de Gilles de CEVILLÉ et de Ollive MAILLOT x
Jacques **PELLETIER** †/1549

- 1-Jeanne PELLETIER x **GABILLARD** Armurier D^t à la Logerie près le bourg de Bouillé-Ménard
- 11-(fille) GABILLARD x N S^r de la Piochère en Bouillé
- 2-Renée PELLETIER

Gilles Cevillé, prêtre, assassiné

Fils de Gilles de Cevillé et de Ollive Maillot

prêtre, assassiné en Bourbonnais

Gilles Cevillé : (f°15) reçu son titre pour prêtrise de sa mère et il fut confirmé par ses frères et sœurs D^{vt} Lenfantin N^{re} le 27 Juin 1536

Il partagea avec ses héritiers D^{vt} ledit Lenfantin le 20 Octobre 1558

Il sortit du pays et alla au château de Guillebault en Bourbonnais appartenant à Pierre de Rochefort S^{gr} de la Roche Guillebault et Gouson, sous la tutelle de François de Rochefort écuyer S^r de Salvart et St Geroix, duquel château il était fermier à 400 L/an et où il fut volé et tué avec un sien proche parent le 1^{er} avril 1566 comme

(f°16) on voit de la lettre qu'écrivit un nommé Vignois prêtre se disant cousin de Mathurin Cevillé S^r de la Sorinière, lequel Vignais demeurait en la ville de [Linières] en Bourbonnais, lequel envoya lettres et homme express à Châtellais et conserva la succession dudit Gilles Cevillé prêtre de laquelle ledit Mathurin Cevillé et Pierre Boulay envoyés là par procuration, retirèrent seulement 100 L en argent par composition faite avec le procureur dudit S^r de Salvart prétendant des dommages contre ledit défunt Gilles Cevillé.

Mathurin de Cevillé x ca 1533 Thieurine Goucet

Fils de Gilles de Cevillé et de Ollive Maillot

Le 2^e mari de Thieurine est **tanneur** comme le premier, mais cette fois à Cevillé à Châtellais et non à Marsillé. Il y avait donc 2 tanneries proches.

Outre leur biographie selon Jean de Cevillé, nous avons la trace de Thieurine dans le chartrier de Châtellais, et sa succession en 1589 (cf ci-dessous).

Nous avons également un aveu rendu par Mathurin, qui nous permet d'avoir sa magnifique signature :

Mathurin Cévillé en 1541
(AD49-E361)

Le 4 mai 1541¹¹ aveu de **Mathurin Ceville** pour vigne qui fut à tLoyse La Foullonne sise près le grand chemin de Chatellais à StChristophe joignant d'un côté la terre de Geoffreline Grossin d'autre côté la terre de Gilles Belneau abutant d'un bout le chemin tendant de la ville de Chatellais au lieu et court de Labtryace abutant d'un bout audit Grand chemin de la ville de Chatellais au bourg de StChristophe

Le 17 septembre 1548¹² aveu de Thieurine Gousset veuve de **Mathurin Seville** pour un contrt d'acquet fait par Jehan Cadotz de Jehan Gault et Thomyne Pelerin sa femme passé sous la cour de l'Hopital de Bouillé le 20.5., par lequel ledit Cadotz a acquis dudit Gault et sa femme pour le prix de 35 L un apprentis de maison tenant au grand corps de maison

Le 10 septembre 1556¹³ Thieurine Gousset veuve de **Mathurin Seville** pour un clos de vigne nommé le clos qui fut tLoyse la Foulouze près le grand chemin de Chatellais à StChristophe

Thieurine Goussé veuve de **Mathurin Ceville**, Pierre Goussé, Jehan Esluard à cause de sa femme François Rigolet et leurs cohéritiers biens à Lorietière (AD49-E235/f°33)

Thieurine est enceinte de 3 mois au décès de son 2^e époux.

Mathurin Cevillé : (f°16) Fils de Gilles Cevillé et Olive Maillot, et frère de Jeanne, Jeanne, Louise et Gilles, selon l'acte du 21 Juin 1536, était se me semble le plus jeune de tous.

Il épousa Thiennette ou Thieurine Goucet veuve de Jean Chevillé et peu après le décès dudit Cheville qui fut le 4 Mai 1533 et elle était remariée audit Cevillé le 17 Septembre 1534

Il fut curateur des biens d'Ollive Cheville et la nourrit et acquita pour son revenu par acte D^{ut} Lenfantin le 17 Septembre 1534

Mathurin Cevillé se trouvant fort mal fit son testament et le signa le 6 Février 1546 par lequel il appert qu'il était tanneur et qu'il demeurait à Cevillé. Il voulut être enterré au cimetière de Châtellais. Ses

¹¹ AD49-E361/f°023

¹² AD49-E361/f°042

¹³ AD49-E361/f°052

exécuteurs testamentaires furent Macé Goucet son beau-père, René Baron son beau-frère et Jean Chevalier métayer de la Trourie.

Il fut exécuteur testamentaire et curateur de enfants mineurs de Jean Cadotz et Marie Goucet par acte du 7 Août 1545

Il ne mourut pas lors de son testament car il est encore

(f°17) dénommé acheteur avec sa femme le 21 Décembre 1547

Il mourut en l'an 1548 ou bien 1549, d'autant que s'il eut été en vie son beau-père Macé Goucet l'eut fait un de ses exécuteurs testamentaires. En outre, en ces années là, en certains acquêts, il est parlé seulement de Thieurine Goucet,

Nota ; depuis j'ai trouvé au journal de Mathurin Cevillé S^r de la Sorinière qu'il fit un autre testament le 7 Février 1547 qu'il décéda le 9 dudit mois et qu'après son décès fut né son fils François Cevillé en la fête St Sauveur.

Thieurine Goucet : (f°7) Fille de Macé Goucet et Michelle Gerard, fut mariée à Jean Cheviller, à laquelle ils donnèrent 100 L, un trousseau et un an de nourriture chez eux, comme en appert de l'acte D^{vt} Maceot N^{re} le 6 Décembre 1526

Ils demeurèrent puis après à la Grand Maison de Marsillé en Châtelaïs, Ledit Cheviller était tanneur. Il fit son testament et ses exécuteurs testamentaires furent Pierre Goucet son oncle du côté de sa femme, son frère, et voulut être inhumé au cimetière de Châtelaïs, comme appert d'un acte du 4 Mai 1533.

Ils eurent Olive et Jean les Chevillers, Jean mourut incontinent après son père, et ladite Thieurine en fut usufruitière.

On procéda à l'inventaire et prisée des meubles demeurés après la mort dudit Cheviller qui furent estimés 131 L par acte D^{vt} Lenfantin le 17 Septembre 1534. On fit encore le prisage de tout le patrimoine et acquêts qui montaient à 30 L de rente, dont Olive Cheviller, mineure, en avait 10 L pour sa part, le reste

(f°8) appartenant à ladite Thieurine Goucet. (elle) se remaria en secondes nocces avec Mathurin Cevillé et prirent tous deux ladite Olive Cheviller à nourrir et acquitter pour son revenu comme en appert par l'acte D^{vt} Lenfantin du 17 Septembre 1534. Elle demeura veuve pour la 2^e fois par la mort dudit Mathurin Cevillé par acte du 6 Février 1546. Ils eurent de leur mariage Mathurin, Guyonne, Jean, Macé et François les Cevillés

Elle mourut à Cevillé sur les 10 h du matin le 16 Janvier 1589 jour et fête du nom de Jésus. Elle fut enterrée à Châtelaïs au cimetière ou il assista 20 prêtres, auxquels on donna à chacun 5 s suivant le mémoire qu'en a dressé Mathurin son fils. Elle avait fait son testament dès le 3 Juin 1573 par lequel elle désirait être enterrée au cimetière de Châtelaïs. Elle avait pour lors Jean Bodinier et Guillaume Eveillard pour ses valets, ledit Guillaume est encore présentement en vie et demeure à Cevillé.

Thieurine Goucet était apellée, à ce qu'il dit, « la Reine des Femmes ».

Elle vécut avec Cheviller 7 ans et avec Cevillé 15 ans. Ledit Ceville comme j'ai remarqué en sa vie vécut jusques à 1549. Elle fut 49 ans veuve (f°8)

Je remarque qu'elle était descendue des Goucets de Cevillé qui auparavant se nommaient « les Cevillés », sous André et avant lui.

Elle fut mariée audit Mathurin Cevillé qui sans doute était descendu du même père que ceux de Cevillé et comme d'une même fontaine sortirent 2 ruisseaux dont l'un était de Cevillé et l'autre à la Chesnais aux Cevillés près Marsillé, lesquels 2 ruisseaux se réunirent dans les personnes de Mathurin Cevillé et Thieurine « Goucet alias de Cevillé » environ l'an 1533.

Cela étant ainsi et encore qu'on ne se peut marier entre parents collatéraux qu'il n'y eut 5 degrés de distance non compris le père ou tronc commun dont est la sortie, il fallait nécessairement et non plus près qu'ils fussent sortis d'un Cevillé qui fut père de Macé que nous avons mis le premier en ordre, et tout au moins, il vécut à Cevillé ou aux environs en l'an 1300, depuis laquelle on peut probablement fondée l'ancienneté des Cevillés en Châtelaïs.

Elle quitta quelques années avant sa mort, en plusieurs actes, le nom de « Goucet alias Cevillé », et tout au rebours elle se nommait « Thieurine Cevillé alias Goucet », sans nécessité d'où vient que je crois que André Cevillé put avoir fait de même. (f°7-9)

(f°19) Mathurin Cevillé fut père de Mathurin, Guyonne, Jean, Macé et François les Cevillés

- Mathurin de Cevillé Dont biographie suivra
- Guyonne de Cevillé Dont biographie et postérité suivra
- Jean de Cevillé Dont biographie et postérité suivra
- Macé de Cevillé Dont biographie et postérité suivra
- François de Cevillé Dont biographie et postérité suivra

Mathurin de CEVILLÉ †[Châtélais 9.2.1547]* Fils de Gilles de CEVILLÉ et de Ollive MAILLOT x [entre le 4.5.1533 et le 17.9.1534]* Thieurine GOUCET alias de Cevillé [°ca 1505 †Châtélais 16.1.1589]* veuve de Jehan Cheviller

1-Mathurin de CEVILLÉ S^r de la Sorinière °[1534 †Châtélais 14.3.1603]* **SA, SP receveur, N^{re} et M^d fermier** (cf sa longue biographie)

2-Guyone de CEVILLÉ °[Châtélais 13.2.1537 †sans doute 28.10.1598]* x [Cⁱ du 9.5.1561]* Pierre **COHON**
Dont postérité suivra

3-Jean de CEVILLÉ °[Châtélais 10.1.1540]* x Anne LEGAUFFRE Dont postérité suivra

4-Macé de CEVILLÉ [†19.7.1567 à 20 ans]* **SP** (cf sa biographie)

5-François de CEVILLÉ °[Châtélais, jour de la fête du Saint Laurent 10.8.1547 †mercredi 12.7.1606 noyé]* x [Angers St Laurent 24.12.1570]* Jehanne COHON Dont postérité suivra

la succession de Thieurine en 1589 en 5 lots

« Le 3 février 1589 partages en 5 lots des biens de †Thieurine Gousset dame de Cevillé des acquêts faits par ladite Goucet avec Jehan Cheviller son 1^{er} mari et Mathurin Cevillé son 2^e mari, lots faits par Jean Jousselin mari de Mathurine Haireau tant en son nom que comme curateur par justice de Marie Besnefray fille de †Louis Besnefray et Marguerite Hayreau et encore Jehan Hayreau curateur de ladite Besnefray, lesquelles Mathurine et †Marguerite fille de †Ollive Cheviller fille de ladite †Goucet, pour être présentés à h.personnes Me Mathurin Cevillé S^r de la Sorinière, Jehan et François Cevillé, et Pierre Cohon mari de Guyonne Cevillé -

1^{er} lot : la maison de Coruttière près du Chalonge avec jardin derrière et devant - le jardin et verger du haut sous le clos de **vigne** des Gaudelleries 4 cordes - 2 boisselées de bois taillis au dessus dudit clos des Baudelleries - une pièce de terre nommé Piton abutant le grand chemin de Châtélais à Mongeron 2 cordes - une pièce abutant le dit grand chemin 22 cordes - la grande pièce du Piton 1 journeau 16 cordes - une pièce de terre nommée la Cussonnerie 3 boisselées - autre aussi nommée la Cussonerie joignant le chemin de Châtélais à Craon 3 boisselées - petit cloteau dessus la grande pièce de **vigne** 20 cordes - au clos des Basses Rouillères près le Chalonge 18 cordes - au clos des Gaudelleries une planche de **vigne** - une autre planche de **vigne** au milieu dudit clos - 3 autres petits lopins abutant le chemin du Chalonge à la Chapelière 3 cordes - jardin à porée derrière la maison †Marin Hautery près le jardin dudit Mathurin Cevillé 6 cordes - au clos de Cevillé une planche de **vigne** nommée la Rigolletterie 3 cordes joignant la vigne de Guillaume Eveillard -

2^e lot : part de la maison et vergers de la Boislerie acquis par lesdits †Cheviller et Goucet - moitié du jardin dessus 12 cordes - 15 cordes au pré du moulin de Marsillé - 10 cordes de pré à la barrière des Pres de Marsillé - le 1/6^e du droit de pré de la Sorinière - la 1/2^e du verger derrière ladite maison 5 cordes - dans la pièce de la Sorinière 6 boisselées - dans la grande pièce de la Briesterie 6 boisselées - la 1/2 du Landereau 15 cordes - la 1/2^e de 9 hommées de **vigne** au clos du Portal St Michel à Châtélais - la 1/2 du droit de St Julien - 8 cordes de **vigne** sur le carré de St Julien - le 1/12 par indivis de la pièce de la Chesnaye Garnier

3^e lot : une maison et jardin en la ville de Craon que lesdits †Mathurin Cevillé et Thieurine Goucet avaient acquise de Louyse Cevillé femme de Jacques Lepelletier, selon qu'elle a été partagée avec ladite Cevillé - 3 hommées de pré au pré de Saulnay acquise par lesdits †Cevillé et Goucet en la vallée de Marsillé - une grande planche de jardon dans la grande pièce de la Briesterie 9 cordes - une autre planche audit lieu des Fumiers sous le poirier de gros Verdon 2 cordes - une planche de jardin près la grande maison de Marsillé, joignant le jardin de Jehan Hayreau - 3 boisselées au clos de **vigne** de Cevillé joignant la terre de Mathurin Cevillé - une boisselée et 100 seillons dans la pièce de la Briesterie - 18 cordes de Châtaigneraie près le moulin de Cevillé - le patis de Cevillé acquit de Jacques Fouyer - la 1/2 de la pièce de la Callerye dépendant de la Briesterie 1 journeau 10 cordes - 7,5 cordes de pré - 1 75 corde de jardin près la grand maison de Marsillé acquise de Jehan Lemanceau - le 1/2 de 20 cordes de **vigne** au clos de Gaulleries en ledit partage de la Briesterie - **vignes** du clos des Gaudelleries près le Chalonge 2 planches - 3 planches de **vigne** 6 cordes - 2 autres planches de **vigne** à la plesse du **S^{gr}** du Chalonge 15 cordes - 3 petites planches en ladite plesse 5 cordes - 2 autres planches de **vigne** au dessus de la pièce de Jehan Eveillard 9 cordes

4^e lot : les 2/3 de l'appentis de maison ou logent les vachers au lieu de Cevillé - la 1/2^e du reste du grand jardin derrière la maison de †Gautier - la 1/2^e de la **vigne que ladite déffuncte a fait planter** au dessous de la Daudinière 27 cordes - 2 cordes au verger de la Couldraye acquises de Pierre Chappelle - 1,5 corde derrière ladite maison dudit Cevillé en laquelle était la loge à René Dupin acquise dudit Chappelle - la grande pièce de terre nommée Bressac 2 boisselées - 2 autres boisselées aussi nommées Bressac - 4 cordes de verger aux Grand Courtis - les 2/3 de 20 cordes de châtaigneraie acquise de Pierre Chappelle - un petit pré nommé le pré long 40 cordes - 2 planches de **vigne** au clos de Cevillé 10 cordes - 4 planches à la Rigolleterie 2 cordes -

5^e lot choisi par Jehan Cevillé, 2^e choisissant : en la pièce sous les vignes une boisselée de terre labourable - en ladite pièce de terre 2 boisselées de jardin - une boisselée de terre à la Bristerye - 2,5 cordes derrière la loge de René Ouest joignant les Hauteryes - 23 cordes de châtaigneraie aux grands courtis joignant le cloteau de la Garanne et d'autre la terre de Jehan Aluce - un petit pré clos à part nommé le pré de la Tannerie, joignant la rivière du don et le chemin de Cevillé au moulin de Cevillé - l'autre 1/2^e dudit jardin derrière la maison † Hautery 8 cordes - l'autre moitié **de ladite vigne nouvellement plantée** sous la Dauldinière 27 cordes - la 1/6^e de la chesnaye 20 cordes - 2 cordes de jardin sous la chênaie au Corbin du la rivière du Don - le 1/4^e du verger ou est à présent le **moulin à tan** au bout de la maison de †Marin Hautery, 2 cordes - la 1/2^e du jardin sous les Rues 2 cordes - le pré acquis de †Macé Cocquereau 12 cordes - une petite portion de taillis à St Julien - une pièce de **vigne** au grand clos de Cevillé 6 cordes - audit clos de Cevillé, une planche de **vigne** nommée « les 2 hommées » 15 cordes - au clos des Gaulleries 10 cordes de **vigne** »

Mathurin de Cevillé S^r de la Sorinière

Fils aîné de Mathurin de Cevillé et Thieurine Goucet

Mathurin de Cevillé S^r de la Sorinière est le fils aîné, donc c'est lui qui a les 2/3 des biens hommages de la succession selon la règle de la tierce foy¹⁴. A sa mort, sans alliance et sans hoirs, son frère puîné, Jean, aura le fief de Cevillé et le transmettra à ses enfants.

Il est témoin à Angers en 1569 de l'acte d'acquêt fait par son beau-frère Pierre Cohon, l'époux de Guyonne, de la Huetterie.

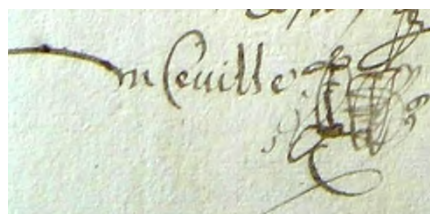
Mathurin de Cevillé est aussi notaire, et il a la bonne idée de tenir un journal, dans lequel il note tous les événements familiaux. Il tient également scrupuleusement ses livres de compte.

Son petit-neveu, Jean de Cevillé utilisera ce journal en 1638 pour rédiger sa chronique familiale, tout autant que les livres de compte et les archives des actes notariés passés par ce notaire.

Soulignons au passage que l'utilisation des archives d'un notaire est de nos jours interdite pendant 100 ans, mais que je suis reconnaissante à Jean de Cevillé d'avoir pu les lire et nous les restituer.

C'est bien grâce à Mathurin Cevillé S^r de la Sorinière que nous avons des précisions sur les dates, manifestement fiables, car méthodiquement consignées le jour des faits.

Mathurin Ceville S^r de **la Sorinière**
en 1569
(AD49-5^e8/108)



La Sorinière est située à Châtelais, 1 km S du moulin de Cevillé, et selon C. Port en est sieur en 1606 Jean de La Forest avocat au Parlement de Bretagne, fils de Jacques S^r d'Armaillé, marié le 21.11.1565 (D^{vt} Chailland N^{re} Angers) à Jeanne Pinot dame de la Sorinière.

¹⁴ qui n'a rien à voir avec le partage noble

Mathurin de Cevillé S^r de la Sorinière : (f°19) fut fils de Mathurin Cevillé et Thieurine Goucet, et frère de Guyonne, Jean, Macé et François

Il assista et régla les frais des funérailles de son grand-père maternel Macé Goucet, suivant le mémoire qu'il en a laissé, écrit de sa main

Le 15 Janvier 1554 suivant un petit livre de recettes daté du 5 Juin 1561, je trouve qu'il fut receveur en la communauté des dames religieuses du Ronceray d'Angers et continua cette charge jusqu'en 1574, que Catherine Mandon en était doyenne et parmi les religieuses il est parlé de Françoise de Maillé en l'an 1565

Il assista au mariage de son frère Jean Cevillé avec Anne Legauffre le 19 Septembre 1564

Il eut commission le 19 Avril 1566 avec René Boulay des Cevillés enfants d'Olive Maillot d'aller en leur nom recueillir la succession de défunt Gilles Cevillé leur oncle tué à la Roche Guillebaut, de laquelle ils rapportèrent seulement 100 L comme dit est sur l'article dudit Gilles Cevillé prête

Il fut N^e sous la court du Chalonge par lettres à lui données de Pierre Cheminart S^{gr} dudit lieu et signées de René et Pierre les Chassebeufs sénéchal et greffier en date du 11 Avril 1572, lequel office il exerça 24 ans suivant les livres qui sont 24, lesquels il laissa en mourant, sont inventoriés et demeurés aux mains de René Cevillé mon père et son neveu

Il fut fermier du prieuré St Julien en Châtelaais pour 800 L par an avec toutes les autres charges dudit prieuré comme appart du bail qu'il en avait eu sous seing privé de François Saymond prieur dudit lieu et chanoine de St Maurice d'Angers en date du 10 Octobre 1578

Il fut fermier du Chalonge par bail D^{vt} Samson Legauffre N^e Angers du 28 Novembre 1586 pour 7 années et 850 L/an

Il associa en ses actes de notaire René Cevillé

(f°20) son neveu comme on voit aux échanges avec son frère Jean Cevillé et Estienne Lemanceau devant eux le 30 Décembre 1587 depuis laquelle année jusques à celle où j'écris 1638 et que ledit Me René Cevillé mon père continue d'être N^e

Il y a 51 ans ledit Mathurin Ceville quitte la ferme du Chalonge auparavant la fin du dernier an de ses baux du consentement de Pierre Cheminard moyennant 326 L pour demeurer quitte des réparations par acte D^{vt} René Cevillé le 14 Août 1598

Il assista et fit les frais des funérailles de sa mère Thieurine Goucet le 16 Janvier 1589 selon le mémoire qu'il en a laissé.

Il fut institué curateur de Jean et René les Jousseleins enfants de Jean Jousseleins et de Mathurine Hayreau le 30 Août 1592 et rendit ses comptes de ladite curatelle le 30 Décembre 1594

(f°20) Il fut encore institué curateur, avec Jean Cevillé son frère, des enfants de défunts Robert Repuceau et Emerance Couannier dans les années 1595 comme nous avons dit en la famille des Cevillé de la Chesnais

Il était officier et commis pour la distribution des taux et rôles de la Bouessière, laquelle commission il vendit à Gilles Herbert le 2 Mars 1599

Il fut obligé d'obtenir des lettres royales pour faire faire diminution de la ferme du Chalonge à cause des guerres de la Ligue, lesquelles sont du 8 Mai 1598 suivant le mémoire de René Cevillé du 15 Mars 1603

Il mourut le 14.3. sur les 7 h du matin aux mains dudit René Cevillé qui le gardait et récitait pour lors les 7 psaumes. Il fut enterré au milieu de l'église de Châtelaais le lendemain où il assista 45 prêtres, auxquels on donna chacun 8 s et à diner. Les dépenses de ses funérailles montèrent à 24 L 12 s

Le 28 Juillet 1603 ses héritiers, tant du côté de Jean Cheville 1^{er} mari de Thieurine Goucet, que ceux de Mathurin Cevillé 2^e mari de ladite Thieurine, procédèrent aux inventaires, comptes et partages de ses biens à compter depuis 1534 date à laquelle ladite Thieurine épousa ledit Mathurin Cevillé jusqu'en 1603 date à laquelle mourut ledit Mathurin Cevillé fils, soit 69 ans.

Et par ainsi, je crois que ledit Mathurin avait en mourant environ 69 à 70 ans, ne s'est jamais marié,

Je trouve par la présentation de la terre censive qu'elle vallait 5 745 L sans les hommages

Il fut greffier du prieuré de St Julien et pendant sa ferme dudit St Julien il fit tirer de l'ardoise aux perrières dudit lieu mais d'autant que Mr de Rohan S^{gr} de Mortiercrolles s'y opposa par ce que les vidanges qui dévalaient en la rivière

(f°21) lui était son cours et noyait les prés voisins. Il cessa

Il était aussi commis à faire les taux et rôles de Châtelaais par office.

Il était fort haut et puissant. Il eut une jambe plus grosse de beaucoup que l'autre pendant un peu avant de mourir, au rapport de René Cevillé mon père qui l'assistait seul. En trépassant il prononça devant son agonie « Jesu fili Dei vini misere mei » et mourut au vieux logis de Cevillé où est à présent la cuisine de notre logis neuf.

Le prix de ses meubles montait à 403 L toutes dettes payées.

Il fut quelque peu possesseur et pourvu d'une chapelle nommée des Madiots de peu de valeur par le rapport de Guillaume Eveillard encore vivant qui a été le valet de défunte Thieurine Goucet et encore dudit Mathurin Cevillé.

Il était fort paisible. Il buvait fort peu et presque toujours qu'une chopine à son repas, qui n'était souvent qu'une fois le jour et était fort dévôtueux et par la lecture de grand nombre de ses papiers et affaires je remarque qu'il assista diligemment sa mère en son veuvage et ses sœurs.

Il était fort laborieux et soigneux, et que ses papiers furent en bon ordre, ce que j'ai encore trouvé les lisant.

Mathurin de CEVILLÉ S^r de la Sorinière °[1534 †Châtélais 14.3.1603]* SA, SP receveur, N^{re} et M^d fermier

Macé Cevillé

Macé Cevillé :

(f°26) au rapport de Guillaume Eveillard était fils de Mathurin et Thieurine Goucet, et demeurait chez Thieurine Goucet sa mère à Cevillé, âgé d'environ 20 ans quand il mourut d'hydropisie.

Il m'a dit qu'il était fort doux et plein de compassion. Un jour par exemple, par le commandement de sa mère, il fut obligé de corriger ledit Guillaume Eveillard et pour contenter sa mère, était allé au lit dudit Eveillard au matin, il faisait feinte de frapper dessus et dit à l'autre de crier tant il était éloigné de faire mal.

Il est parlé dudit Macé en la procuration donnée à Mathurin Cevillé pour rechercher la succession de défunt Gilles Cevillé prêtre leur oncle en l'an 1566.

Il décéda et fut enterré devant la grande porte de Châtélais au cimetière par Me Jean Georget curé dudit lieu le samedi 19 Juillet 1567 ainsi qu'il est dit au journal de Mathurin Cevillé.

ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense, avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>

Guyonne Ceville x1561 Pierre Cohon

Fille de Mathurin de Cevillé et Thieurine Goucet

Guyonne Cevillé est née, selon Jean de Cevillé, le jour de la Saint Polycarpe, qui est bien le 23 février comme il le dit. Cet évêque de Smyrne meurt 155, martyr de la foi.

Elle est la 2^e épouse de Pierre Cohon. Il est veuf d'Anne Gerard dont il a une fille, Jeanne Cohon, qui épousera François de Cevillé le jeune frère de Guyonne. Curieusement, ce lien d'affinité n'est pas mentionné dans le manuscrit de Jean de Cevillé.

De Guyonne Cevillé sont issus les Cohon qui prétendront à la noblesse en 1668 (voir famille Cohon).

Plusieurs chercheurs ont vu le dossier Cohon, dans les dossiers bleus du Cabinet des Manuscrits de la B.N. Il est léger en informations et peu fiable. Il donne au sujet de Pierre Cohon : « Il partagea noblement avec son frère Denis, les biens de leur père et mère, devant Guillot, notaire, le 24 octobre 1596 et épousa le 14 février 1573 Guyonne Ceville ».

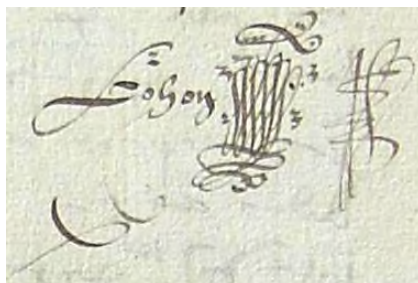
Or, d'une part Guillot n'est pas notaire à cette date, d'autre part le mariage de Guyonne entraînait des anomalies dans l'âge de ses descendants.

Le manuscrit de Jean de Cevillé, beaucoup plus crédible, donne ce C^t de mariage le 9 mai 1561, ce qui semble parfaitement exact, et dans tous les cas cohérent avec les autres données fiables.

Pierre Cohon acquiert pour 1 000 L le 16.4.1569 la **Huetterye** à Bouillé, proche la **Haute Beurrière** où il demeure, vendue par Jacques Dufay S^r de la Barbonnière greffier du greffe civil d'Angers et Jehanne Harangot sa femme. En présence de Mathurin Ceville S^r de la **Sorinière** D^t à Angers (AD49-5^E8/108) L'acte

ci-dessus atteste de liens d'affaires entre Mathurin Ceville et Pierre Cohon, et on peut supposer que lorsque ce dernier est devenu veuf, Mathurin Cevillé lui a confiée une proche parente, probablement soeur.

On trouve aussi à Angers en 1570 un Catherin Cohon clerc, témoin de quelques actes notariés dont voici la signature, qui est manifestement proche parent de Pierre, probablement son frère plutôt que son fils.



(AD49-5E8/109)

La sépulture de Guyonne est retranscrite dans le registre des sépultures de Bouillé-Menard, qui commence par quelques Chanteries solennelles pour le repos des morts, puis suivent les décès de la toute fin d'année 1599.

Le 1^{er} acte de cette série de Chanteries donne : « le jour de la St Simon, Chanteries solennelles pour le repos de l'âme de Guyonne Céville selon ses dernières volontés données dans son testament déposé chez Me Gilles Gerbé N^{re} » c'est à peu de choses près ce qui est écrit par le Curé de Bouillé.

Comme pour les autres Chanteries il précise : mort depuis X années, ou bien pour la 3^e année consécutive, et on peut en déduire qu'elle est morte à la St Simon de l'année précédente soit en 1598 puisque le registre commence fin 1599

Guyonne CEVILLE °[Châtellais 13.2.1537]* †[sans doute 28.10.1598] x [C^t du 9.5.1561]* Pierre **COHON**

°1535-1545 écuyer Fils de Guillaume & de Françoise de BRIE. Veuf de Anne GERARD

1-Sébastien COHON °1570 †Nantes ^{StLaurent} 2.10.1633 chanoine scholastique de Nantes

2-Julien COHON x 1604 Perrine PANCELOT [Dont postérité fichier COHON](#)

3-Claudine COHON x1 Laurent **GARNIER** x2 Nyoiseau 23.11.1602 Pierre **LEDIN** écuyer [Dont postérité fichier COHON](#)

4-Guillaume COHON S^r de Pinceloup †Nantes ^{StClément} 20.1.1614 il est inhumé « honorable homme Guillaume Cohon, frère de monsieur Cohon [Principal du collège de Nantes](#) » **SP**

5-Fleury COHON °[Châtellais 8.2.1572]* † /1603

Guyonne Cevillé :

(f°21) Fille de Mathurin de Cevillé et Thieurine Goucet et sœur de Mathurin, Jean, Macé et François, nacquit le 13 Février 1537 jour de St Paulicarpe. Ses parrains furent Guyon Fertier Mollinaye femme de Pierre Cevillé et Jeanne Cevillé femme de René Baron ainsi qu'il est dit au journal de Mathurin Cevillé.

Elle épousa Pierre Cohon S^r de la Haute Beurière en Bouillé le 9 Mai 1561. Elle eut pour mariage 250 L suivant la quittance dudit Pierre Cohon à Thieurinne Goucet le 2 Juin 1562

Elle était décédée et son mari, lors des partages de la succession de

(f°22) défunt Mathurin Cevillé son frère faits par Thibault N^{re} le 28 Juillet 1603 et aux comptes et rapports faits de ladite succession aussi D^{vt} Thibault le 27 février 1604 auxquels assistèrent en leur nom leurs enfants savoir Claudine Cohon déjà veuve de Laurent Garnier, et remariée en secondes nocces à Pierre Ledin D^t au bourg de Nyoiseau, Françoise Cohon femme de Yves Hunault D^t au bourg de Bouchamps, Julien Cohon M^d D^t au Parc à Cherré, Sébastien Cohon docteur et principal au collège de St Clément de Nantes, Guillaume Cohon sous la curatelle de Jean de Cevillé son oncle, au rapport de Guillaume Eveillard qui l'a connue longuement et qui a été serviteur de Thieurine sa mère.

Elle était très honnête, d'un bon entretien et de bonne compagnie.

Son trousseau fut estimé à 100 L par les rapports faits entre les héritiers

A Cevillé, outre ce que j'ai dit de leur mort, je trouve qu'elle et son mari étaient dès l'an 1596 comme on voit dans une permission à Bouillé en justice dudit an donnée à Jean Cevillé curateur de Julien et Guillaume les Cohons de faire bailler leurs biens à ferme

Je trouve encore par une sentence d'Angers pour la nomination des curateurs aux mineurs dudit Pierre Cohon et Guyonne Cevillé du 9 Janvier 1595 qu'ils eurent (blanc) Cohon femme de François Guyard filassier et Renée Cohon âgée de plus de 20 ans, mais je crois qu'elle mourut la première sans enfants et l'autre sans mari, d'autant qu'elles ne sont point contenues aux partages comptes et rapports de la succession de defunt Mathurin Cevillé avec leurs frères et sœurs.

(f°72) Les enfants et descendants de Guyonne Cevillé seconde femme de Pierre Cohon.

Guyonne Cevillé femme de Pierre Cohon fut mère de Claudine, Françoise, Renée, Sébastien, Julien, Guillaume et Fleury les Cohons

La descendance COHON, abondante, figure dans mon étude sur la famille COHON, dont je descends.

Je vous mets cependant ci-dessous la chronique de Jean Cevillé les concernant.

Claudine Cohon :

(f°72) fille de Pierre et Guyonne de Cevillé, et sœur de Sébastien, Julien et Catherin, épousa en premières noces Laurent Garnier et Dⁱ pour lors à la Repenelais à Renazé comme j'ai appris d'un acte de 1620.

Ils eurent pour enfants François, René, Anne et autres

Ledit François Garnier est appelé S^r de la Repenelais, âgé d'environ 40 ans, n'a jamais été marié. Il a demeuré toujours avec Sébastien Cohon et après la mort dudit Sébastien dont il a été héritier en partie il demeure à présent à Nantes

René Garnier épousa Françoise Ledin desquels sont nés entre autres enfants 2 filles et qui ont hérité de leur père et mère et encore dudit Sébastien Cohon, Charlotte et Jeanne

Charlotte âgée d'environ 18 ans et Jeanne que moi, Jean de Cevillé, ai tenue au baptême et nommée, est âgée d'environ 14 ans. Elles demeurèrent orphelines sans père ni mère, tellement qu'elle furent tirées de Nyoiseau ou demeuraient leurs défunts père et mère et mises en pension à Nantes par la diligence dudit Sébastien Cohon, lequel étant mort ont longuement demeuré en pension chez Mademoiselle Arthault Angers dont elles ont sorti cette année 1638 pour retourner à Nantes. Elles ont un grand bien tant de leur père et mère que dudit defunt Sébastien Cohon et en attendent encore beaucoup dudit François Garnier leur oncle et de Pierre Ledin prêtre aussi leur oncle. Elle ont eu René Hamon S^r de la Raudière pour curateur mais elles ont changé et ont Adron leur oncle.

J'écris ce que j'ai vu et ce que je connais c'est pourquoi je ne cite aucun écrit pour le justifier.

Anne Garnier fille dudit Laurant Garnier fut née le 5 Juin 1588 vigile de Pentecôte et baptisée le lendemain à Renazé son parrain fut

(f°73) Mathurin Cevillé S^r de la Sorinière ses marraines Anne Legauffre et Catherine Daguin ainsi qu'il est cotté au journal dudit Mathurin Cevillé

Je crois qu'elle fut l'aînée de tous, qu'elle est morte en bas âge ou au moins sans héritiers car il n'est point parlé d'elle entre les héritiers dudit Sébastien Cohon ni ailleurs

Lesdits Claude et Garnier ont laissé en mourant à leurs 2 héritiers 14 L de paternel et 139 L de revenu annuel du côté de leur mère comme j'ai vu du cordelage et prisage qu'en fit René Cevillé N^{re} le 20 Septembre 1627

En secondes noces ladite Claudine Cohon épousa Pierre Ledin S^r de la Brunellière lequel avait été auparavant marié à Yvonne Goron de laquelle il eut Françoise Ledin femme de René Garnier duquel nous avons parlé ci-dessus, et Jeanne Ledin femme de René Adron Dⁱ à Orvaux près Nyoiseau

Dudit Pierre Ledin et de ladite Claudine Cohon est sorti Pierre Ledin prêtre S^r de la Noë Gareau et curé de (blanc) auprès de Nantes beaucoup riche tant de ses bénéfices que de ce qu'il a hérité de ses père et mère et de Sébastien Cohon

Claudine Cohon mourut avant ledit Pierre Ledin, lequel vivant fut receveur des religieuses de Nyoiseau. Vers la fin de ses jours le nez lui grossit et pommela prodigieusement. Il devint comme un enfant et mourut un peu avant le 5 Mai 1627 auquel temps ses héritiers D^{vt} Cevillé N^{re} firent l'inventaire de ses meubles et papiers et les partages de ses héritiers D^{vt} ledit Ceville N^{re} le 16 Février 1628.

Je l'ai longtemps connu. Il demeurerait à Nyoiseau et est enterré en l'église dudit Nyoiseau.

(f°79) Entre les descendants de Guyonne Cevillé et Pierre Cohon à l'article de Claudine Cohon où il est parlé de René Garnier mari de Françoise Ledin, j'ai trouvé dans les papiers de René Cevillé mon père que D^{vt} lui N^{re} le mardi 4.6.1613 René Garnier fils de †René Garnier vivant S^r de la Repenelais en Renazé et de Claudine Cohon à présent remariée à Pierre Ledin S^r de la Brunelière, M^d et receveur du couvent de

Nyoiseau, y D^t, et Françoise Ledin fille dudit Pierre Ledin et Yvonne Goron sa première femme ont contracté mariage en présence dudit Ledin et Cohon que leur donnent par avance 600 L et encore en présence de Marin Vaslin mari de Renée Goron oncle maternel de ladite Ledin et Julien Cohon S^r du Parc oncle maternel dudit Garnier et au bout dudit C^t est la quittance desdites 600 L et encore de 120 L du 8.12.1617

Françoise Cohon :

(f°74) fille de Pierre Cohon et de Guyonne Cevillé, et sœur des susdits, épousa Yves Hunault S^r de la Motte. Ils demeuraient en la rue Maufumier à Craon.

Ledit Hunault mourut le premier sans héritier et puis elle ne se remaria point et décéda audit Craon et ses frères germains en héritèrent comme appert des partages qu'ils en firent D^{vt} René Cevillé N^{re} le 7 Juin 1619

Renée Cohon :

(f°74) fille de Pierre Cohon et de Guyonne Cevillé, et sœur des susdits fut née le samedi 18 Septembre 1574 à la Haute Beurière. Elle fut baptisée à Bouillé et nommée par Phelinne Cohon fille de Yves Cohon, Renée Cohon fille d'Estienne et François Biou de la Piochère ainsi que l'a cotté en son journal Mathurin Cevillé S^r de la Sorinière

Ladite Renée Cohon mourut sans hoirs et ses frères en héritèrent comme on voit du prisage de la succession de défunt Mathurin Ceville son oncle le 25 Mars 1604 de sorte que lesdits héritiers n'étaient plus que 5 représentants Guyonne leur mère. Ils avaient à partager 2 785 L, mais étant constituées pour le principal des rentes que devaient les héritages dudit Sorinière, pour leur part, ils avaient encore 258 L, ce qui laissa à chacun d'eux 501 L 12 s

Sébastien Cohon :

(f°75) fils de Pierre Cohon et de Guyonne Cevillé, et frère des susdits a été prêtre, duquel il y a beaucoup à dire de choses remarquables, mais ce que j'en sais c'est que confusément, j'aime mieux attendre ou me taire jusqu'à ce que j'en sois plus informé.

Je l'ai connu, vu chez nous et logé chez lui à Nantes.

Il a été docteur de Paris, Régent comme je crois au collège de Nantes ensuite il a été principal et l'était encore du collège de St Clément de Nantes lors que les pères de l'Oratoire de Jésus y furent introduits pour régenter.

Il tenait nombre de pensionnaires ou il a beaucoup gagné

Après cela il eut la scholastique de l'église St Pierre de Nantes

Il avait grand nombre d'autres bénéfices desquels personne des siens n'a été pourvu à sa mort et de grands biens en terres et rentes constitués. On m'a dit qu'il avait environ 20 mille livres de rente à sa mort

C'est ce que j'en sais de plus sur

Julien Cohon :

(f°76) fils Pierre Cohon et de Guyonne Cevillé, et frère des susdits comme il est écrit au journal de Mathurin Cevillé Sorinière, fut né le dimanche 7 Décembre 1577 et nommé par Me Jullien Rabory prêtre, Mathurin Madiot trompette de Bouillé, et Jacquine Jenou D^t au château de Bouillé

Le 30 Juin 1601 Julien Cohon demeura redevable audit Jean Cevillé par l'issue dudit compte de 72 L 9 s 8 d et ledit Guillaume de 22 L 15 s 11 d dont il a payé partie audit vendeur par ses services et allüée estimés à 60 L

Le 30 Juillet 1607 Julien Cohon compte pour la dernière fois avec ledit Jean Cevillé D^{vt} Morinier N^{re} le 27 Juin 1606 par lequel compte ils furent respectivement quittes

Ledit Julien Cohon se maria au Parc près le bourg de Cherré à Perrine fille d'un nommé Pancelot tanneur aussi bien que ledit Julien Cohon

(f°76) Entre autres enfants qu'ils ont eu, ils ont laissé tous deux en mourant 2 enfants une fille nommée Jeanne Cohon femme de René Hamon S^r de l'Arraudière D^t à Miré fort riche, et Jacques Cohon S^r du Parc marié Angers l'an passé 1637, aussi fort riche

Guillaume Cohon :

(f°77) était fils de Pierre Cohon et de Guyonne Cevillé, et frère des susdits.

Il se qualifiait S^r de Pincelou duquel outre ce que dessus à l'article de son frère Julien Cohon, je dirais qu'il est mort sans enfants et que son bien après son décès fut partagé entre les 4 frères et sœurs Sébastien, Claudine, Françoise et Julien

Toute ladite succession fut prisé 1 647 L en principal tellement qu'il est revenu à chacun 41 L 1 s comme j'ai trouvé en l'appréciation D^{vt} Ceville N^e le 21 Juillet 1615 un peu après la mort dudit Guillaume

Fleury Cohon :

(f°77) fils de Pierre Cohon et de Guyonne Cevillé, et frère des susdits ainsi que Mathurin Ceville son oncle l'a écrit en son journal, fut né le 8 Février 1572 et le lendemain baptisé à Bouillé. Il fut nommé par Fleury Hallenault vicair de Bouillé, Jean Cevillé son oncle et (blanc) Robin femme de (blanc) Brossard du Bourg l'Evêque

Il était mort aux partages que firent ses frères des biens de Thieurine et Mathurin Ceville Sorinière car il n'y est point dénommé comme ses autres frères

Jean de Cevillé x ca 1567 Anne Legauffre

Fils de Mathurin de Cevillé et Thieurine Goucet

Tanneur à Cevillé

Ce couple est le plus aisé de cette saga Cevillé.

Certes, Jean de Cevillé, cadet, n'a pas hérité du fief de Cevillé, mais son épouse, Anne Legauffre, fille unique, est très confortablement dotée. En outre, elle va hériter d'oncles chapelains. Cela aide...

Par ailleurs, Jean de Cevillé sait faire fructifier la tannerie, activité qui est toujours enrichissante.

Le contrat de mariage de Jean Cevillé et Anne Legauffre en 1564 est passé par Legauffre, le notaire royal à Angers, mais lorsqu'on regarde bien à la fin de l'acte, il le passe à Craon, c'est à dire qu'il s'est déplacé, sur 2 jours de cheval ou relais cheval à Segré ! Un tel déplacement du notaire sur une telle distance est certainement la marque d'un lien de parenté, lien que je ne connais pas n'ayant pas étudié les Legauffre. Une seconde particularité tient au prénom de Thieurine Gousset, prénom dont j'ai la preuve dans beaucoup d'actes, or, ici le prénom est écrit THIONETTE. Je suis donc toujours aussi perplexe sur ce prénom, mais je m'empresse d'ajouter ce commentaire sur mon fichier famille, à l'endroit où je commente ce curieux prénom. Autre particularité, la dot ne s'élève qu'à 700 livres, ce qu'il faut tout de même considérer en 1564, soit un demi-siècle avant la plupart des contrats de mariage étudiés, et en cette année 1564 la monnaie vait commencé à prendre de la valeur, ce qu'elle continuera sur les 50 ans qui suivent et après. On peut donc comparer cette dot à une dot de 1 000 à 1 200 livres un demi siècle plus tard, ce qui devient plus logique avec le milieu socialement aisé des tanneurs, qui étaient une classe sociale plus aisée que la plupart des artisans : « Le 19 septembre 1564¹⁵ comme en traitant et accordant le mariage de **Me Jehan Sevillé marchand tanneur fils de deffunt honneste homme Mathurin Sevillé et de honneste femme Thionette Gousset demeurant au lieu du Grand Sevillé en la paroisse de Chastelays d'une part, et Anne Legauffre fille de deffunt honneste homme Anthoyne Legauffre vivant marchand tanneur et honneste femme Jehanne Bretonnier ledit deffunt Legauffre vivant demeurant à Château-Gontier d'autre**, le tout auparavant aucunes fiances et promesses de mariage ont fait entre eux les promesses de mariage accords et conventions qui s'ensuivent, pour ce est-il que en noter cour royale d'Angers endroit par devant nous Jehan Legauffre notaire d'icelle furent présents ledit Jehan Sevillé demeurant audit lieu de Sevillé d'une part et ladite Anne Legauffre demeurant en la ville de Craon d'autre confessent avoir fait par entre eulx les promesses de mariage accords et conventions qui ensuivent, c'est à savoir que ledit Jehan Sevillé en la présense autorité et du consentement de sadite mère a promis prendre ladite Anne Legauffre à femme et espouse avecques ses droits et ladite Anne a pareillement en présence et du consentement de sadite mère aussi de sa présence promet prendre ledit Jehan à mary et espoux et iceluy mariage solemniser en face de sainte église si tôt que l'un en sera requis par l'autre pourveu ... que Dieu et notre mère ste église s'y accordent, et a esté à ce présent noble homme Me Estienne Bretonnier sieur de Choimyn demeurant en la paroisse de saint Sauveur de Flée lequel deument établi soubzmis et obligé soubz ladite cour a asseuré audit Jehan futur mary de ladite Anne les immeubles d'icelle Anne valoir présentement à une fois payée la

¹⁵ AD49-5E8 devant Legauffre notaire royal Angers

somme de 700 livres et a promis les luy faire valoir et luy céder la part en ses droits et part de ladite Anne, et au cas que ledit Jehan Seville vende les biens et droits dont ladite Anne est à présent dotée il a promis et demeure tenu convertir et employer icelle somme de 700 livres en achant d'héritage qui sera censé et réputé le propre patrimoine et matrimoine d'icelle Anne ses hoirs et à deffault qu'il fera de ce faire a ledit Jehan Seville ensemble ladite Gousset sa mère ad ce présente ... (3 mots interligne non compris) deuement estably et soubzmis et obligé soubz ladite cour et chacun d'eulx seul et pour le tout du jourd'huy vendu créé et constitué et encores etc à ladite Anne présente qui a achapté pour elle ses hoirs etc la somme de 50 livres tz de rente annuelle à courir du jour de la dissolution de leur mariage, icelle rente admortissable pour ladite somme de 700 livres ou pour la somme que ledit Jehan recepvra de la vendition des choses héritaux qu'il pourra vendre des biens d'icelle Anne, et a ledit Jehan assigné douaire à ladite Anne sur tous ses biens selon la coustume de ce pays, auquel accord de mariage et tout ce que dessus est dit tenir etc dommages etc obligent lesdites parties respectivement l'une vers l'autre et mesmes lesdits Jehan et sadite mère eulx et chacun d'eulx seul etc leursdits biens à prendre vendre en cas de deffault de constitution de ladite rente etc renonçant par especial au bénéfice de division etc et mesmes ladite femme au droit velleyen etc foy jugement condamnation etc fait en la ville de Craon maison de sire Guillaume Hallay marchand en présence dudit Hallay et de Me François Bretonnier chapelain de st Utrape et Mathurin Seville sieur de la Sorinière et Gervais Heunau ? marchand et Jehan Pellerin demeurant à Chastelays tesmoings »

Leur patrimoine va s'accroître tant et si bien que le 29.9.1594, lui qui était le vassal de son frère aîné, possesseur du fief de Cevillé, devient le seigneur de son frère, en achetant le fief de Trourie dont Cevillé relevait.

En 1603, à la mort de son frère, sans héritiers, il hérite en tant que puîné du fief de Cevillé, et ainsi les deux fiefs sont réunis : Jean est devenu son propre seigneur.

Malgré 11 naissances, le couple ne laissera que 3 lignées par Renée, René et Anne.

Le partage de cette mane eut lieu en 1618 car Anne Legauffre fit démission à ses enfants de ses droits. Mais, il se fit en 2 temps, l'un pour le partage en tierce foi des biens de Cevillé, l'autre pour le partage roturier des autres biens.

Pour le partage noble de Cevillé le 22.3.1618, l'aînée est une fille, ce qui l'exclut des 2/3^e. C'est son frère puiné, tout comme dans le partage noble, qui prend les 2/3 des biens de Cevillé. D'ailleurs non seulement il passe devant sa sœur aînée, mais c'est lui qui fait les lots, alors que dans la coutume roturière l'aînée fait les lots.

Le partage roturier des autres biens a lieu le 27.3.1620, préparé en 3 lots égaux par la postérité de Renée, l'aînée, décédée.

Anne, la cadette, première choisissante, prend le 2^e lot avec la métairie de la Chevillerie (Châtelaïs), les closeries de la Jannière, de la Bretelottière, de la Chesnais de Marcillé, de la Micauderie, la maison exploitée par Guillaume Eveillard à Cevillé, qui est l'ancien logis de Cevillé, et une infinité de terres...

René, 2^e choisissant puisque avant-dernier, choisit le 3^e lot avec la métairie noble de la Trourie, les closeries de la Broullerie, du Plessis à Châtelaïs, la maison près des Halles à Craon, voisine de la maison de François Cohon, la maison de la Girardièrre à Cevillé, et une infinité de terres...

Reste aux héritiers de Renée, l'aînée, le 1^{er} lot avec les closeries de la Guertièrre (Contigné), des Mollières, de la Fillonais, de la Chesnaie Huret alias du Chalonge, le Pressoir, (Châtelaïs), la maison neuve de Cevillé où sont décédés Jean et Anne Legauffre, et une infinité de terres...

Les biens de Jean de Cevillé atteignent les 2 000 L de revenu annuel, que son petit-fils Jean de Cevillé mentionne dans son journal. C'est considérable.

« Le 29 mai 1620¹⁶ Sont 3 lots et partages des choses héritaulx demeurés de la succession de deffunctz honorables personnes Jehan de Ceville et Anne Legauffre sa compaigne et espouse vivans sieur et dame de Cevillé paroisse de Chastellays y demeurant, que noble homme Claude Chevalier controleur pour le roy au grenier à sel de Craon et dame Marie Leseure sa compaigne et espouse sieur et dame de la Rougerye, ladite Leseure fille et héritière de deffuncts honorables personnes Marc Leseure et de Renée de Cevillé ... et honorables personnes Me François Besnard lejeune et Marguerite Després sa compaigne et espouse sieur et dame du Moulin neuf, ladite Després fille de Me Catherin Després et de ladite de Cevillé en secondes nopces héritiers pour une tierce partie desdits deffunts Jehan de Cevillé et de ladite Legauffre par représentation deladite Renée de Cevillé, font et présentent à chacuns de honorable homme Me René de Cevillé sieur de la Gueritièrre et à honorable femme Anne de Cevillé veuve de deffunct honorable homme Jehan Moreau vivant sieur de la Chauvetière, lesdits Me René et Anne de Cevillé aussy héritiers chacun pour une tierce partye desdits deffunts pour estre par eulx procédé à la choisie d'iceulx en leur rang et ordre suivant la coustume aux chages cy après

1er lot : la maison neufve ou décédèrent lesdits deffunts tant fons que superficie (f°2) avec les cours et four joignant - Item les trios quartes parties du verger où est la loge et moulin à tan, icelle loge et moulin à tan comprins tant fons que superficie - Item une grange faite de cherpente de terrasse et couverte d'arfoise sise au devant de ladite maison cy dessus - Item l'aire yssye et verger de devant ladite maison à prendre depuis le melieu de la venelle estant entre ladite grange cy dessus et la grange qui sera du second lot et tendant au droit fil au travers du verger à la haye de la pièce de lostel avec le droit de ruaige estant au chemin comme l'on va vers la Daudinière et tout le ruaige en chemin jusques à la barrière de la Ruette à la charge de porter chemin pour aller aux vignes et ailleurs - Item 13 cordes de terre en jardin ou environ sises au jardin proche ladite maison - Item ung appentiz de maison servant de cellier estant au costé vers midy du logis du vieil pressouer qui fut aulx Fauveaulx avec ce qu'il peut appartenir auxdits partaigeans (f°3) de la nature des présents partaiges en l'autre appentiz estant au bout d'iceluy la tout couvert d'ardoise - Item 2 portions de jardin au jardin proche le moulin de Cevillé les deulx proches vers ledit moulin contenant ensemble 11 cordes trois quarts ou environ - Item la moitié du grand jardin qui abutte la pièce de Lostel estant au droit de la chesnaye, le chemin entre eux, contenant ladite moitié 16 cordes et demye ou environ, fandeues au travers le bout proche ladite pièce de Lostel - Item la moitié du grand cloteau de

¹⁶ AD53-3e1-457 devant Pierre Hunault notaire royal à Craon

la grande chesnaye fandeue au long le costé vers le pré court Pivert et ladite moitié tient 2 cordes ou environ - Item une portion de chastaigneraye des Frands Courtis estant entre la chastaigneraye appartenant audit Me René de Cevillé et celle du tiers lot des hommaigés contenant 10 cordes et demye ou environ - Item une autre portion de chastaigneraye en ladite chastaigneraie à prendre depuis une portion vers soullail couchant qui appartient audit Cevillé qu'il a acquise contenant 51 cordes de terre ou environ icelle portion prenant au travers jusques à la portion du 2ème lot cy après - (f°4) Item 2 autres portions de chastaigneraie en la chastaigneraye des Landes au bout proche le moulin de Cevillé une portion de chastaigneraie appartenant audit Me René de Ceville entre deulx contenant lesdites 2 portions 10 cordes deux tiers ou environ - Item une pièce de terre appelée la pièce de Lostel contenant 6 boissellées de terre ou environ - Item une pièce de terre appelée la haulte Tournure contenant 2 journaux 10 cordes joignant la grand pièce du dessus les Landes - Item une pièce de terre du Croix chemin appelée Bresac dont y appartient en jardrin qui est à présent exploité du lieu de la Chesnaye où demeure Maillot contenant 5 boissellées ou environ - Item une pièce de terre appelée la Perrière contenant 6 boissellées de terre ou environ à la charge de porter chemin pour exploiter à bœufs et chartes avec les terres tant des grandes que petites Croisettes des Manceaulx par le hault de ladite pièce - (f°5) Item une portion de terre contenant 5 boissellées à estre prinse et levée en la portion de la pièce de terre des grandes Croisettes au bout vers le soullail levant proche le chemin tendant de Chérancé à Marsillé - Item une portion de terre vers soullail couchant en la pièce des petites Croisettes joignant d'ung costé les pièces des Tournoux contenant 33 cordes ou environ - Item 2 portions de pré au pré du Chesne l'une contenant 5 cordes ou environ située environ le melieu, entre les portions de pré appartenant audit Me René d Cevillé et le pré du tiers lot des hommaigés et l'autre en l'orée vers midi contenant 48 cordes ou environ - Item ung pré clos à part sis près et joignant la prée de Laubrière appartenant au sieur du Buron contenant 60 cordes ou environ - Item une portion de chesnaye située en la chesnaye dudit lieu contenant 17 cordes deux tiers à estre prinse ceste portion au bout du hault aboutant le chemin et au long de la terre dudit Me René de Cevillé d'autre costé la portion de chesnaye du 2ème lot cy après, charté ceste portion et la portion du 2ème (f°6) lot de porter chemin pour exploiter le surplus de ladite chesnaye et autres terres qui ont accoustumé de s'exploiter par icelle - Item le clotteau de la Pasture d'Hierre comme il est clos à part contenant 30 cordes ou environ - Item ce qu'il y a de vigne et terre tant en vigne que garanne au hault du clos de vigne de Lestromsart qui dépend de ces présents partaiges contenant 28 cordes et demye ou environ - Item les deux planches longues de Vieilles Plantes de sur les pièces du pressouer contenant ensemble 30 cordes de terre ou environ sises au clos de vigne de Cevillé - Item une autre planche de vigne estant entre lesdites deux planches abuttant d'ung bout à la vigne de Mathurin Colleau d'autre bout à la vigne de René Guillet contenant 4 cordes et demye ou environ qui fut acquise de Coignart - Item une autre planche de vigne contenant 26 cordes qui fut acquise de Boury avec une planche en hache y joignant et ung petit gobin au (f°7) dessus abuttant la plante de la Daudinière contenant ensemble 3 cordes trois quarts joignant des 2 costés la vigne de René Guillet en partie et abuttant du bout du bas la grand pièce du pressouer sise audit clos - Item une grande planche de vigne contenant 24 cordes ou environ qui fut acquise de François Cevillé sise sur les Sorinières joignant d'un cousté la vigne dudit Me René de Ceville d'autre costé en partie la vigne de Jehan Lamy sise audit clos - Item une autre planche de vigne appelée la planche de la Bourne avec une planche qui fut acquise des Guillels y joignant contenant ensemble 10 cordes trois quarts ou environ sise audit clos - Item une planche de vigne acquise de René Lemanceau estant joignant ladite grand raize sur main gauche en descendant contenant 5 cordes et demye sise audit clos - Item une autre planche de vigne qui fut acquise de Hamon contenant 2 cordes et demye joignant d'un costé la vigne de Claude Genet d'autre costé la planche des Grimaults estant du lot du tiers des hommaigées sise audit clos - (f°8) Item une planche de vigne contenant 7 cordes ou environ joignant d'un costé la vigne dudit René Guillet d'autre costé la vigne de Guillaume Eveillard abutté d'un bout la pièce de la Daudinière comprise au 2ème lot sise audit clos - Item deux rangs de vigne contenant une corde et demye et demy quart estant au costé vers soullail couchant d'une planche de vigne qui appartient aux Eveillard et abutté d'un bout la planche cy dessus - Item 2 planches de vigne en ung tenant contenant ensemble 5 cordes qui furent acquise des Guillels joignant d'un costé la planche de la Rigolloterie cy après spécifiée au présent lot et d'autre costé la vigne de Blaise

Peslier - Item une planche de vigne appelée la Rigolleterie contenant 8 cordes et demie demi quart joignant d'un coté en partie la planche cy dessus d'autre costé la planche de la Soutifièrye abutté d'un bout la pièce du Pressous - (f°9) Item 2 planches de vigne appelée les terres rouges contenant ensemble 12 cordes joignant d'un costé la terre de Pierre Gadebil - Item une planche de vigne estant en harpe contenant 8 cordes trois quarts - Item une planche de vigne acquise de Pierre Jegu qui abutté au chemin dessus ledit clos contenant 3 cordes deux tiers - Item 2 planches de vigne sises audit clos abuttant l'une l'autre joignant la vigne de deffunt René Bazon dont l'une abutte la grand raize qui fut acquis des Guillers contenant 4 cordes ung tiers, acquise des Fauveaulx contenant 3 cordes sise audit clos - Item le lieu et closerie de Gueritier paroisse de Contigné comme se poursuit et comporte avec ses appartenances et dépendances tant maisons loges granges estables pressouer rues et issues vergers prés pastures vignes terres labourables et non labourables sans aulcune réservation en faire et ainsi que le closier audit lieu le tient (f°10) et exploite à titre de moitié chargé des charges cens rentes et debvoirs et obéissances féodales telles qu'elles sont dues - Item les lieux et closeries des Mollières qui sont exploités par Ren Roussilon et Julien Rousseau closiers auxdits lieux en la paroisse de Chastellais tout ainsi qu'ils se poursuivent et comportent tant en maisons granges estables pressouer rues yssues vergers chataigneraye prés pastures terres labourables et non labourables lices landes et comme lesdits deux lieux se poursuivent et comportent leurs appartenances et dépendances est mesmes deschargées des rentes amortyes par lesdits deffunts qui estoient dues sur lesdits lieulx et néanmoins demeure tenu de payer celles qui sont encores à présent deues et qui n'ont esté amorties - Item le lieu et closerie de la Fillonaye en ladite paroisse exploitée par ledit Roussilon comme il se poursuit et comporte tant en maisons et autres logements chargé des charges cens rentes et debvoirs deux pour raison dudit lieu - (f°11) Item le lieu et closerie de la Chesnaye Hired alias du Challonge où demeurent Estienne Lemanceau composé de maisons pressouer avecles caves cavereaulx rondelles et autres ustanciles du pressouer, rues yssues vergers jardin vignes prés pastures terres labourables et non labourables et tout ainsi que ledit lieu se poursuit et comporte sans en faire aulcune réservation chargé des charges cens rentes et debvoirs deubs pour raison dudit lieu - Item une pièce de terre appelée le Pressouer sise près le lieu de Girone paroisse de Saint Clément de Craon contenant 10 cordes ou environ joignant d'un costé la terre du lieu de Gironde d'autre costé la terre de la veuve Me Jehan Lainer avec ung aplacement de tannerye et jardrin estant au pignon de la maison du moulin de Craon, au davant des bechets desdits moullins, chargées lesdits choses des charges cens rentes et debvoirs tant par bled que argent - Item la tierce partye des rentes de bled seigle qui se trouveront estre deues sur les terres du village de Cevillé achaptées par lesdits deffunts de messieurs les chanoines et chapelains de st (f°12) Nycollas de Craon suivant l'abournement qui en sera cy après fait entre les partageants - Chargé ce présent lot outre les autres charges cens rentes et debvoirs que peuvent devoir chacun desdits lieux de la somme de 100 sols pour ayder à payer la somme de 21 livres que lesdits deffunts auroient donnée et léguée par leur testament au curé et chappelains de st Pierre de Chastellais pour le service par eulx ordonné au désir dudit testament passé par deffunt Me François Thibault notaire le 25 août 1611 payable par chacun an du terme de Toussaint entre les mains dudit curé ou autre ayant charge de lui.

2ème lot

Jean de CEVILLÉ °[Châtellais 10.1.1540]* Fils de Mathurin CEVILLÉ et de Thieurine GOUCET x Anne

LEGAUFFRE Fille unique d'Anthoine

a-Renée de CEVILLÉ °[Cherancé 11.11.1567]* †Craon 8.7.1611 Filleule de François Cevillé **[son oncle paternel]**, Renée femme de Guillaume Hallay et Ollive Cheniller femme de Gervais Hayreau **[tante paternelle car fille du 1^{er} mariage de Thieurine Goucet]** x1 Marc **LESEURE** S^r de la Galletière Fils de Marc Leseure, très riche boulanger à Craon x2 Catherin **DESPREZ** Dont postérité suivra

b-René de CEVILLÉ S^r de la Guertière, puis de Cevillé °[Châtellais 28.10.1571]* †Craon ^{StClément} 11.10.1640 Filleul de Mathurin Cevillé, Guillaume Gastineau métayer à la Noë à Châtellais et Delle Lamice dame du Buron x Fromentières (53) 15.9.1605 Guyonne CHESNAYS Dont postérité suivra

- c-Pierre de CEVILLÉ °[Châtélais 14.11.1569 †idem 30.10.1577]* Filleul de Pierre de La Barre S^r du Buron et Claude Ballue S^r du Chemin et de Jeanne Cohon fille de Pierre Cohon beau-frère de Jean Cevillé
[oncle paternel par alliance]
- d-Catherine de CEVILLÉ °[Châtélais 8.3.1574 †idem 8.5.1574]* Filleule de Catherine Lemanceau châtelaine de Châtélais, de Marguerite Haireau et de François Chantepie.
- e-Anne de CEVILLÉ °[Châtélais 1.5.1575 †idem bas âge]* Filleule de Guillaume Moreau châtelain de Châtélais, et de Jeanne Gault femme de Denis Cohon et de Anne femme de François Chantepie
- f-Anne de CEVILLÉ °[Châtélais 18.9.1580]* †idem 18.4.1656 x 1604 Jean **MOREAU** S^r de la Chauvettièrre
Dont postérité suivra
- g-Jean de CEVILLÉ °[Chérancé 25.9.1577 †idem 18.11.1577]* Filleul de Jean Lemestaier, René Pellerin prêtre, et de la femme de Pierre Delaunay de Craon
- h-Charles de CEVILLÉ °[Châtélais 12.1.1578 †idem 19.2.1578]* Filleul de Yves Trouillault et de Renée Lepeltier fille de †Jacques et de Louise Cevillé
- i-autres jusqu'à onze

Jean Cevillé

(f°23) Fils de Mathurin Cevillé et frère de Mathurin, Guyonne, Macé et François.

Il fut né le 10 Janvier 1540 et baptisé à Châtélais par René Cosneau. Son parrain fut Jean Gerard Bois Pepin et Me Estienne Goucet et sa marraine fut Marie Houdemon femme de Guyon Lerier ainsi que René Cevillé l'a cotté en son journal et tiré des mémoires du S^r de la Vilatte

Il eut à ce qu'il m'a dit 11 enfants

Il était tanneur et fut marié avec Anne Legauffre fille de défunt Antoine Legauffre native de St Michel de Faints et Jeanne Bretonnier en sa présence et encore de Estienne Bretonnier S^r du Chemin qui l'obligera à faire valoir le bien de ladite Anne Legauffre 700 L en fonds et fut passé ledit C^t chez Guillaume Hallay tanneur à Craon où elle demeurait comme proche parente de la femme de Guillaume Hallay et chez qui ledit Jean Cevillé faisait son apprentissage de tanneur D^{vt} Jean Legauffre N^{re} Angers en présence de François Bretonnier chapelain de St Eutrope, Mathurin Cevillé et autres le 19 Septembre 1564

Il acheta en compagnie avec son frère François Cevillé l'office et commission de collecteur et revendeur de sel en Châtélais pour 300 L par quittance du 8 Décembre 1577 signée Vauhardy

Il fut curateur avec Mathurin Cevillé son frère des enfants de défunt Robert Repuceau et Emerance Couanne comme on voit en l'article dudit Mathurin ci-dessus en l'année 1595 ou environ.

Il amortit pour lui et Anne Legauffre 6 septiers de blé seigle dus au chapitre St Nicolas de Craon par le village de Cevillé pour la somme de 600 L avec grâce, le 16 Mai 1600 D^{vt} Thibault et puis acheta ladite grâce pour 1 200 L par autre acte

Il acquit pour lui et ladite Legauffre la métairie et domaine de la Trourie de Jacques Maulevault S^r de la Haière et de Renée Coignard pour 660 écus 2/3 le 29 Septembre 1594 (écrit 1694) avec grâce, laquelle puis après il acheta par acte D^{vt} Legauffre N^{re}

(f°24) Angers le 14 Janvier 1600 pour 460 écus sol et 30 écus de pot de vin.

Il hérita de Mathurin Cevillé son frère et fut seigneur du fief de Cevillé lors de leurs partages D^{vt} Thibault le 28 Juillet 1603 par lequel il est qualifié « curateur de Guillaume Cohon »

Lui et Anne Legauffre sa femme étaient de la confrairie du St Sacrement de St Nicolas de Craon et donnèrent 14 L pour leur réception par quittance du 9 Mai 1604

Il fut aussi curateur de Julien Cohon par compte fait avec lui de sa curatelle le 4 novembre 1605 par l'issue duquel compte ledit Cohon demeura redevable d'environ 3 L ce qui fut à rien compté pour être quittes

Ledit Jean Cevillé et Anne Legauffre firent leur testament le 25 Août 1611 D^{vt} Thibault N^{re} par lequel il est dit qu'ils demeurent à Cevillé et veulent être enterrés en l'église de Châtélais, qu'il soit fait chanterie à tous prêtres et donnent à chacun d'eux 10 s, qu'il soit dit tous les vendredis de l'an une absolution avec une messe à voix basse au retour de la procession et encore au retour de la procession du dimanche un « libera me » et oraison sur leurs fosses et une chanterie solennelle le lendemain des Trépassés et 15 s à chacune des 2 boîtes de Châtélais de rente pour lesquelles ils léguèrent sur leurs biens 21 L, leurs exécuteurs nommés audit testament René Cevillé leur fils et Jean Moreau mari de Ane Cevillé leur fille

Ledit Jean était mort le 28 Mai 1619 auquel jour D^{vt} Symon N^{re}, ladite Anne Legauffre sa veuve faisait la démission de partie de ses biens à Marie Leseure femme de Claude Chevalier fille de Renée Cevillé, mariée en premières noces avec Marc Leseure, et encore à Marguerite Després femme de François Benard fille de ladite Renée Cevillé mariée en secondes noces avec Catherin

(f°25) Desprez, à René Cevillé et Anne Cevillé veuve de défunt Jean Moreau

Ledit Jean Cevillé demeura quelque temps à Craon en une maison sous la halle et avait sa tannerie près les moulins de Craon depuis vendue à Pierre Vignais notre cousin

Il décéda le jour St Luc 1617, à ce compte il fut en ménage 53 ans

Il est enterré en l'église de Châtélais au droit de la petite porte et au milieu de l'église et le banc des Cevillés est au dessous de ladite petite porte et pendant que Mathurin Picquet était curé, j'ai Jean Cevillé prêtre assisté à son enterrement et demeurait pour lors en pension chez ledit Picquet

Ladite Anne Legauffre mourut le 30 Février 1620 à Cevillé et fut enterrée avec son dit mari

Ils laissèrent à leurs héritiers 2 000 L de rente sans procès ni dette et leur était dû plus de 1 000 L de dettes actives, mais après la mort des deux on ne trouva point ou bien peu d'argent monnaie.

Je les ai tous les deux connus longuement.

Ledit Jean Cevillé était fort grand et puissant, d'un abord fort doux et sociable, notamment aux marchands et à ceux qui le visitaient. Il eut entre ses valets de tannerie un nommé Jean Peccot et comptait avec lui pour ses services, il dut audit Peccot 50 L par compte du 20 Février 1617, lequel Peccot a depuis succédé audit Jean Cevillé en la tannerie de Cevillé, laquelle il a très bien accommodée et rendue la plus belle et riche tannerie de tout le pays encore que ledit Peccot ne soit aucunement allié à ceux de Cevillé, mais il a été attiré par l'affection de René Cevillé qui le lui a maintenu et donné les emplacements de tannerie et rente et autres droits de tannerie et davantage l'a fait fermier général de tout ce qu'il a dans Cevillé,

D'autant que je l'ai connu et par le récit de beaucoup de personnes qui m'en ont parlé, je dirais qu'il attendait fort patiemment ses dettes, que rarement il les faisait contraindre, il aimait fort à donner l'aumône et dit-on que communément il donnait aux pauvres les sols entiers.

Pendant qu'il vécut à Châtélais, il faisait dire une messe incontinent après la grande affaire de peaux.

Sur la fin de ses ans, il devint comme un enfant et le vin qu'il supportait moins qu'en son jeune âge (f°26) l'incommodait parfois. Il était chez lui d'une grande dépense. Son serment (juron) était pour l'ordinaire « notre Manne », ou bien quand il était un peu fâché « par St Jean ».

Il nous était bien plus libéral que Anne Legauffre notre grand mère, de laquelle on dit qu'elle était un peu plus chiche et opiniâtre moins courtoise et gracieuse. Elle l'appellait « notre Maître »

Anne Legauffre devint aussi sur le déclin de sa vie en une sorte d'enfance et à peu connaître ce qu'elle faisait.

On tient qu'ils n'eurent point ou fort peu de maladies pendant leur mariage.

Si plaise à Dieu j'espère traiter de la famille des Gauffres et de notre alliance avec eux ou je dirai encore quelque chose.

(f°89) Outre ce, m'a dit ledit Piquet que Anne Le Gauffre femme de Jean Cevillé mon grand-père hérita comme nièce de François Chantepie son frère utérin, de Me François Bretonnier prêtre, chapelain de St Eutrope à St Sauveur de Flée, après qu'il fut mort. C'est lui qui assista au mariage de ladite Anne Legauffre avec Etienne S^r du Chemin son frère, et ils s'obligèrent tous deux à faire valoir le bien de ladite Anne Legauffre 700 L en principal C^t en son C^t de mariage D^{vt} Jean Le Gauffre N^{re} à Angers le 19 Septembre 1564 à Craon comme j'ai remarqué en la famille des Cevillé

(f°28) Jean Cevillé mari d'Anne Legauffre fut père de Renée, René, Anne, Pierre, Catherine, Anne, Jean, Charles et autres jusqu'à onze

Pierre Cevillé :

(f°29) Fils de Jean Cevillé et de Anne Legauffre fut né le 14 Novembre 1569 sur les 3 h du matin. Il fut baptisé le lendemain à Châtélais par Estienne Levesque prêtre. Il fut nommé

(f°30) par noble homme Pierre de La Barre S^r du Buron et honorable homme Claude Balue S^r du Chemin et Jeanne Cohon fille de Pierre Cohon beau-frère dudit Jean Cevillé et fut enterré ledit Pierre Cevillé le 30 Octobre 1577 tiré du journal de Mathurin Cevillé. Il fut né après René Cevillé

Catherine Cevillé

(f°30) Fille de Jean Cevillé et Anne Legauffre, ainsi qu'il est au journal de Mathurin Cevillé, naquit le 8 mars environ 2 h du matin 1574, elle fut baptisée à Châtélais et nommée par Catherine Lemanceau chatelaine de Châtélais, Marguerite Haireau et François Chantepie. Catherine mourut le 8 mai et fut enterrée au cimetière de Châtélais. Elle fut après René Cevillé

Anne Cevillé

(f°30) Fille de Jean Cevillé et Anne Legauffre fut née le dimanche 1^{er} mai l'an 1575 sur les 3 h du soir. Elle fut baptisée le même jour à Châtélais par le curé et nommée par Me Guillaume Moreau chatelain dudit lieu, Jeanne Gault femme de Denis Cohon et Anne (blanc) femme de François Chantepie. Ladite Anne est morte et lui a succédé une autre Anne ainsi qu'en fait foi le journal de Mathurin Cevillé

Jean Cevillé

(f°30) Fils de Jean Cevillé et Anne Legauffre fut né le 25 Septembre 1577 et le lendemain jour de St Michel baptisé à Chérancé par Mathurin Varenne prêtre et nommé par Jean Lemestaier et René Pellerin prêtres, sa marraine femme de Pierre Delaunay de Craon. Il mourut et fut enterré le 18 Novembre audit an. Ceci est tiré du journal de Mathurin Cevillé. Il vint incontinent après Anne Cevillé

Charles Cevillé

(f°31) Fils de Jean Cevillé et Anne Legauffre fut né et baptisé à Châtellais et nommé par Me Charles Ricocheau prêtre curé de Châtellais, Yves Trouillault et Renée Lepeltier fille des défunts Jacques Lepelletier et Louise Cevillé le 12 Janvier 1578. Charles Cevillé mourut et fut enterré à Châtellais le 19 Février suivant, ceci est tiré du journal de Mathurin Cevillé. Il vint incontinent après Anne Cevillé.

ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense, avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>

Renée de Cevillé 1x m. Leseure 2x C. Desprez

Fille de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre

Petite-fille de Mathurin de Cevillé et Thieurine Goucet

Avant la découverte du manuscrit de Jean de Cevillé, on savait que Renée de Cevillé était sœur de René époux de Guyonne Chesnays, car Marguerite Desprez est marraine de Pierre de Cevillé fils de René et Guyonne Chesnays en 1619 en tant que cousine paternelle

Jean de Cevillé la donne décédée à Craon le 8.7.1611, date à laquelle le registre des sépultures de Craon existe. Il est peu précis, puisque le nom des femme est la plupart du temps omis, mais il donne ce jour là « ensépulturé la femme de Mr Després », donc bien Renée de Cevillé. Ceci montre l'exactitude d'une grande partie des données qu'il a utilisées.

La **Galletière** est située à Bouchamps, mais proche de Cevillé à Châtellais, la Rougerie à Bouchamps, le Molin-Neuf à Chérancé. Ainsi, Renée de Cevillé a toutes les alliances de sa famille dans un voisinage restreint.

Renée Cevillé :

(f°28) fille de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre, et sœur de René et Anne, fut née le mardi 11 Novembre 1567 jour St Martin environ midi, Elle fut baptisée le lendemain jour St René en l'église de Chérancé par Me Mathurin Laurans curé dudit lieu et fut nommée par François Cevillé, Renée

(f°29) femme de Guillaume Hallay et Ollive Cheville femme de Gervais Hayreau comme il est écrit au journal dudit Mathurin Cevillé

Son premier mari fut Marc Leseure fils de Marc très riche boulanger à Craon et demeurant en la maison ou demeure René Cevillé par acquêt de Marie Leseure sa fille. Il s'appelait S^r de la Galletière

Guillaume Lebon qui a été son valet m'a dit qu'ils demeuraient au grand logis près le cimetière St Clément de Craon, que ladite Renée était de bonne et gaie conversation, mais peu ménagère

Elle eut de son premier mari Marie Leseure vivante à présent et femme de Claude Chevallier S^r de la Rougerie D^t à Craon desquels avec leurs enfants j'espère faire un petit traité

Ladite Renée Cevillé épousa en secondes noces Catherin Després N^{re} à Craon fort célèbre mais au reste tenu pour un homme endetté et qui avait fort peu de soin de sa famille,

De là vient que ladite Renée Cevillé dès le premier an de leur mariage obtint par sentence d'Angers qu'il n'y aurait point entre eux communauté de biens qui fut le 19 Septembre 1600, ensuite de quoi Guillaume Eveillard m'a dit qu'ils ne s'affectionnèrent pas beaucoup l'un l'autre

Elle eut dudit Deprés Marguerite Després femme de François Benard D^t au bourg de Châtellais, desquels j'espère aussi traiter en particulier

Ladite Renée Cevillé avait eu en avancement et mariage 1 680 L comme on voit des comptes et rapports faits entre ses enfants et autres héritiers de la succession de Jean Cevillé et Anne Legauffre D^{vt}

Hunault N^{re} le 27 Juin 1620 desquels rapports il paraît qu'elle fut assistée en sa maladie et mort par son père et sa mère par faute dudit Catherin son mari qui n'en faisait pas d'estime comme dit est

Elle mourut le vendredi 8 Juillet 1611 et fut enterrée le lendemain au cimetière de St Clément de Craon. René Cevillé son frère porta la croix D^{vt} son corps ainsi qu'il la conté en son journal

René Leseure beau-frère de ladite Renée S^r de la Thibaudes Chanoine à St Nicolas de Craon mourut le 19 Juillet 1611 et est enterré à St Nicolas D^{vt} le crucifix

Renée Cevillé et Marc Leseure son 1^{er} mari eurent Marie Leseure

Renée de CEVILLÉ °[Cherancé 11.11.1567]* †Craon 8.7.1611 Fille aînée de Jean de CEVILLÉ et de Anne LEGAUFFRE x1 Marc **LESEURE** S^r de la Galletière Fils de Marc, **boulangier à Craon** x2 Catherin **DESPREZ N^{re} à Craon**

1-Marie LESEURE x Claude **CHEVALIER** S^r de la Rougerie Dont postérité suivra

2-Marguerite DESPREZ °Craon ^{StClément} 29.1.1602 †Chatelais 2.1.1652 filleule de M^e René Ceville et de h. femme Marguerite Jourdan femme de n.h. Jan Hullin S^r de la **Grange** x /1621 François **BENARD** S^r du Moulin Neuf Dont postérité suivra

3-François DESPREZ °Craon ^{StClément} 6.4.1603 filleul de François Cohon S^r de la **Tousche** et de Marguerite Leroy femme de Pierre Davy S^r de la **Souvetterie**

4-Pierre DESPREZ °Craon ^{StClément} 4.6.1607 filleul de h.h. Pierre Chaloxit et de h. femme Renée Cevillé

Marie Le Seure x/1612 Claude Chevallier

Fille de Renée de Cevillé et de son 1^{er} époux Marc Leseure

Petite-fille de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre

Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé et Thieurine Goucet

C^r du roi et controleur au grenier à sel de Craon

Le 30.8.1682 D^{elle} Renée Chevallier femme de René Repusseau, rend aveu pour la pièce ds Croize Hées dépendant de la closerie de Cevillé à elle échue de la succession de †Claude Chevallier et Marie Leseure ses père et mère (AD53-H64 - f°16)

Marie LE SEURE Fille unique de Marc LESEURE 1^{er} époux de Renée de CEVILLÉ x /1612 Claude **CHEVALIER** S^r de la Rougerie (Bouchamps,53)

1-Perrine CHEVALIER °Craon ^{StClément} 26.12.1612 x Craon ^{StClément} 31.7.1634 Pierre **de MONDIERE** S^r des Fuseaux Dont postérité suivra

2-Françoise CHEVALIER °Craon ^{StClément} 3.5.1614 filleule de h.h. Nicolas Chevallier (s) S^r de la Maulnay et de Jacqueline Gouin

3-René CHEVALIER °Craon ^{StClément} 6.10.1615 filleul de M^e René Rousseau **avocat à Craon**, et de Marguerite Cynoir

4-Judith CHEVALIER °Craon ^{StClément} 20.10.1616 filleule de Nicollas Olivier (s) fils de Pierre S^r de Chacune ? Dⁱ à Angers et de Judith Marcellé (s) femme de M^e Pierre Chevalier S^r de Romefort

5-Claude (g) CHEVALIER °Craon ^{StClément} 12.1.1618 filleul de h.h. M^e Bertran Boucault S^r de la Cruardière avocat à Craon, et de h. femme Guyonne Chenais femme de René Cevillé

6-Marguerite CHEVALIER °Craon ^{StClément} 25.2.1619 filleule de Pierre Chevallier écuyer S^r de la Musse **grenetier au grenier à sel de Craon**, et de D^{elle} Marguerite Le Roy épouse de Pierre David écuyer S^r de Boutigné

7-Claude (f) CHEVALIER °Craon ^{StClément} 4.2.1620 filleule de h.h. François Besnard S^r de (blanc) et de h. fille Perrine Chevallier

8-Renée CHEVALIER †1682/ x René **REPUSSEAU**

*(f°99) Enfants et descendants de Renée Ceville et de Marc Leseure son premier mari
Marc Leseure et Renée Cevillé eurent Marie Leseure*

Marie Leseure : (f°99) fille des susdits, ainsi que je l'ai vérifié en l'article de Renée Cevillé sa mère, et encore comme je le vois, a épousé Claude Chevalier S^r de la Rougerie, controleur au grenier à sel de Craon, jusqu'à ce qu'il eut résilié son office à Pierre Mondière S^r des Fuseaux son gendre.

Ils demeurèrent en leur maison à côté de la halle de Craon.

Ils ont toujours vécu en grande estime et fort honorablement.

*Ils vivent encore grâce à Dieu. Ils sont âgés d'environ 40 ans chacun entre autres enfants d'autant qu'il leur en est bien mort, ils en ont qui vivent et que je connais Perrine, Pierre, Renée et Claude
Claude Chevallier mari de Marie Leseure est père de Perrine, Pierre, Renée, et Claude, et 9 à 10 autres*

Perrine Chevalier x1634 Pierre de Mondière

Jean de Cevillé donne la date exacte de sa naissance, et la date approximative qu'il donne pour son mariage est aussi valide. Il fait allusion à une consanguinité, que je n'ai pu éclaircir à ce jour.

Christophe Fouin hérita manifestement des actes de succession de la famille de Cevillé, et du manuscrit de Jean de Cevillé, et il est probable que ce soit lui, ou son beau père, Pierre de Mondière, qui aient rédigées les compléments qui figurent dans le manuscrit sous une écriture différente, et ajoutées bien après 1638

Perrine CHEVALIER °Craon ^{StClément} 26.12.1612 Fille de Claude CHEVALIER S^r de la Rougerie et de Marie LESEURE x Craon ^{StClément} 31.7.1634 Pierre **de MONDIERE** S^r des Fuseaux fils de n.h. Jean de Mondière et de D^{elle} Renée Le Febvre S^r et dame de la Bordelière **paroissiens de Villiers Charlemagne**. Mariage en présence de René Chevallier S^r de la Paigerye, Bertran Boucault S^r de la Cruardièrre, Maurice Foucault

1-Renée de MONDIÈRE °Craon ^{StClément} 27.9.1635 filleule de n.h. Claude Chevallier **C^r du roi et controleur au grenier à sel de Craon**, et de D^{elle} Renée Lefebvre dame des **Fuzeaux**. x Denazé 25.5.1655
Christophe **FOUIN** Fils de René & de Perrine Rousseau

11-Renée FOUIN °ca 1656 †La Chapelle Craonnaise 21.2.1733 **SA-SP**

12-Christophe FOUIN S^r des Fuseaux °ca 1655/1658 †La Chapelle-Craonnaise 30.12.1710 Conseiller au grenier à sel de Craon comme son père (in Angot t4, p.375) Cousin de René Fouin domicilié à Cosmes en 1710 & cousin de René Baraise témoins en 1710 x La Chapelle-Craonnaise 4.3.1685 (sans filiation) Barbe de LONLAY †24.8.1704 V^e en secondes noces de Louis de Torchard, qui lui apporte la terre ^{Sgriale} de la Chevalerie à Villiers-Charlemagne (Angot, t1, p. 652) **SP**

2-Marie de MONDIÈRE °Craon ^{StClément} 19.10.1636 filleule n.h. René Cyreul (s) **écuyer** S^r du **Plessis** et de D^{elle} Marie Le Seure (s) dame de la **Rougerie**

3-Claude (f) de MONDIÈRE °Craon ^{StClément} 13.3.1639 filleule de n.h. Jehan de Mondières (s) S^r de la **Bordelière** et de Claude Chevallier (s) dame de la **Cruardièrre**

Perrine Chevalier : (f°99) fille de Claude Chevallier et de Marie Leseure, et sœur de Pierre, Renée et Claude, fut née l'an 1612 au jour et fête de Noël sur les 5 à 6 h du soir. Son parrain fut Jean Cevillé son grand père maternel et Perrine (blanc) dame de la Rougerie sa grand mère paternelle ainsi l'a remarqué René Cevillé mon père en son journal.

Elle épousa il y a environ 3 ou 4 ans noble homme Pierre Mondière S^r de Fuseaux à présent pourvu de l'office de juge et controleur au grenier à sel de cette ville de Craon.

Il a eu des enfants lesquels en la consanguinité et parentage (blanc) encore vivant sont le septième degré à compter depuis Macé Goucet qu'à connu ledit Eveillard comme dit est en l'article dudit Eveillard.

Les enfants desdits Mondière et Chevalier sont Renée, Marie et un fils né depuis 2 mois, lequel n'a point encore été nommé ni ondoyé à l'église, ce que je sais de bonne part

ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense, avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>

Marguerite Desprez x/1621 François Besnard

Fille de Renée de Cevillé et de son 2^e époux Catherin Després

Petite-fille de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre

Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé et Thieurine Goucet

Il est inhumé « S^r du Moulin Neuf, 50 ans, dans l'église », elle est inhumée « de ce Bourg, 48 ans, dans l'église », ainsi on apprend qu'ils demeurent au Bourg.

Marguerite DESPREZ °Craon ^{StClément} 29.1.1602 †Châtélais 2.1.1652 à 48 ans Fille Catherin DESPREZ et de Renée de CEVILLÉ x Châtélais 22.2.1620 François **BESNARD** S^r du Moulin Neuf °ca 1594 †Châtélais 7.1.1644 Fils de François et Guillemine Le Tessier

1-François BESNARD °Chatélais 28.5.1621 †3.3.1622 Filleul de n.h. Claude Chevallier **contrôleur au grenier à sel de Craon**, et de Guillemine Le Tessier **grand-mère dudit François**

2-Madeleine BESNARD °Chatélais 13.12.1622 Filleul de René de Ceville **oncle maternel** et de Madeleine Benard fille de Mr le procureur de Mortiercrolles **tante maternelle**. x Châtélais 16.1.1643 André **DE LA CHESNAYE** Dont postérité suivra

3-Catherine BESNARD °Châtélais 7.1.1625 filleule de Macé Benard et de Catherine Moreau (s)

4-Marie BESNARD °Châtélais 20.11.1629 Filleule de de h.h. Pierre Chevalier S^r de la Jeunerie et de h. femme Marie Després **tante de la baptisée**

5-François Antoine BESNARD x Perrine DESNOS Dont postérité suivra

(f°100) Les descendants de Renée Cevillé et de Catherin Després son second mary

(f°100) Renée Cevillé femme de Catherin Després fut mère de Margueritte, Pierre etc...

Marguerite Després : (f°100) fille des susdits, ainsi que nous l'avons vérifié dans les partages de la succession de défunts Jean Cevillé et Anne Legaufré, épousa François Benard S^r du Moulin-Neuf 8 jours avant la mort de ladite Anne Legaufré sa grand-mère, chez laquelle à Cevillé elle avait été nourrie petite depuis la mort de sa défunte mère

Ledit Benard est huissier.

Ils demeurent au bourg de Châtélais près les halles dudit lieu sans compter les enfants qui sont morts, Ils ont encore vivants Madeleine, Catherine, Anthoine et (blanc) et environ 3 qui sont décédés en bas âge ainsi que l'ai appris.

Madeleine Besnard x1643 André de Lachesnaye

Elle est sans doute celle qui x Craon 5.11.1652 n.h. Barthélémy BOUCAULT C^r du roi premier président en l'élection de Château-Gontier, paroissien de StRemy de Château-Gontier

Madeleine BESNARD °Chatélais 13.12.1622 Fille de François BESNARD et de Marguerite DESPREZ. x Châtélais 16.1.1643 André **DE LA CHESNAYE alias Deschesnays** †/1665 Fils de †André et Renée Moreau de St Clem de Craon Sont présents Antoine Besnard (sans autre mention, est-ce un frère?), Madeleine Benard ep. Mre Jean Hubert Sr du Bois, René Eveillard Avocat

1-Magdeleine DESCHESNAIS x Châtélais 10.2.1665 Jean **MOUTEUL** Dont postérité suivra

2-Guillaume DESCHESNAIS x Châtélais 1.12.1674 Françoise COINTET fille de †h.h. Jean et de Marguerite Minault, de Niaffles, en présence de Jean Minault écuyer curateur de la mariée, noble h. Jean Mouteul, D^{elle} Françoise (illisible) veuve de René Gueffroy, et de h.h. Gabriel Morel S^r du Puits

Magdeleine Deschesnais x1665 Jean Mouteul

Mariage en présence de ladite Magdeleine Besnard mère de la mariée, h.h. Christofle Monteul chirurgien D^t à Monjan, Ollivier Guillet aussi Me chirurgien, Guillaume Deschesnays frère de la mariée, René Curis M^d tous D^t à Châtélais

Magdeleine DESCHESNAIS Fille de André DE LA CHESNAYE et de Madeleine BESNARD x Châtélais 10.2.1665 Jean **MOUTEUL** S^r de la Chardonnière fils de †noble h. Rolland et Jeanne Belin, S^r et dame de la Chardonnière, en la paroisse de Saint Pierre de Durtal.

1-Madeleine MOUTEUL °15.10.1666 (b Châtélais 5.8.1668) filleule de René de Cevillé S^r du lieu, et de h. femme Catherine Moreau dame de la Genvrye

2-Jean MOUTEUL °Châtélais 23.12.1668 filleul de h.h. Jacques Harangot S^r de Grugé et de D^{elle} Renée de Cevillé (s)

3-Charles MOUTEUL °Châtélais 27.12.1673 filleul de noble et discret Charles Négrier curé d'Eancé, et de Marie Pouriats

4-Françoise MOUTEUL °Châtélais 4.6.1675 filleule de h.h. Joseph Trochon et de Françoise Cointet

François Besnard x Perrine Desnos

François Antoine BESNARD Fils de François BESNARD et de Marguerite DESPREZ x Perrine DESNOS

1-Germain BESNARD °Châtélais 29.1.1688 Filleul de noble Germain Brouard prieur de la Rouaudière, et de Françoise Poupard

2-Pierre Joseph Auguste BESNARD °Châtélais 29.1.1688 Filleul de messire Pierre Joseph Auguste Yvelin prieur des prieurés StPierre de Châtélais et de StJulien l'Ardent, et de dame Marie Desnos

3-François Joseph BESNARD °Châtélais 18.10.1694 Filleul de René Viel et de D^{elle} Anne Fresneau épouse de François de La Barre de la Boissière

ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense, avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>

René de Cevillé xca 1610 Guyonne Chesnays

Fils de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre

Petit-fils de Mathurin de Cevillé et de Thieurine Goucet

Cette famille quitte Châtélais pour Craon

René de Cevillé est inhumé « en présence de Claude Chevallier S^r de la Rougerie, René Eveillard S^r de la Philotais, Pierre Hunault S^r de la Hée, Marin Roger N^{re}, Mathurin Harangot apothicaire S^r de la Brosse, François Mellier apothicaire, Simon Lemetayer S^r du Pin, Sébastien Gabory S^r de la Clazière »

La Guertière est située à Ballots.

René de Cevillé a seulement 2 sœurs, et malgré le fait qu'il soit le second, après Renée, c'est lui qui hérite en partage à tierce foi, du fief de Cevillé, puis en partage roturier de celui de la Trourie.

Il acquiert pour une somme minime des vignes en gast à Châtélais : « Le 18 juin 1610¹⁷ en la cour du roy notre sire endroit fut présente et personnellement establye damoiselle Sainte Harangot veuve de defunt noble François de la Coussais sieur de Longueville demeurant en ceste ville d'Angers paroisse de st Maurille soubzmetant etc confesse avoir aujourd'huy vendu quicté ceddé délaissé et transporté et encores vend etc perpétuellement par hérittaige à Me René de Cevillé sieur de la Guertière demeurant audit lieu de Cevillé en la paroisse de Chastellays absent, nous notaire susdit soubzsigné stipullant et acceptant pour luy ses hoirs etc, 6 portions de terre qui aultrefois furent en vigne et à présent en gast et du tout en friche et buyssons, sittuées au cloux du Creux près le lieu de la Ribaudière en ladite paroisse de Chastellays, lesquelles portions (f°2) soulloyent estre et dépendre du lieu et closerye de la Viventerye sittué en la paroisse de Pommerieux¹⁸, la première desquelles portions est sittuée au bas dudit cloux et abuttant la haye contenant ceste portion 9 cordes de terre ou environ, joignant des 2 costés et abuttant d'ung bout les vignes en gast dudit lieu de la Ribaudière, la seconde desdites portions estant environ le mellieu dudit cloux contenant 24 cordes de terre ou environ joignant d'ung costé la terre de maistr René Lamerye en

¹⁷ AD49-5^E8/074 devant Sanson Legauffre notaire royal à Angers

¹⁸ C'est totalement incroyable car Pommerieux ne touche pas Châtélais, et il y a Saint Quentin et Chérancé entre deux. Les fiefs me surprendront toujours, car leur étendue est parfois déroutante, et je n'ai pas d'autre terme.

partye et partye la terre de Franscoys Cadoz et de la chapelle de (blanc) d'autre costé et abuttant des deux bouts la terre dudit lieu de la Ribauldière fors par ung petit endroict où l'une des portions cy après y abutte en partye, la troiesme desdites portions estant aussy environ (f°3) le mellieu dudit cloux contenant ceste portion 5 cordes trois quarts de terre ou environ, joignant d'ung costé la terre dudit Lamerye, d'autre costé et abuttant d'ung bout la terre dudit lieu de la Ribauldière et abuttant d'autre bout la seconde desdites portions cy dessus et dernièrement confrontée, la quatriesme desdites portions estant au recoing dudit cloux vers soullail levant contenant une corde de terre ou environ joignant d'ung costé la terre de la veufve Louys Jegu d'autre cousté et abuttant des deux bouts la terre dudit Lamerye, les cinq et sixiesme desdites portions estant au hault dudit cloux et abuttant d'ung bout le chemyn tendant du lieu de la Savaryaie à la Mollière contenant ensemblement 8 cordes de terre ou environ l'une (f°4) desquelles joint d'ung costé et abutté d'autre bout la terre de ladicte chapelle de (blanc) d'autre costé la terre dudit Lamerye, l'autre et dernière desquelles deux portions joint des 2 costés la terre dudit Lamerye et d'autre bout la terre de ladicte chapelle de (blanc), comme lesdites 6 portions de terre cy dessus confrontées se poursuivent et comportent o toutes leurs appartenances et despendances sans aulcune réservation ; tenues du fief et seigneurie du Challonge, et chargées des charges rentes et debvoirs féodaux et seigneuriaux s'il se trouve qu'elles en doibvent, que ledit acheteur payera et acquictera pour l'advenyr quitte du passé ; transportant etc et est faite la présente vendition cession et transport pour le prix et somme de 11 livres 18 soubz 9 deniers (f°5) topurnoys à raison de 5 coubz tournoys chascune corde, quelle somme ladite venderesse l'a eue prinse et receue comptant par nos mains et des deniers dudit Cevillé en 12 quarts d'escu et monnoye revenant à ladite somme et dont etc et à ce tenir etc garantir etc dommages etc oblige etc renonçant etc foy jugement et condamnation etc ; fait Angers maison de ladite venderesse présents René Erraud praticien demurant Angers, Me René Lefebvre advocat »

Il meurt en 1640 laissant 8 héritiers. Guyonne Chesnais fait démission et ses enfants vont s'entendre avant de partager sur 2 points essentiels :

Pour éviter la subdivision tant du tiers des hommages que autres non hommages, ou acquêts non tombés en tierce foi joints au domaine desdites hommages ou autrement, et pour conserver les lieux en leur entier le plus commodément que faire se pourra et faciliter lesdits partages, ledit Jean Cevillé et ses cohéritiers sont demeurés d'accord qu'il aurait le lieu et seigneurie de Cevillé tant fief que domaine avec le fief de la Treusrie reconstitué à présent audit fief dudit lieu de Cevillé garennes terres et bedaudières appelé Vaneau, avec le chemin, ensemble ledit fief appelé de Vauneau, avec tous les droits seigneuriaux et féodaux au terme de Notre Dame Angevine auxdits fiefs de Cevillé, la Trouserie et Vauneau - la rente foncière due par les héritiers de †Louis Desalleuz sur le lieu des Chesnots situé au Bourgneuf de Saint Quentin et environs - à la charge que ledit Jean Cevillé laissera jouir ladite Guyonne Chesnais leur mère des choses par elle réservées en sadite démission, et contenues au présent lot pour récompense desquelles jouissances chacun des 6 autres lots suivants rapporteront audit Jean Cevillé la vie durant de ladite Chesnais seulement 23 L/an dont il se contente au moyen de quoi les 6 autres lots suivants seront choisis

René Hubert et Anne Cevillé sa femme ont au préalable accepté pour tous droits successifs la closerie de la Ribaudière à Châtellais, suivant accord D^{vt} Bonnier N^{re} royal à Angers le 16.3.1642, et le lieu du Puits Diffaye par accord le 15.2.1642 D^{vt} ledit Bonnier.

Le 30.4.1642¹⁹ partages des 6 lots de ce qui reste, faits par Jean Cevillé prêtre.

1^{er} lot à Renée Cevillé, 1^{er} choisissant choisi par René Eveillard S^r de la Fillotière son curateur : la 1/2^e indivis du lieu et métairie de la Treusrie à Châtellais, bestiaux ... à tenir censivement dudit Me Jean Cevillé à cause de ses droits seigneuriaux de Cevillé et Vauneau à 1 d de devoir/an à l'Angevine - la 1/2^e de 20 L de rente due par la veuve et héritiers de Pierre Leroy à cause d'une maison

2^e lot à Françoise Cevillé, 2^e choisissant choisi par Jean Hunault procureur fiscal de la baronnie de Craon, son curateur : l'autre 1/2^e indivis de ladite métairie de la Treusrie... et de ladite rente

¹⁹ AD53 devant Hunault notaire royal à Craon,

3^e lot à René Cevillé 5^e choisissant : la closerie de la Brislerie tenue du fief de Cevillé à 1 d de devoir - la rente de 20 L due par la veuve Ballu

4^e lot à Pierre Cevillé S^r du Plessis de présent à Paris, 3^e choisissant, choisi par Claude Chevalier S^r de la Rougerie, son curateur : le lieu et closerie de la Broulerie à Châtélais - la closerie de la Brethelotière à Châtélais - le lieu des grand et petit Leray à Châtélais - 4,5 boisseaux de rente de blé mesure de Mortiercrolle due sur les Daudinières et Gaulerie par Simon Lemétayer et cofrescheurs

5^e lot à Mathurin Cevillé prêtre curé de St Julien d'Angers, non choisissant : les lieux et closeries des Plessis à Châtélais - une maison au bourg de Châtélais ou demeure à ferme Me François Moreau S^r de la Cheuffetière - la rente foncière de 8 L 2 s due par Me Jean Chevalier à cause de la maison où il demeure au bourg de Châtélais - la rente foncière de 62 s due par la veuve Ballue sur une maison située au bourg de Châtélais - 4 L de rente foncière due par Jean Lemeusnier sur certains héritages au bourg de Châtélais - 8 L 3 s due par Jacques Faguiet sur partie d'une maison située sous les halles de Craon - rente hypothécaire de 4 L due sur les tailles de Château-Gontier créée pour 72 L - 300 L de retour de partage dû par le 6^e lot -

6^e lot à Gervais Cevillé S^r de la Fontaine, 4^e choisissant : les maisons et logis de Craon situés rue de Maufumier où demeure à présent ladite veuve et ledit René Cevillé S^r de la Rivière son fils, fors les meubles qui y sont - un jardin clos à part près le pré de Morier proche les fossés dudit Craon - la closerie de la Fontaine à Châtélais - à charge de payer au 5^e lot 300 L

Le 9.6.1642 D^{rt} Pierre Hunault tous présents ou représentés pour la choisie, avec René Hubert mari d'Anne Cevillé auquel est demeuré les lieux de la Ribaudière et le Puisduffais comme dit ci-dessus,

Mais il posait un problème juridique. Le fief de Cevillé est devenu vassal du même seigneur, et il a fallu que d'éminents juristes de l'époque se penchent sur ce point de droit.

Sur les 8 enfants vivants, 4 sont sans postérité dont 3 en religion (Jean, Mathurin et Françoise) et une célibataire Françoise. Les 4 autres ont postérité (René, Anne, Gervais et Pierre).

Le sort des 4 enfants sans postérité est donné dans le contrat de mariage de Pierre de Cevillé et Françoise Leridon en 1674. Il est leur petit fils et fils unique de leur fils Pierre, et il est dit qu'il apporte « les lieux de la Broulerie, la Berthelotière et des Ponts Leray situés à Châtélais, avec les bestiaux et semences, qui lui étaient **échus à son feu père des successions de †Jean de Cevillé prêtre de l'Oratoire, Me Mathurin de Cevillé aussi prêtre, Delle Renée de Cevillé, et de sœur Françoise de Cevillé religieuse au monastère du Buron, frères et sœurs dudit †Pierre de Cevillé** »

Attention : en 2011, j'ai mis sur mon blog, un acte de 1651 chez Louis Coueffe, notaire royal à Angers (AD49-556) portant que Gervais Cevillé, le greffier des eaux et forêts, et fils de René et Gyonne Chesnais, est exécuteur testamentaire de feu Denis Cevillé, prêtre à Gené « son frère ».

René de CEVILLÉ S^r S^r de la Guertière, puis de Cevillé °[Châtélais 28.10.1571]* †Craon ^{StClément} 11.10.1640

Fils de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre x Fromentières (53) 15.9.1605 Guyonne CHESNAYS
[°Fromentières 15.9.1585]* Fille de Gervais

a-Jean de CEVILLÉ °[Châtélais 17.9.1606]* †1669 Filleul de Gervais Chesnais S^r de Champfleury son grand père maternel et de Anne Legauffre femme de Cevillé, sa grand mère paternelle. **Prêtre de l'Oratoire, redigea en 1638 la chronique familiale SP**

b-Mathurin de CEVILLÉ °[Châtélais 20.3.1608]* †1669 Filleul de Jean de Cevillé **son grand père paternel** et de Ambroise Lemasson sa grand mère maternelle. **Prêtre curé de St Julien d'Angers SP**

c-René de CEVILLÉ °[Châtélais 29.11.1610]* Filleul de Julien Chesnais curé de Connié **son oncle** de Guyonne Chesnais sa mère, et de Renée Cevillé sa tante paternelle x1 Marie LEVAYER x2 /1650 Gabrielle MILSCENT Dont postérité suivra

d-Anne de CEVILLÉ °Chatelais 1.11.1612 Filleule de Claude Chevalier S^r de la Rougerie D^t à Craon, et de Anne de Cevillé dame de la Chauvettière x (C^t du 27.6.1634) René HUBERT Dont postérité suivra

e-Gervais de CEVILLÉ °Chatelais 20.5.1615 †1679 Filleul de Gervais Chesnays le Jeune **son oncle** et de Jehanne Legauffre dame de la Tramblays x Jeanne AVELINE †1679/ Dont postérité suivra

f-Jeanne de CEVILLÉ °Chatelais 20.8.1617 †avant ses parents Filleule de René Guérin S^r de la Bodardièrre et de Jehanne Chesnays **sa tante maternelle SP**

g-Pierre de CEVILLÉ °Chatelais 23.6.1619 †/1669 Filleul de h.h. Pierre Ledin, et de Marguerite Desprez

cousine paternelle x Marie GAUDIN Dont postérité suivra

h-Françoise de CEVILLÉ °Chatelais 25.11.1620 †/6.1674 Filleule de Pierre Godier, licencié en droit S^r de

Nautille, **avocat à Angers, son oncle à cause de Jehanne Chesnays sa femme**, et de Jeanne

Guillemine Letessier femme de Françoise Benard S^r du Moulin Neuf, **procureur fiscal de la baronnie de Mortiercrolles. Religieuse au monastère du Buron SP**

i-Madeleine de CEVILLÉ † avant ses parents **SP**

j-Renée de CEVILLÉ °Chatelais 19.7.1626 Filleule de h.h. Pierre Chesnaye S^r du Coudray **oncle maternel** et de Renée Duzeau dame de la Grange en Carbay **SP**

René Cevillé : (f°31) Fils de Jean Cevillé et Anne Legauffre, fut né le dimanche 28 Octobre 1571 avant le point du jour. Le même jour il fut baptisé à Châtelaïs à l'issue de la grand messe par René Gault prêtre vicaire et Charles Ricocheau curé de Châtelaïs, ses parrains furent Mathurin Cevillé, Guillaume Gastineau métayer de la Noë en Châtelaïs, et D^{elle} Renée d'Amice dame du Buron ainsi qu'il est cotté au journal dudit Mathurin Cevillé

Ledit René Cevillé est encore présentement en vie en cet an 1638. Il s'appellait premièrement Monsieur de la Guertière à cause de la métairie de la Guertière en la paroisse de Contigné, échue à son père Jean Cevillé à cause d'Anne Legauffre sa femme.

Il s'appelle à présent Monsieur de Cevillé par leurs partages faits le 21 Août 1618

Après quelques études faites au collège de la Fourmaigerie Angers, il y fit sa pratique, d'où étant retourné à Cevillé il passait comme N^{re} du Chalonge en l'an 1587. Il obtint de Pierre et Pierre les Cheminards père et fils, une permission signée de René Franchot sénéchal du Chalonge de passer comme N^{re} au sein de la châtellenie du Chalonge l'office vaquant par le décès de Jean Juppehault comme appert de ladite commission.

Ledit René Cevillé en l'année 1602 le 30 mars comme appert des lettres desdites dates, eut une permission de Jean Marbaix grand arpenteur en France, signée de lui, et de Gallois son commis

(f°32) de cordeleur et arpenteur par tout le Royaume

Le 22 Février 1607 ledit René Cevillé eut lettres et permission signée Pierre de Rohan, de par son commandement Mr Moreau, portant qu'au lieu de Jean Gerard déchu du pouvoir de N^{re} des juridictions de Mortiercrolles, Flée, Châtelaïs et autres à cause de crime, René Cevillé était subrogé audit office de N^{re} au lieu dudit Gerard du 9 Juillet 1615 et une permission des Cheminarts père et fils signée d'eux audit René Cevillé d'être et entrer l'office de procureur fiscal des lieux fiefs du Chalonge et de la Rivière Coulon.

Il fut encore établi lieutenant des fiefs et assises de Touche Bureau et de L'Isle par une lettre sous seing privé de Madame de Sevigné. Le 6 Avril 1619 Eustache Cothin lieutenant du sénéchal de Bouillé, en l'absence et sous le bon plaisir de Madame de la Cour, expédie une permission audit Cevillé de notifier tous actes sur la terre de Bouillé.

Le 4 Septembre 1619 il eut encore permission de Nicolas Avice sénéchal de la châtellenie de La Bouessière et Lourzaïs, en l'absence et sous le bon plaisir de Mr de la Cour, de passer actes comme N^{re} esdites châtellenies

Le 17 Juin 1615 Jacques Delalande Sgr de Terretiens créé ledit René Cevillé son procureur fiscal au fief de Terretiens.

Le 30 Juillet 1607 Charlotte Catherine de la Trimouille veuve de défunt Henry de Bourbon prince de Condé, donne et signe une permission audit René Cevillé d'avoir l'office de N^{re} dans la baronnie de Craon, laquelle permission et prix confirmée par Gedeon sénéchal de Craon le 16 Juin 1608

Ledit René Cevillé acheta l'office de mesureur de sel à Craon par la résignation qu'en fit Pierre Nouail D^{vt} Hunault N^{re} le 17 Janvier 1620 pour la somme de 120 L

(f°33) Ledit René Cevillé a cotté en son journal ce qui s'ensuit de soi et de Guyonne Chesnais sa femme.

Du 1^{er} septembre 1605 sur les 10 à 11 h du matin fut fait le contrat de mariage de Guyonne Chesnais et de moi à Chanfleury et passé D^{vt} René Yvon N^{re} royal de St Laurent des Mortiers Dⁱ à Château-Gontier, par lequel Gervais Chesnais et Ambroise Lemasson S^r et Dame de Chanfleury et y Dⁱ paroisse de Fromentières père et mère de ladite Guyonne, m'ont promis bailler en avancement de droit successif 2 000 L tournois, sans le trousseau, et au même instant je fiance ladite Guyonne en présence d'h.h. Jean de Cevillé et Anne Legauffre S^r et dame de Cevillé mes père et mère, desdits S^r et dame de Chanfleury et furent faites lesdites fiances par vénérable et discret Me Laurent Lemasson prêtre S^r du Coudray oncle maternel de ladite Guyonne, auxquelles fiances assistèrent h.h. Robert Lemasson et Françoise Jouault S^r et dame des Hauts Pins grand père et grand mère maternels de ladite Guyonne, noble homme Mathurin de Monteclerc S^{gr} de Fromentières, h.h. Guillaume Moreau S^r de la Vilatte, François Benard S^r du Monlin Neuf, François et Claude les Chantepie S^r du Bois Desnoes, Olivvier Juffé S^r des Frogeries, Jean Juffé S^r de la Mothurie, Mathurin Juffé S^r de la Planche, Me Catherin Despreés S^r de la Mantonnière mon beau-

frère, et Renée de Cevillé sa femme, Jean Moreau S' de la Chauvetière mon beau-frère et Anne Cevillé sa femme, Me Pierre Ledin, Pierre Guinefolle, Me Simon Gassit, Jean Eveillard Chevallier, Guillaume Cohon et plusieurs autres.

Mesdits père et mère m'ont aussi promis le même jour 1 900 L par ledit contrat, m'ont quitté de toute ma pension et moi de toutes autres demandes, et le jeudi 15 Septembre 1605 à 5 h du matin j'ai épousé (f°34) Guyonne Chesnais ma femme en l'église de Fromentières, et furent faites les épousailles par vénérable et discret Me Julien Bruneau curé dudit lieu auxquelles furent présents Jean de Cevillé mon père, Jean Moreau S' de la Chauvetière mon beau-frère, lesdits Gervais Chesnais et Ambroise Lemasson père et mère de ma femme, h.h. Robert Lemasson et Françoise Jouault ses grands parents, Missire Laurent Lemasson, Pierre Chesnais S' de la Grostière et beaucoup d'autres

Ils viendront en leur ménage à Cevillé le 15 Octobre 1605

Aux bancs qui furent publiés pour eux à Châtellais et signés de François Chavayère prêtre le 13 Septembre 1605, il y eut certaines oppositions de la part de Elisabeth Cadots de Châtellais contre ledit Cevillé pour quelques paroles et matine qu'elle avait reçue de lui nonobstant ils parachevèrent leur mariage et elle poursuivit par instance Angers et monitoire en laquelle déchu faute de preuves par sentence d'Angers du 12 Décembre 1606 sans dépend

Depuis ce temps là jusques à présent Dieu les a conservés en vie et les y conservera s'il lui plaît pour le bonheur de leur famille dont il fait partie

René Cevillé exerçait le greffe des assises de juridiction de Noyseau des années 1628 et 1629

Ledit René Cevillé et Guyonne Chesnais sa femme ont fait bâtir le grand logis neuf et le commencement fut environ le 12 Janvier

(f°35) 1620 auquel jour ledit Me René Cevillé marchanda à Jacques Cadots masson D' à la Filonnais à Châtellais à tirer la pierre et la toise de muraille comme on voit au journal dudit René Cevillé

Je crois que Anne Legauffre posa la première pierre

Guyonne Chesnais comme il est remarqué au journal de René Cevillé son mari, fut née le dimanche au soir sur les 2 à 3 h le 15 Septembre 1585 et baptisée le lendemain en l'église de Fromentières par Julien Bruneau curé du lieu, son parrain fut Robert Lemasson S' des Hauts Pins, ses marraines furent Jeanne Delaunay dame de Chanfleury sa grand mère et Guyonne Lemasson sa tante D' à Laval

Ledit René Cevillé et Guyonne Chesnais ont eu 10 enfants savoir Jean, Mathurin, René, Anne, Gervais, Jeanne, Pierre, Françoise, Magdeleine et Renée, desquelles Jeanne et Magdeleine sont mortes en bas âge comme sera dit ci-après

Le 20 Novembre 1627 ledit René Cevillé fit publier à Châtellais comme il sortait de Cevillé et allait demeurer à Craon où il est encore à présent,

Peu avant sa mort, il fut affligé d'un court de ventre et d'un dégoût du vin, en sorte qu'il ne buvait plus que du lait. Après avoir reçu tous les sacrements il trépassa entre les bras de Mr Hubert et Françoise de Ceville vers les 2 h après midi le 12 Octobre 1640. Le lendemain fut si pluvieux qu'à prime sur le soir on put le porter à St Clément. Il fut enterré près sa sœur Renée Cevillé au grand cimetière comme il l'avait désiré. Il ne fit aucun testament. Sur son tombeau est gravé une croix et Jesus Maria, avec ces mots « honorable homme René de Cevillé S' de Cevillé, décéda le 12 Octobre 1640, âgé de 69, son corps est ici son âme soit en paradis, aidéz le, tous l'on aimé »

(f°39) René Cevillé est père de Jean, Mathurin, René, Anne, Gervais, Jeanne, Pierre, Françoise, Madeleine et Renée les Cevillés

Jean Cevillé, prêtre, auteur du manuscrit

Jean Cevillé, notre chroniqueur est le fils aîné. Outre sa propre biographie ci-dessous, précisions qu'il prend l'habit des Pères de l'Oratoire un an et un jour après la mort du Révérendissime Père Pierre de Bérulle, cardinal et premier instituteur de l'oratoire en France. Celui-ci est mort le 2 octobre 1629, ce qui placerait la prise d'habit en question le 3 octobre 1630.

(f°39) est l'auteur du recueil de cette famille des Cevillés

Fils de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais, et frère de Mathurin, René, Anne, Gervais, Jeanne, Pierre, Françoise, Madeleine et Renée, fut né le dimanche 17 Septembre 1606 sur les 2 h après midi, la planette (écrit Plana) ou Mars dominait, et fut baptisé le lendemain sur les 3 h après midi en l'église St Pierre de Châtellais par François Chavayer vicaire et Charles Garnier curé dudit lieu, son parrain fut Gervais Chesnais S' de Chanfleury son grand père maternel et sa marraine Anne Legauffre dame de Cevillé sa grand-mère paternelle.

Est à remarquer qu'il eut à son baptistère l'étrene des cloches refaites audit Châtellais, et avait pour lors 4 pères savoir 2 du côté paternel René Cevillé et Jean Cevillé et 2 du côté maternel Gervais Chesnais

et Robert Lemasson et 4 mères une du côté paternel Anne Legauffre, et 3 du côté maternel Guyonne Chesnais, Ambroise Lemasson et Françoise Jouault ainsi qu'a remarqué René Cevillé son père en son journal.

Ledit Jean Cevillé fit ses études sous Mathurin Picquet curé de Châtélais en pension chez lui. Il les continua à Chérancé sous Charles Lemeusnier curé de Chérancé. De là, il alla étudier à Angers sous les pères de l'Oratoire la 1^{ère} année qu'ils y régentèrent au collège neuf, Il fut en troisième sous le père Gabriel Thuillier Piquart (de Picardie), en humanité sous le confrère de Chailly Piquart

A cause de la contagion, il quitta Angers et alla en Rhétorique à La Flèche sous le père Lacour. Après un an de rhétorique, il revint à Angers faire sa philosophie sous lesdits père de l'Oratoire et eu pour maître le père Chauverart Ecosais (d'Ecosse) en logique et physique et pour condisciple un confrère de l'Oratoire nommé Nicollas Branche Champenois (de Champagne) qui depuis est mort faisant sa physique à Angers avec lequel ledit Jean Ceville eu beaucoup de familiarité tellement que pour sa conversation et par l'assistance du père Chauverart il se fit de l'Oratoire sans en avertir aucun de ses parents sinon Pierre Chesnais son oncle maternel.

Après avoir soutenu publiquement ses thèses de philosophie à Angers environ Pâques, lesquelles il dédia à René Cevillé son père, il alla à Orléans et prit l'habit des pères de l'Oratoire en leur maison

(f°41) d'Orléans un an et un jour après la mort de Révérentissime père Pierre de Bérulle cardinal et premier instituteur de l'Oratoire en France.

Ledit Jean Cevillé après 2 ans ou environ à la régence du collège de l'Oratoire à Montbrison en Forez pendant 3 ans de là il fut envoyé régenter la classe d'humanités qu'il a faites 2 ans à Beaune en Bourgogne, après lesquelles 2 années il vint par la permission de son général en la maison de l'Oratoire aux Ardilliers de Saumur pour étudier en théologie pendant lequel temps il n'a rien coûté à ses parents.

Y étant arrivé, il fut voir ses parents qui demeuraient pour lors à Craon. Il prit tonsure à Angers et prit les autres ordres ensuite après un an de théologie, il se fit prêtre à Angers et fut admis à l'ordre de prêtrise par Claude de Rueil évêque d'Angers aux 4 temps d'avril l'exaltation Ste Croix le samedi 20.9.1636 pour la nécessité de sa famille et à la requête de ses proches parents il obtint permission de son général de faire sa demeure pour quelque temps à Craon chez son père et sa mère pendant lequel temps il dit sa première messe aux pères de St Dominique du faubourg et en une grande église neuve, la première qui y fut dite, ce qui est considérable aussi bien que le terme et le premier son des cloches de Châtélais le jour de son baptistaire, puis après il eu une procuration de René Cevillé et Guyonne Chesnais ses père et mère passé par Pierre Hunault

(f°42) N^{re} royal à Craon le 15 Novembre 1636 pour traiter toutes leurs affaires, payer et recevoir pour eux, laquelle il a exercée jusqu'au 26 Septembre 1638, auquel jour il fit transport de son bail à ferme à René Hubert son beau-frère du consentement de ses parents, et rendit ses comptes généraux, où il lui était dû 100 L, de plus mis que reçu, et enfin après avoir pris congé de tous ses parents et amis, remercié Dieu avec tous ceux de sa maison du bon succès qu'il a eu en son travail, il s'est retiré à l'Oratoire en Octobre 1638

Mathurin Cevillé : (f°42) Fils de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais, et frère de Jean, René, Anne, Gervais, Jeanne, Pierre, Françoise, Madeleine et Renée, au rapport du journal de René Cevillé mon père naquit vers la minuit du mercredi 19 et 20 Mars 1608. Il fut baptisé par François Chavayer vicaire et Charles Garnier curé de Châtélais, Jean de Cevillé son grand-père paternel fut son parrain, Ambroise Lemasson sa grand-mère maternelle sa marraine. Il avait aussi bien que Jean Cevillé son frère 4 pères et 4 mères.

Il fit ses études sous Charles Lemousnier curé de Chérancé avec ses 2 frères Jean et René en ce temps là. Il prit les ordres mineurs par dévotion qu'il eut d'être prêtre sans aucun bénéfice.

Peu après, étant en un bateau avec Jean Cevillé son frère, cherchant à tirer de petits cannetons et tourterelles sur l'eau, il arriva que ledit Mathurin ayant avisé 2 tourterelles désireux de tirer, pris de son frère une petite harquebuse à petit ressort par la pointe de laquelle le chien

(f°43) n'était point abattu et toutefois par un hasard décocha fit feu et donna au milieu du genou gauche dudit Mathurin, Par lequel coup après beaucoup de mal, il fut enfin guéri par Pierre Guittet S^r de la Roche chirurgien D^t à Craon, mais il est demeuré boueteux après cela.

Il continua ses études aux pères de l'Oratoire à Angers jusques à la fin de sa philosophie sous les pères Maximilien en quatrième le père Leclerc en troisième et seconde le père de Souvigné en rhétorique et le père Nicolas Branchet en philosophie.

Puis il fut reçu à la prêtrise à Angers par Claude de Rueil évêque d'Angers

Il dit sa première messe en la chapelle Notre Dame de la Coüe

Quelque temps après il alla à Saumur avec son frère Jean Cevillé de l'Oratoire où il fit un an de théologie, lequel étant acquit, il alla demeurer avec Pierre Chesnais son oncle, et depuis ayant pris une maison auprès et ameuillé une petite ménage, il s'est habitué entre les prêtres de l'église paroissiale de St Maurice d'Angers où il est à présent ce 10 Mars 1638

(Note ultérieure) : Il est à présent premier curé de St Julien dans la ville d'Angers, y demeure en bonne estime.

Il a été chanoine en ladite église, et curé environ 12 ans, puis après il permuta avec le prieur curé de Varanne sous Monsoreau ou il alla demeurer environ 4 ans et y est mort et enterré devant l'autel de la vierge dudit lieu le 11 Juin 1661 lors âgé de 53 ans et demi.

René Cevillé Dont biographie et postérité suivront

Anne Cevillé Dont biographie et postérité suivront

Gervais Cevillé Dont biographie et postérité suivront

Jeanne Ceville

(f°46) fille et sœur des susdits, ainsi qu'il est cotté dans ledit journal fut née le 20.8.1617 vers la minuit. Elle fut baptisée à Châtélais. Son parrain fut René Guerin S^r de la Bodardièrre et sa marraine fut Jeanne Chesnais sa tante.

Ladite Jeanne décéda le dimanche 24.9 sur les 5 h après midi, et fut enterrée le lendemain à Châtélais au milieu de l'église

Pierre Cevillé Dont biographie et postérité suivront

Françoise de Cevillé : (f°47) fille et sœur de susdits, fut née le 27.11.1620 un mardi sur les 10 à 11 h du soir sous le signe de Vierge. Elle fut baptisée à Châtélais le jour de Sainte Catherine le 29 dudit mois par Me Mathurin Piquet curé dudit lieu. Son parrain fut Pierre Godier avocat à Angers son oncle et mari de Jeanne Chesnays, et marraine Guillemine Letissier femme de François Besnard l'aîné à présent défunte, ainsi que l'a cotté René de Cevillé mon père en son journal.

Ladite Françoise Cevillé après avoir été pensionnaire quelque temps aux religieuses Ursules de Château-Gontier, est par le commandement de ses parents retournée en leur maison et y est à présent le 10.3.1638

Madeleine Cevillé : (f°47) fille et sœur des susdits fut née le 13.9.1623 un mercredi sur les 7 à 8 h du soir. Elle fut baptisée à Chérancé par Me Charles Lemousnier curé dudit lieu. Son parrain fut François Jaret écuyer Sr de la Palisse et Delle Perronelle Babin femme du prévôt de Château-Gontier le mardi 26 suivant. Ladite Madeleine mourut et fut enterrée à Châtélais le jour

(f°48) de la Saint André 1623 comme il est cotté au journal dudit René de Cevillé mon père

Renée de Cevillé : (f°48) fille et sœur dessusdits, fut née le vendredi 10.7.1626 sur les 10 à 11 h du matin sous le signe d'Agnarius (l'Agneau). Elle fut baptisée le 19 dudit mois à Châtélais par Mathurin Piquet curé dudit lieu. Son parrain fut Pierre Chesnays son oncle maternel et Renée femme d'Ambroise d'Arhuys N^{re} à Laval sa cousine maternelle, ainsi que cotté au journal dudit René Cevillé mon père

René de Sévillé 1x M. Levayer 2x G. Milscent

Fils de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais

Petit-fils de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre

Arrière-petit-fils de Mathurin de Cevillé et de Thieurine Goucet

En partie selon Bernard MAYAUD T15, et autre partie selon Fonds Du Brossay (AD53-200J)

Célestin Port donne René de Cevillé comme dernier possesseur du moulin de Cevillé.

Il est parrain à Châtélais le 3.9.1625 de Pierre Blanchouin

IL semble avoir pris la suite de son père à Craon, où je le trouve N^{re} royal (acte du 12.6.1643), puis on le retrouve à Freigné, sans doute sous l'influence de son épouse Marie Levoyer, puis il finira à Châtélais.

Le 12.6.1643²⁰ Mathurin Ceville prêtre à Angers StJean Baptiste, vend à René de Cevillé son frère N^{re} royal à Craon une grande maison jardin et appartenances au bourg de Châtélais où de présent demeure François Moreau S^r de la Chaufrètière ; 15 L de rente foncière sur Jehan Chevalier prêtre ; 2 boisseaux

²⁰ AD49 Garnier notaire royal à Angers

de blé seigle de rente mesure de Mortiercrolle à lui due sur le lieu du Charil à Saint Quentin, le tout pour 984 L

Le 12.7.1645 René Cevillé S^r de la Rivière père et tuteur naturel de ses enfants de th. femme Marie Levoyer, D^t en la paroisse de Freigné, baille à ferme pour 5 ans à Pierre Constantin M^d filassier et Perrine Peuton sa femme, D^t à Angers, un logis situé sur Lionoyse à Angers vis à vis du logis de Puigaillard composé de boutique, chambre basse, une chambre haute et un grenier, usage du puits étant en la muraille commun avec le logis de Pierre Guilbault, pour 40 L/an (AD49 Garnier N^{re} Angers)

Le 30.12.1664²¹ il est notaire royal à Châtellais

Il est créancier le 2.11.1651 de 300 L sur René Chesnais de Champfleury, qui lui délègue pareille somme à prendre sur le prix de la métairie de « Size Congnard en Azé » qu'il vend à Pierre Dublineau (Acte Letessier).

Il est inhumé dans l'église de Châtellais le 21.10.1679, âgé d'environ 67 ans.

De son 1^{er} mariage il a eu Anne et du 2^e Renée et Marie Claude (AD53-B2412)

René Cevillé : (f°44) Fils de René et de Guyonne Chesnais, et frère de Jean, Mathurin, Anne, Gervais, Jeanne, Pierre, Françoise, Madeleine et Renée, ainsi qu'il est cotté au journal de mon père, fut né un mercredi 29 Novembre 1610 jour et fête de St Michel sur les 3 h après midi. Il fut baptisé le lendemain à Châtellais par François Charaire prêtre vicaire de Châtellais, son parrain fut Julien Chesnais curé de Connié oncle de Guyonne Chesnais sa mère, sa marraine fut Renée Cevillé sa tante paternelle. Il avait aussi 4 pères et 4 mères comme ses 2 frères aînés.

Après quelque peu d'études faites à Chérancé avec ses 2 frères, il fut en pension chez Mr Morinière à Nantes pour apprendre l'écriture et l'arithmétique, et puis fit quelque apprentissage de tannerie dont s'étant retiré il suivit la pratique à Craon sous René Eveillard N^{re} à Craon et puis sous Mr de la Combre Courtin avocat à Angers où il est encore à présent en ce mois de mars 1638

(Note postérieure) : Il a été marié avec Marie Levoyer et ont eu René, Marie, Anne les Cevillés

Ladite Levoyer décéda le 4 Mars 1644

Ledit René se maria en seconde nocces avec Gabrielle Milcent en l'an 1647 et en eut des enfants Charlotte, Françoise, Gabrielle et Renée qui sont tous morts restant ladite Renée.

René de CEVILLÉ °[Châtellais 29.11.1610]* †Châtellais 21.10.1679 Fils de René de CEVILLE S^r de la Guetière et de Guionne CHESNAYE x1 Marie LEVOYER †Châtellais 4.3.1644 x2 1647 Gabrielle MILCENT †Châtellais 17.6.1651 Inhumée dans l'église

1-René de CEVILLÉ

2-Marie Claude de CEVILLÉ †Château-Gontier ^{StJean} 1.12.1706 x Angers ^{StMaurille} 15.1.1663 Claude

BOUCHARD Dont postérité suivra

3-Anne de CEVILLÉ (du x1 Marie Levayer) †/1696 x Châtellais 10.1.1668 Louis **COURCIER**. Dont postérité suivra

4-Charlotte de CEVILLÉ (du x2 Gabrielle Milscent) †bas âge

5-Françoise de CEVILLÉ †bas âge

6-Gabrielle de CEVILLÉ †bas âge

7-Renée de CEVILLÉ x1 Châtellais 22.11.1672 René **de DIEUSIE** écuyer S^r de la Ripellière et de la Pommeraie x2 Ste Gemmes d'Andigné 17.1.1684 Louis **de DIEUSIE** Dont postérité suivra

Anne de Cevillé x Louis Courcier

Mariage religieux en présence de Louis Coursier et René de Cevillé pères, Marie Regnard, Me René Levoyer curé de L'Hôtellerie de Flée, Jacques Hunault curé de St Aubin du Pavoil, Pierre Godier prêtre à St Quentin, noble homme Claude Bouchard, D^{elle} Marie Claude de Cevillé, D^{elle} Anne Coursier, D^{elle} Renée de Cevillé, h.h. Mathurin Coursier frère, Pierre Bougeon

En 1696 Anne de Cevillé est morte et représentée par Marie Courcier femme de Joseph Boury et autres (AD53-B2412)

²¹ AD53 acte Oudin cité in fonds Du Brossay

Au mariage de Anne Courcier, le registre paroissial donne « D^{elle} Anne Courcier fille de t^{noble} homme Louis Courcier et D^{elle} Anne de Cevillé, 27 ans, en présence de Marie Delhomeau veuve de Mathurin Jamet, belle mère de l'époux, Guillaume Jamet praticien son frère, D^{elle} Marie Jamet sa sœur, de noble homme Louis Courcier S^r de la Mothe frère de l'épouse, Joseph Boury son beau-frère, et Mathieu Bodin son cousin »

Anne de CEVILLÉ †/1696 Fille de René de CEVILLE et de sa 1^{ère} épouse Marie LEVOYER x Châtellais
 10.1.1668 Louis **COURCIER** fils de noble homme Louis et de D^{elle} Marie Regnard d'Angers la Trinité
 1-Marie COURCIER °20.12.1668 x Louvaines 16.11.1687 Joseph **BOURY** Dont postérité suivra
 2-Louis COURCIER S^r de la Mothe
 3-Anne COURCIER °ca 1674 x Louvaines 20.12.1701 François **JAMET** °Bécon-les-Granits Fils de noble homme Mathurin et de Jeanne Adam

Marie Courcier x1687 Joseph Boury

Marie COURCIER Fille de Louis COURCIER et de Anne de CEVILLÉ x Louvaines 16.11.1687 Joseph **BOURY**
 Fils de Pierre S^r du Renier et de Jacqueline Suhard
 a-Anne BOURY °SteGemmes d'Andigné 11.2.1689 x Louvaines 4.2.1709 Michel **BOURDAIS** Dont postérité suivra
 b-Pierre BOURY °ca 1690 x 1713 Jeanne BOURDAIS sœur de Michel
 c-Jacquine BOURY °ca 1691 †Louvaines 8.5.1696
 d-Marie BOURY °ca 1692 x Louvaines 14.11.1717 Joseph **DROUINEAU** S^r de la Rivière Dont postérité suivra
 e-Marie-Françoise BOURY °Louvaines 2.6.1693 †idem 22.9.1694
 f-Joseph BOURY b Louvaines 4.1.1696
 g-Madeleine Marie BOURY °Louvaines 20.8.1696 †idem 6.11.1696
 h-Jacquine BOURY sœur jumelle de la précédente †Louvaines 6.11.1696
 i-Louise BOURY °Louvaines 18.10.1698 †SteGemmes-d'Andigné 5.12.1770 x Louvaines 7.10.1721 Mathurin **FAULTRIER** Dont postérité suivra
 j-Aymeric BOURY °Louvaines 17.12.1699 †idem 5.1.1700
 k-Jacquine-Lucie BOURY °Louvaines 15.8.1702 x La Jaille 10.2.1738 Jérôme **MOREAU** Dont postérité suivra
 l-Joseph BOURY °Louvaines 20.8.1704 †idem 24.9.1704

Anne Boury x1709 Michel Bourdais

Anne BOURY °SteGemmes d'Andigné 11.2.1689 Fille de Joseph BOURY et de Marie COURCIER x Louvaines
 4.2.1709 Michel **BOURDAIS** °Candé Fils de Michel et Anne Fromy
 1-Anne BOURDAIS °Louvaines x La Jaille 22.8.1740 Alexis **GALERNEAU** °Segré Fils de Marie Galerneau

Marie Boury x1717 Joseph Drouineau

Le 20.4.1750²² C^t de mariage entre Louis Forest M^d cirier à Durtal, fils de Claude M^d et de Françoise Chaudet, avec Marie Drouineau fille de †Joseph Drouineau S^r de la Rivière et Marie Boury présente, D^t à la maison de la Motte Marais à Louvaines. Il apporte 3 000 L de dot et elle ses biens hérités de son père pour 1 200 L. En présence de Louis Chaudet et Louis Orry prêtre cousins du futur, Nicolas Jan et Marie Fourré ses frères et sœur, et de Louis Drouineau frère de la future, Mathurin Faultrier M^d fermier et Louise Boury son épouse, Hierosme Moreau et [Jacqueline] Boury son épouse ses oncles et tantes, Claude Faultrier et Thérèse Poillepré son épouse, Alexis Galerneau chirurgien et Anne Bourdais son épouse, cousins germains

Marie BOURY °ca 1692 Fille de Joseph BOURY et de Marie COURCIER x Louvaines 14.11.1717 Joseph **DROUINEAU** S^r de la Rivière °Jarzé Fils de Mathurin et de Perrine Rousseau
 1-Marie DROUINEAU x (C^t 20.4.1750) Louis **FOREST** M^d cirier à Durtal Dont postérité

²² AD49-5^E32/077

2-Louis DROUINEAU x La Jaillette 13.10.1766 Geneviève TRIOCHE °SteGemmes Fille de Joseph et de Angélique Gouin

Louise Boury x1721 Mathurin Faultrier

Mathurin Faultrier descend par sa mère, Catherine Thibault, d'une très ancienne famille de La Jaillette, ayant donné un desservant, vaut à celle-ci l'inhumation sous le ballet de l'église de la Jaillette en 1694.

Ses parents, Claude Fautrier et Catherine Thibault, D^t à St Martin-du-Bois, rendent avec le 19.10.1683 à la seigneurie du prieuré Notre Dame de la Jaillette, pour la métairie de la Favriz au Lion-d'Angers, composée de maisons manables, étables, toits à porcs, jardin, pâtures, prés, terres labourables et non labourables, doit 12 boisseaux de froment rouge mesure du Lion à l'Angevine, et pour la Jarillais et la closerie de la Favriz 8 boisseaux (AD72-H486).

Son frère Claude est curé de Louvaines.

Ainsi, Mathurin Faultrier n'est pas un inconnu pour les Jésuites de La Flèche, fort difficiles dans le choix d'un fermier pour leur prieuré, d'autant qu'en 1724, la situation est catastrophique, et les impayés nombreux, par suite de la mauvaise gestion du précédent fermier. Ainsi, la métairie de Loisseau, très ancienne rente du prieuré, est alors impayée depuis 39 ans etc...

Le prieuré de la Jaillette est une ferme importante (1 750 L/an en 1754) et les revenus en nature tels que chapons, poulets, beurre, et vin, dépassent de loin la consommation du fermier et sont aussi d'un grand rapport. Mathurin Faultrier l'obtient en 1724 et saura la faire valoir pendant les 30 années qui lui restent à vivre, laissant à leurs 3 enfants une jolie fortune.

Le couple demeure à la maison prieurale, ce qui est nécessaire à la bonne gestion d'une ferme, à savoir une surveillance de proximité et une action continuelle sur le terrain,

Louise BOURY °Louvaines 18.10.1698 †La Jaillette 5.12.1770 Fille de Joseph BOURY et de Marie COURCIER x Louvaines 7.10.1721 Mathurin **FAULTRIER** °StMartin-du-Bois 31.7.1686 †La Jaillette 7.8.1751 Fils de Claude et de Catherine Thibault

1-Claude Joseph FAULTRIER °La Jaillette 22.11.1724 †Angers 13.11.1776 x SteGemmes-d'Andigné 30.9.1748 Gabrielle Thérèse POILPRÉ Dont postérité suivra

2-Olivier-Jacques-Emélie FAULTRIER °La Jaillette 3.5.1729 Prêtre, vicaire de St Maurielle d'Angers puis curé de Combrée pendant plus de 25 ans, au cours desquels il s'efforça de nourrir et vêtir les pauvres. Il résilia en 1785, devint chanoine à Angers, où la Révolution venue, il est d'abord considéré comme « âgé », puis noyé à la Baumette près d'Angers (extrait du Livret de famille Godart-Faultrier, 1884)

3-Lucie Anne FAULTRIER °La Jaillette 7.3.1732 †Angers 1794/1795 x La Jaillette 26.11.1754 Pierre **BOREAU** S^r de la Besnardière °Thorigné 1733 †Angers 29.5.1783 fils de Pierre Boreau des Landes, négociant D^t à Thorigné, et de Anne Buscher

Claude Faultrier x1748 Gabrielle Poilpré

Leur contrat de mariage est le signe d'une très grande aisance. Il est M^d fermier de la Basse Rivière à Ste Gemmes puis en 1754, du prieuré de la Jaillette peu après le décès de son père Faultrier, après avoir signé le bail dont il est question ci-dessus.

Le 30.9.1748 C^t de mariage entre Claude Joseph Faultrier, 25 ans, fils de Mathurin Faultrier M^d fermier et Louise Boury son épouse, D^t ensemble au prieuré de la Jaillette, avec Gabrielle Thereze Poillepré fille de n.h. Henry S^r de Dery et de D^{elle} Marie Thereze Guyon, D^t au lieu seigneurial de la Basse Rivière à Ste Gemmes près Segré. **Il apporte 8 400 L en argent** dont 5 400 L pour la ferme de la terre de Chauvon durant les deux premières années soit 2700 L/an, plus 5116 L de bestiaux et semences que ses parents lui relaissent sur ladite terre de Chauvon. Elle apporte **la closerie de la Boibansaye à Chazé-sur-Argos**, plus 100 L/an à prendre du fermier de **la closerie de la Coudre à La Chapelle sur Oudon, et en outre 1 000 L, et encore 3 000 L d'huy en 10 ans...** fait au lieu seigneurial de la Basse Rivière à Ste Gemmes, en présence de Faultrier clerc tonsuré, et Lucie Faultrier ses frère et sœur, Hierosme Moreau M^d et Jacqueline Boury, oncle et tante, Marie Boury veuve de Joseph Drouineau aussi tante, Louis et Marie Drouineau cousins

germain, et du côté de la future de n.h. René Pinson S^r du Carqueron et Marie Jeanne Poillepré son épouse, son beau-frère et sœur, Me Jean Baptiste Mathurin Poillepré oncle, le S^r Balthazard Poillepré aussi oncle (7)

Le 7.8.1754, les Jésuites de La Flèche octroient le bail à ferme du prieuré de la Jaillette, à Claude Joseph Faultrier M^d fermier et D^{elle} Thérèse Gabrielle Poillepré, et exigent la caution de Louise Boury sa mère.

Le couple a 8 enfants, dont certains resteront attachés à La Jaillette.

Malgré son âge avancé (70 ans) Thérèse Gabrielle Poilpré connaîtra les prisons révolutionnaires, au Séminaire puis aux Camélites.

Claude Joseph FAULTRIER °La Jaillette 22.11.1724 †Angers 13.11.1776 Fils de Mathurin FAULTRIER et de Louise BOURY x SteGemmes-d'Andigné 30.9.1748 Thérèse Gabrielle POILPRÉ °ondoyée 9.2.1723 (b La Chapelle-sur-Oudon 1.6.1723) †Angers 16.8.1794 Fille d'Henry, M^d fermier, et de Marie Thérèse Guyon

1-Thérèse Henriette Louise FAULTRIER °SteGemmes -d'Andigné 10.8.1749 †idem 20.12.1831 x La Jaillette 26.2.1771 Lézin **BOREAU** S^r de Roince Dont postérité suivra

2-Claude-Mathurin-Jérôme FAULTRIER x La Boissière (53) 30.9.1777 Renée BOUCHARD Dont postérité suivra

3-Marie-Adélaïde FAULTRIER D^{elle} de la Coudre (La Chapelle-sur-Oudon, 49, hérité des Poilpré), dite « Lacoudre » °SteGemmes-d'Andigné 29.7.1751 **SA**

4-Lucie-Renée FAULTRIER °SteGemmes-d'Andigné 1.12.1753 †idem 18.10.1816 x Angers StMichel la Pallud 10.4.1777 Jean Jacques **BOREAU** Duchesneau °Thorigné 30.1.1743 †idem 14.6.1812 [frère jumeau de Lézin Boreau, son beau-frère ci-dessus] Dont postérité

5-Perrine-Jacquine-FAULTRIER °SteGemmes-d'Andigné 24.12.1754 †idem 1.5.1756

6-Israël-Michel-Alexis FAULTRIER °SteGemmes-d'Andigné 14.3.1756 x Françoise GOHIER Dont postérité suivra

7-Henriette FAULTRIER °La Jaillette 15.6.1757 †Angers 11.8.1809 x Angers 26.5.1789 Jacques **DESCHERES SP**

8-Jeanne Marguerite FAULTRIER °La Jaillette 27.5.1759 x1 René **BESSIN** x2 Angers 21.3.1786 Esprit-Benjamin **BANCELIN**

Thérèse Faultrier x1771 Lézin Boreau

Le 22.6.1791 André Jules César Le Clerc de la Ferrière chevalier de l'Ordre Royal et militaire de St Louis D^t à sa terre de la Basse Rivière à Ste Gemmes vend à Lézin Boreau de Roince négociant et Thérèse Faultrier son épouse, D^t au bourg de Montreuil sur Maine, la terre de la Basse Rivière fief et sujets, cens rentes, et une maison de maître jardins, la métairie de la Petite Gogearrière, la closerie de la Fourneraie, le tout à Ste Gemmes, pour 60 000 L (Champroux N^{re} Segré)

Le 8 thermidor XI, C^t de mariage entre Pierre Boreau Dumesnil fils de †Lézin Boreau de Roince et de Thérèse Henriette Louise Faultrier, D^t à la Basse Rivière à Ste Gemmes, avec Rose Renée Esnault de la Frimaud fille de † Jean Philippe et de Marie Anne Grosbois, cette dernière veuve en 1^{ère} noces de Pierre Bobot), D^t à Segré. Il reçoit 2 000 F plus la jouissance de la maison de maître du Pilory et de la closerie du Moulin, et de la Ragottière, à Champteussé, de la succession de †Lézin Boreau de Roince son père. Elle reçoit 1 200 F plus ses habits plus 350 F (Champroux N^{re} Segré),

Thérèse Henriette Louise FAULTRIER °SteGemmes -d'Andigné 10.8.1749 †idem 20.12.1831 Fille de Claude FAULTRIER et de Thérèse POILPRÉ x La Jaillette 26.2.1771 Lézin **BOREAU** S^r de Roince °Thorigné 30.1.1743 †SteGemmes-d'Andigné 21.12.1796 fils de Pierre Boreau des Landes, négociant D^t à Thorigné, et de Anne Buscher [Lézin est frère de Pierre Boreau de la Besnardière, oncle paternel par alliance de Thérèse Faultrier]

1-Pierre BOREAU x 1792 Rose Renée ESNAULT

Claude Faultrier x1777 Renée Bouchard

Magistrat au Lion-d'Angers

Le 28.5.1791²³ Etienne Bassereau curé du Lion d'Angers, Pierre Moreau de la Touche négociant D⁺ à sa terre de la Touche à Montreuil sur Maine, François Bernier ancien négociant D⁺ au Lion d'Angers, et Claude Faultrier négociant D⁺ au lieu de la Roche (la Roche au Fesle) au Lion d'Angers ont fait l'acquisition en société le 22 mars dernier de 4 métairies et domaines nationaux la Barillerie (à Faultrier), la Sablonnière (Bernier), la Petite Isle au Lion d'Angers (à Basseray), la Grande Chenaye à Montreuil (à Moreau NB pas la même qu'à St Martin du Bois) pour 123 000 L et ayant tout intérêt à les diviser, conviennent du partage en égalisant les lots.

Claude-Mathurin-Jérôme FAULTRIER °SteGemmes-d'Andigné 10.7.1750 †Le Lion-d'Angers 2.1.1830 Fils de Claude FAULTRIER et de Thérèse POILPRÉ x La Boissière (53) 30.9.1777 Renée BOUCHARD °La Boissière(53) 27.9.1751 Fille de Jacques S^{gr} du Bignon et de Renée Beu ; petite fille de Toussaint Bouchard et de Jeanne Garnier : arrière petite fille de Claude Bouchard et de Marie Claude de Cevillé

1-Marie-Thérèse-Amélie FAULTRIER °La Jaillette 17.12.1778 † Le Lyon d'Angers 28.10.1836 x Henri **GENDRON** Dont postérité suivra

2-Claude-Pierre-Jacques FAULTRIER °Combrée 25.10.1780 x Louvaines 16.5.1805 Thérèse BESSIN *[sa cousine]* Fille de René et de Jeanne Faultrier **SP**

3-Arsène-Jean-Marie FAULTRIER x 1812 Marie CAILLIN Dont postérité suivra

4-Amédée FAULTRIER x Joseph **MESLAY** Dont postérité suivra

Marie-Thérèse Faultrier x Henri Gendron

Notaire et propriétaire à Tigné

Marie-Thérèse-Amélie FAULTRIER °La Jaillette 17.12.1778 † Le Lyon d'Angers 28.10.1836 x Henri Gatien **GENDRON** °ca 1782

1-Euphrasie GENDRON

2-Arsène Amédée GENDRON °ca 1813 x Titné 30.9.1839 Auguste **CARRÉ** Dt Angers °ca 1814 fils de Mathieu et de + Perrine Marie Montrieux

21-Amédée CARRÉ †La Fosse-de-Tigné 30.8.1883

22-Amélie CARRÉ x N. **BOSSU** N^{re} à Thouarcé

3-Narcisse Raymonde GENDRON °Tigné 13.9.1818 x Pierre Marie Laurent René **PETON** ° 8 5 1819 **maire de Tigné, Cr général** Dt Château de Tigné, fils de Pierre et de + Marie Anne Gabrielle Laurence Gendron

31-Pierre Sulpice Ismaël Rémond PETON

32-Marie-Thérèse-Amélie PETON x Emile-Jules-Louis **TEXIER** °Sol (35) ca 1832 †Laval 18.4.1886 **N^{re} à Laval**. Fils de Joseph Toussaint Texier et de Marie Stéphant

33-Arsène-Ange-Isabelle PETON °Tigné 7 11 1842 †Changé 10 11 1914 inhumée Changé x Tigné (49)

20.4.1861 Louis Jean **GAREAU** °Changé 16.9.1827 †idem 6.8.1883 **médecin, chirurgien en chef à l'hôpital de Laval, chevalier de la Légion d'honneur**. Fils de Jean Jacques et de Marie Jeanne Badier

33-Aline PETON x Gabriel **ROGERON** dont Louise ROGERON

34-Joseph PETON Médecin à Saumur

35-Raymonde PETON †14.10.1872 x N. **VETAULT** médecin aux Ponts-de-Cé, dont Louis VETAULT

Arsène Faultrier x1812 Marie Caillin

N^{re} au Lion-d'Angers, Maire du Lion-d'Angers 1835-1837

Arsène-Jean-Marie FAULTRIER †Le Lion-d'Angers 3.7.1841 x 1812 Marie CAILLIN Fille de François, juge de paix à Châteauneuf-sur-Sarthe, et de Jeanne Bougler

1-Hippolyte FAULTRIER †19.3.1817 **SP**

²³ AD49 devant Champroux noire à Segré

2-Arsène (f) FAULTRIER x Victor **GODARD** °Angers 1840 †1895 Archéologue, il ajoute à son nom celui de son épouse et est connu sous le nom de « Victor GODARD-FAULTRIER » (cf biographie ci-dessous)

21-Arsène-Marie GODARD

22-Hippolyte GODARD dont André Dont postérité

Victor GODARD-FAULTRIER

Archéologue. Membre de la Société Française d'Archéologie dès 1838, correspondant du ministère de l'Instruction Publique, membre de nombreuses sociétés et commissions, il a publié de très nombreux ouvrages et articles, dont « *l'Anjou et ses Monuments*, 1839 »,

Il fonde le « Répertoire archéologique de l'Anjou » en 1858, dirige les fouilles qui mettront à jour les constructions Romaines aux Châteliers de Frémur, et

fonde le musée d'antiquité d'Angers, devenu depuis le musée Saint-Jean.

En 1838, il est l'un des fondateurs de la Confrérie Saint-Vincent de Paul à Angers, et recevra en 1863 l'ordre de Saint Grégoire le Grand.

Il publie également à Angers en 1884 un « *Livret de famille et causeries par un grand-père* »

Amédée Faultrier x Joseph Meslay

N^{re} à Laval

Maire de Bierné.

Sur l'acte de naissance de Joséphine en 1817, il est dit « N^{re} royal »

Amédée FAULTRIER °Le Lion-d'Angers 28.12.1789 †/lui x Joseph **MESLAY** °Laval 11.6.1786 †Laval 21.2.1870 Fils de Joseph et de Marie Perrine Bernier.

1-Amédée Joseph Marie MESLAY °Bierné(53) 7.7.1815 x Paris 5^e 18.11.1850 Zélie-Aimée-Joséphine PIERRON °Arras 19.5.1824

11-Amédée-Hubert-Joseph MESLAY °Laval 31.8.1851 x Sara CUMMINGS dont Edith

12-Marie MESLAY x Ernest **BELLANGER**

2-Joséphine MESLAY °Laval 26.11.1817 x Laval 19.10.1840 Pierre **QUERUAU-LAMERIE** °Laval 11.12.1813 †11 5 1885 Il demeure à Laval. Fils de Pierre, **maire de Laval**, et de **Alexandrine Moreau. Petit-fils de Pierre MOREAU et de Jacquine BRUNEAU, arrière-petit-fils de Jérôme MOREAU et de Jeanne Lucie BOURY qui est fille Marie Courcier et petite fille de Anne de Cevillé.**

21-Emile Pierre QUERUAU-LAMERIE °Laval 12.11.1841 **juge** x Léonie REY

211 Georges QUERUAU-LAMERIE

212 Pierre QUERUAU-LAMERIE

3-Henri MESLAY °Laval 7.9.1820 témoin Jean Joseph Dry 37 ans cousin maternel par alliance x1 Mayenne (53) 15.4.1849 Delphine Hortense Caroline MARÇAIS °Mayenne 18.10.1829 Fille de Prosper Vincent et de Hortense Henriette Cherbonnel

31-Henry Charles MESLAY °Laval 25.5.1852 x1 1886 Henriette VALDENAIRE x2 Aurélie COURTAIS dont Amélie x Maurice **BAZIN** dont Yvonne

4-Adèle MESLAY °Laval 31.1.1825

Israël Faultrier

Le 16.5.1793, Israël Alexis Faultrier de la Courtière laboureur propriétaire D⁺ à la Rhétière au Lyon d'Angers vend à Lézin Boreau de Roince laboureur propriétaire D⁺ à la Basse Rivière à Ste Gemmes la métairie de la Rhétière au Lyon d'Angers pour 45 000 L (Champroux N^{re} Segré),

Israël-Michel-Alexis FAULTRIER Fils de Claude FAULTRIER et de Thérèse POILPRÉ °SteGemmes-d'Andigné 14.3.1756 x Françoise GOHIER

1-Israël FAULTRIER x2 Josephine BOUVIN x2 Anne COIGNARD Dont postérité

2-Françoise FAULTRIER **SA**

3-Marie-Thérèse FAULTRIER x1 Jean Baptiste **ROUZIÈRE** Dont postérité x2 Marin **SAULOU** Dont postérité

Marguerite Faultrier 1x R. Bessin 2x E. Bancelin

Esprit Bancelin, receveur à Segré en 1791, puis maire de Segré, et administrateur du district, témoigne en 1793 d'un certain courage en dénonçant les effets pervers des réquisitions de l'armée, au détriment de ses administrés menacés de famine.

Il envoie le citoyen Richard à Saumur apprendre la fabrication du salpêtre, pour installer ensuite 5 ateliers de fabrication de poudre (à canon) dans le district.

Début 1795, il est nommé commissaire aux pacifications de la Jaunaie et de la Mabilais. Ses efforts de pacification n'eurent pas toujours de succès dans le district de Segré, et lui valurent même la dénonciation du comité révolutionnaire, qui le traduisit devant le Tribunal, où il fut acquitté par un certificat délivré par Hoche.

Il fut nommé contrôleur des contributions directes à Segré en 1800, puis juge au tribunal de Segré en 1810.

Il laissa aussi le souvenir d'un recruteur qui n'hésitait pas à payer de sa poche.

Le 10.4.1793, Pierre Dubié serger, garçon majeur, D^t au Haut Tertre au Louroux, reconnaît avoir reçu ce jour du citoyen Esprit Benjamin Bancelin, trésorier au district de Segré, 308 L **pour son engagement au lieu et place de Jean Gerbouin, domestique chez la veuve Faultrier à la Jaillette**, défenseur de la patrie, à la décharge du contingent de la commune de Louvaines et Jaillette, nommé par la voie du scrutin en vertu du PV du 21 mars dernier, et ledit Gerbouin s'engage rembourser (Millois N^{re} Louvaines),

Jeanne Marguerite FAULTRIER °La Jaillette 27.5.1759 Fille de Claude FAULTRIER et de Thérèse POILPRÉ
x1 René **BESSIN** x2 Angers 21.3.1786 Esprit-Benjamin **BANCELIN** °Angers 5.5.1764
†Segré.28.10.1842 Fils de Charles-André, N^{re} royal, et de Suzanne Gascher.

- 1-Esprit BANCELIN †Saint-Lô 1838 Inspecteur des contributions directes
- 2-Antoine BANCELIN †Segré 1830 Percepteur des contributions
- 3-Jeanne BANCELIN x Alexis **CHARLERY** Fils du général Charlery
- 4-Caroline BANCELIN x Victor-Mathurin **BELLOUIS** dont Théobald Bellouis juge à Angers, et Mme Chasseloup
- 5-Thaïs BANCELIN **SA**

Jeanne Boury x1738 Jérôme Moreau

Jacquine-Lucie BOURY °Louvaines 15.8.1702 Fille de Joseph BOURY et de Marie COURCIER x La Jaillette
10.2.1738 Jérôme **MOREAU** Veuf de Marie Bertron. Fils de Charles et de Perrine Tessier
1-Pierre Jérôme Mathurin MOREAU x Bierné (53) 10.1.1775 Françoise Jeanne BRUNEAU Dont postérité suivra
2-Lucie MOREAU
3-Alexandre MOREAU x Urbaine BOUILLÉ

Pierre Moreau x1775 Françoise Bruneau

marchand fermier de Gené

Pierre Jérôme Mathurin MOREAU Fils de Jérôme MOREAU et de Jeanne BOURY x Bierné (53) 10.1.1775
Françoise Jeanne BRUNEAU d'Azé fille de Louis Bruneau de Salle et de Renée François (de la famille François de Sablé dont le révolutionnaire François-Primaudière)
1-Pierre Jérôme MOREAU °Gené (49) 11.6.1776 Filleul de Philippe Bruneau de la Vigonnière, de Meslay grand oncle, et de Anne Geneviève Moreau épouse de Louis Recoquillé de Toucherais, de St Martin du Bois grande tante x Henriette JOUBERT Dont postérité suivra
2-Louis François Jacques MOREAU °Gené 24.11.1778 x Dorothée MAUGARS Dont postérité suivra
3-Frédéric MOREAU x Anne JOUBERT Dont postérité suivra
4-Casimir MOREAU x Julie LEMOTHEUX Dont postérité suivra
5-Pauline Aimable Françoise MOREAU °Gené(49) 7.2.1784 Filleule de Pierre Philippe Moreau frère et de Marie Bruneau tante d'Azé x Montreuil-sur-Maine 24.3.1813 Jean Joseph **DRY** Dont postérité suivra

6-Alexandrine-Mélanie MOREAU °Montreuil-sur-Maine(49) 26.12.1789 Filleule d'Alexandre Joseph Aubin Moreau oncle et de son épouse Urbaine Geneviève Boulrier x Montreuil-sur-Maine 1810 Pierre **QUERUAU-LAMERIE** Dont postérité suivra

7-Lucinde-Constance MOREAU

8-Aglaë MOREAU °Montreuil-sur-Maine 20.12.1787 Filleule de Louis Moreau frère et de René François-Durandière cousine

9-Auguste René MOREAU °Gené 2.12.1779

Pierre Jérôme MOREAU Fils de Pierre MOREAU et de Jacqueline BRUNEAU x Henriette JOUBERT

1-Pierre MOREAU

Louis François Jacques MOREAU Fils de Pierre MOREAU et de Jacqueline BRUNEAU x Dorothée MAUGARS

1-

Frédéric MOREAU Fils de Pierre MOREAU et de Jacqueline BRUNEAU x Anne JOUBERT

1-Anne Françoise MOREAU x Raoul Pierre **d'ESTRICHÉ de BARACÉ** Dont postérité

Casimir MOREAU Fils de Pierre MOREAU et de Jacqueline BRUNEAU x Julie LEMOTHEUX

1-Gustave MOREAU x Ernestine LEGOUÏS

11-Geoffroy x N. RICHARD

2-Lucile MOREAU x Camille **BARANGER**

21-Hélène BARANGER x N. **de LA PORTE**.

Pauline Aimable Françoise MOREAU °Gené(49) 7.2.1794 Fille de Pierre MOREAU et de Jacqueline

BRUNEAU x Montreuil-sur-Maine 24.3.1813 Jean Joseph **DRY** °Evron(53) 4.2.1783 **Chirurgien à Laval**

1-Mathilde-Françoise DRY °Laval 3.10.1814 †Laval 17.12.1835 x Laval 21.2.1835 (C^t 21.2.1835 Me Meslay N^{re} Laval) Michel Georges René Louis **de LA BROISE** °Cossé-le-Vivien 12.2.1794 †Laval 21.2.1871 Capitaine de cavalerie, officier de la maison militaire du roi, chevalier de St Louis et de St Ferdinand d'Espagne St Sylvestre, député de la Mayenne. Fils de Georges Louis †Livrè 8.11.1793 et de Perrine Marguerite Madeleine Jouslin †Laval 29.10.1824. Il se remarie le 6.1.1837 à Laval à Aglaë de Courte de la Bougatière

11-Henri Charles Paul Georges de LA BROISE °Laval 5.12.1835†Paris 1^{er} 6.1902 chevalier de St Grégoire le Grand et d'Isabelle la Catholique x1 Louise MarieVirginie d'AUBERT x2 16.12.1890 Ne D'ARICAU de Traverse Vve N. Oberlin de Mittersbach

111-Henri de LA BROISE x 3.12.1891 Bertranne de CALLAC

112-Marthe de LA BROISE religieuse du Sacré Cœur

12 René Marie de LA BROISE Abbé

13 Marie de LA BROISE

2-Baptiste DRY x N. TRIOCHE

21-Baptiste DRY

Alexandrine-Mélanie MOREAU °Montreuil-sur-Maine(49) 26.12.1789 Fille de Pierre MOREAU et de Jacqueline

BRUNEAU x Montreuil-sur-Maine 1810 Pierre **QUERUAU-LAMERIE** °Laval 22.9.1788 **M^d de fer à Laval rue du jeu de Paume en 1814**

1-Pierre QUÉRUUAU -LAMERIE °Laval 12.12.1813 † 11.5.1885 x Laval 19.10.1840 Joséphine MESLAY °Laval 26.11.1817 Dont postérité cf descendance d'Amédée Faultrier

2-Alexandre QUÉRUUAU-LAMERIE °Laval 10.2.1823 x Laval 17.4.1849 Victoire Cécile HUBERT °Laval 22.1.1829 Fille de Charles et de Victoire Mouton

21-Charles-Marie-Pierre QUÉRUUAU-LAMERIE °Laval 8.9.1851 x Françoise LE BESCOND de Coatpont ° v 1859 + 1 9 1919 Cannes

211 Roger

212 Jacqueline

3 – Mélanie

Renée de Sévillé x/1672 René de Dieusie

1^{er} mariage religieux en présence de Toussaint Milscent prêtre D^t au Bourg d'Iré, Gilles Poyrier curé de Châtellais, noble René de Cevillé, noble Mathurin Regnard porteur d'une procuration de **Marguerite Regnard détenue de maladie**, mère, Me Jean Lebreton prêtre, h.h.Pierre Bourgeon

René de Dieusie 1^{er} époux de Renée de Cevillé possède en 1672 la Grande et la Petite Pommeraye en Marans (49) (PORT, T3 p138)

Ils contestent la somme de 10 000 livres reçue comme étant inférieure à celle à laquelle ils auraient droit : « Le 12 août 1676²⁴ avant midi, furent présents établis et dûment soubzmis René de Dieusie escuyer sieur de la Pommeraye tant en son nom que soi faisant fort de demoiselle Renée de Cevillé sa femme, à laquelle il promet et s'oblige faire ratifier ces présentes et la faire avec luy solidairement obliger à l'effet et entretenement d'icelles et en fournir entre nos mains lettres d'obligation vallables o les renonciations requises dans 8 jours prochains à peine etc ces présentes néanmoins etc lequel esdits noms et en chacun d'eux oles renonciations au bénéfice de division demeurant en la maison seigneuriale de Dieusie paroisse de ste James près Segré d'une part, et noble homme René de Cevillé frère de ladite demoiselle de Cevillé demeurant en sa maison de Cevillé paroisse de Châtellais d'autre part, lesquels sur ce que ledit de Dieusie auroit obtenu lettres de restitution pour estre relever de la clause de leur contrat de mariage passé devant Lefaucheux notaire le 10 février 1672 ... ladite dame de Dieusie s'est contentée de la somme de 10 000 livres qu'ils ne croient estre suffisants pour la satisfaire prétendant que par une rédition du compte de sa tutelle naturelle ledit sieur de Cevillé leur serait redevable d'une somme bien plus considérable, ont compromis de Me Florant Janvray et Jean Jacques Foussier advocats au siège présidial de cette ville pour arbitrer et les juger sans aucune formalité et procédure, sur le mémoire et pièces qu'ils mettront entre leurs mains sinon qu'ils y trouvaient des difficultés qui ne puissent estre jugées que par ledit un compte et qu'ils en eussent les droits sur les pièces qui leur seront représentées, auquel cas ils pourront ordonner que compte sera rendu en la forme ordinaire dans 2 mois après la sentence interlocutoire qu'ils rendront 15 jours après que lesdits mémoires et pièces leur auront esté mises entre leurs mains et audit cas qu'ils jugeassent qu'il y eust nécessité rendre ledit compte ils y mettront leur jugement et marge par apostés ? et sentence de closture pour éviter la peine qu'il y audoit de dresser des impugnemens contre les arbitres et de fournir de soustenance par lesdits leurs avocats seront ... pour dire de vive voix lesdits impugnemens et soustenances en quoi lesdites parties ont dérogé ... et au cas que les susdits arbitres ne puissent statuer sur les difficultés qu'ils rencontreront lesdites parties ont convenu de Me Anthoine Gaste aussi avocat audit siège pour sa supernuméraire, au jugement desquels arbitres et supernuméraire en cas qu'il y fut appelé lesdites parties ont promis d'estre et obéir ainsi que s'il en avoir esté jugé par nosseigneurs de la cour de parlement à peine de la somme de 300 livres de peine commise au payement de laquelle ils ont cnsenti estre contraints en vertu des présentes par voie de justice deue et raisonnable ... et ont esleu domicile scavoir ledit de Dieusie esdits noms en la maison de Me François Drouault praticien ... et ledit de Cevillé de Me Gilles Chaillou aussi praticien sise rue du Collège neufve paroisse st Maurille le tout de cette ville pour recevoir ladite sentence et de nous notaire pour greffier, et pour l'exécution des présentes lesdites parties nous mettrons dans le temps de 8 jours prochains es mains de nous notaire les pièces justificatives de leurs demandes ... »

Elle est en instance avec ses cohéritiers au sujet de la succession de leur père en 1696 (AD53-B2412). Elle obtient sentence contre Claude Bouchard mari de Marie Claude de Cevillé (AD53-B2609)

Le 13.11.1696 D^{vt} Jean Garnier N^{re} royal à Château-Gontier, C^t de mariage entre René de Dieusie S^{gr} du lieu, fils de †René S^{gr} du lieu et de Renée de Cevillé, D^t au lieu seigneurial de Dieusie à Ste Gemmes, et D^{elle} Françoise Charlotte Millet fille de †Martial Millet Cr du roi, juge à Château-Gontier, et Ambroise Chesnaye, D^t à Angers. Il apporte la succession de son †père et la Denillère à Marans qui lui vient de †Barbe de Dieusie sa tante, et sa mère lui donne en avancement de droit successif la terre de la Haye Daniel à St Mars en Bretagne qui lu vient de la succession de †Gabrielle Milcent sa mère, la closerie de la Clanche à Marans et une maison au Val de Maine à Laval, le douaire et l'usufruit qu'elle a de †Jean de Dieusie son fils, et loger et nourrir les conjoints pendant un an. Elle apporte la seigneurie

²⁴ AD49-5E5 devant François Crosnier notaire royal à Angers

du Coudray, la maison dudit lieu, la closerie de la Jaillière, la closerie de la Flouvière, une maison et jardin joignant le lieu de la Jaillière, 2 quartiers de vigne, le tout à Fromentières, un trousseau de 300 L, baques joyaux, lit garni de 600 L. Passé au lieu seigneurial de Champfleury à Fromentières, en présence de Pierre de Dieusie oncle du futur, D^{elles} Madeleine, Marie, Renée et Charlotte Millet sœurs de la future (AD53-3^E261)

Renée de CEVILLÉ Fille de René de CEVILLE et de sa 2^e épouse Gabrielle MILSCENT **x1** Châtellais 22.11.1672 **René de DIEUSIE** écuyer S^r de la Ripellière et de la Pommeraie °Ste Gemmes d'Andigné 27.8.1647 †idem 24.9.1682 Fils de René et Marguerite Renard **x2** Ste Gemmes d'Andigné 17.1.1684 Louis **de DIEUSIE** S^{gr} de la Rivière, écuyer °ca 1642 †Loiré 21.9.1702

a-Joseph de DIEUSIE °Marans 4.4.1674

b-René de DIEUSIE **x** (C^t du 13.11.1696) Françoise Charlotte MILLET fille de †Martial Millet Cr du roi, juge à Château-Gontier, et Ambroise Chesnaye

c-Louis de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 10.8.1678 **x** Angers ^{StPierre} 17.10.1724 Marie-Thérèse LE SERGENT Fille de Jean Baptiste S^r des Rivières et de Renée Thérèse de Dieusie

d-Claude de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 6.1.1680

e-Jean Baptiste de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 6.8.1682 †1727 **x** Ingrandes 6.7.1707 Renée LEFEBVRE °Ingrandes 23.3.1670 Fils de Jacques, S^r du Rocher et de Marie Outin

f-Louis de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 26.10.1684

g-Paul de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 20.11.1685

h-Renée de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 13.6.1687

i-René de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 14.12.1688

j-Toussaint de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 5.4.1690 †Marans 19.9.1691

k-Pierre de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 23.4.1693

l-François de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 7.1.1698

m-Louis de DIEUSIE (du x2) °Ste Gemmes d'Andigné 26.10.1684

n-Paul de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 29.11.1685 †idem 10.3.1687

o-Renée de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 14.12.1688

p-Toussaint de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 5.4.1690

r-Pierre de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 23.4.1693 †Loiré 13.11.1702

s-François de DIEUSIE °Ste Gemmes d'Andigné 3.1.1699 †Loiré 3.11.1702

Marie Claude de Cévillé x1663 Claude Bouchard

Claude Bouchard est fermier de la seigneurie de Bouillé-Ménard en 1677, puis du Marquisat de Château-Gontier. C^r du roi et receveur des Traités en l'élection de Château-Gontier. Il demeure en 1677 à Bouillé en 1679 à Cévillé à Châtellais.

La succession de René de Cévillé donne lieu à un différent, en instance en 1696 entre Claude Bouchard et Claude Marie de Cévillé son épouse, héritiers de René de Cévillé, sont en instance contre Renée de Cévillé femme de Louis de Dieusie, écuyer, veuve en 1^{er} noces de René de Dieusie, écuyer S^r de la Pommeraye, ladite Renée de Cévillé, aussi héritière en partie de René de Cévillé, et Joseph Boury et Marie Courcier sa femme, tant pour eux

que pour leurs cohéritiers de Louis Courcier et de Anne de Cévillé, qui était aussi héritière de Renée de Cévillé, en tant que fille du 1^{er} mariage de René de Cévillé avec Marie Levayer ; Marie et Renée de Cévillé étaient filles du 2^e mariage de René de Cévillé avec Gabrielle Milcent (AD53-B2412)

Du Brossay la donne fille de René de Cévillé et de Gabrielle Milcent. Il la donne citée comme telle dans les actes concernant Pierre, et Renée, en 1696, et 1700. Le 5.7.1729 a lieu le PV d'expertise des biens de la succession de son mari et la sienne, fait par Pierre Lemotheux Papinière et Urbain Lemotheux de la Lézinière en juillet, août et septembre 1728 et déposé à M^e Millet

Marie Claude de CEVILLÉ †Château-Gontier ^{StJean} 1.12.1706 Fille de René de CEVILLÉ & de sa 1^{ère} épouse Marie LEVOYER **x** Angers ^{StMaurille} 15.1.1663 Claude **BOUCHARD** S^r de la Haye °S^tDenis d'Anjou 26.6.1636 †26.3.1719 fils de Claude S^r de la Geslinière et de Renée Blanchet

1-Renée BOUCHARD †La Boissière(53) 14.1.1701 « inhumée dans l'église » **x** Château-Gontier 6.9.1688 René-Claude **VALLOT** S^r du Mesny Dont postérité suivra

2-René BOUCHARD S^r de la Poterie (Laigné, 53) °Bouillé 12.11.1669 †Chatellais 3.5.1746 **x** Château-Gontier ^{StJean} 12.1.1700 Marie LE CERCLER Dont postérité suivra

3-Toussaint BOUCHARD S^r de Cévillé **x1** Anne Gabrielle de LA MISSE **x2** Jeanne GARNIER Dont postérité suivra

- 4-Jean Léonard BOUCHARD S^r de la Reinière °Bouillé-Menard 20.11.1678 †1748 Filleul de René Bouchard et Marie Bouchard frère et sœur du baptisé x Renée THEULIER Dont postérité suivra
- 5-Françoise BOUCHARD °Bouillé-Ménard 8.11.1677 Filleule de Hierosme Joret curé de Bouillé et de D^{elle} Françoise Mareschau (s) D^e à Angers
- 6-Anne-Marie-Madeleine BOUCHARD °Chatelais 1.1.1680 filleule de Pierre Joseph Auguste Yvelin écuyer prieur commandataire du prieuré de Saint Julien Ardent, nommé par le roi son conseiller en ses conseils, chevalier et commandeur de son ordre, et de D^{elle} Louise de Scépeaux
- 6-François BOUCHARD †Châtélais 18.11.1685 3 ans
- 7-Françoise BOUCHARD °Châtélais 30.1.1683 x1 Chatelais 29.10.1696 André GOULLIER S^r de la Viollaye °La Selle-Craonnaise 4.10.1673 †1699/1705 Fils de André & de Etiennette Hevin Dont postérité dossier
GOULLIER x2 Pouancé 3.12.1705 René VALLAS greffier à Pouancé x3 Jacques GUILLOTEAU
- 8-Pierre BOUCHARD °Châtélais 9.12.1685 Filleul de Pierre Chaudet et de Jeanne Bouchard
- 9-François BOUCHARD °Châtélais 30.1.1689

Renée Bouchard x1688 René Vallot

- Fermier de la Boissière près Craon en 1699 pour les Bouchard ; et fasc. 22, p. 618 pour les Champagné ;
- Sources : Saint-Allais, « *Nobiliaire Universel de France* », tome XII, p. 266 ; D. de Saint-André, Minutier des notaires au
- Bernard Mayaud, « *10^{ème} recueil de généalogies angevines* », 1990 ; CARAN, registres pssiaux de Bussière Nouvelle (23), et registres pssiaux de La Boissière (53) & St-Jean Baptiste de Château-Gontier ;
- Jacques Saillot, Claudine Saliou et Michèle Taillandier « *Dictionnaire généalogique des familles illustres de l'Anjou* », fascicule n° 13, juin 1994, Odile Halbert "compléments sur les VALLOT de Moutiers et de Rannée", (cf.: Abbé Paris-Jallobert).

- Renée BOUCHARD** †La Boissière(53) 14.1.1701 « inhumée dans l'église » Fille de Claude BOUCHARD S^r de la Haye et de Claude Marie de CEVILLÉ x Château-Gontier 6.9.1688 René-Claude VALLOT S^r du Mesny °ca 1663 †La Boissière 25.3.1701
- a-Renée Rose VALLOT du MESNY °ca 1689 †Bussières Nouvelle (23) 24.5.1772 x Paris 24.12.1724 (C^t 23.11.1724) Annet François de DURAT S^{gr} de Vauchaussade, chevalier de St-Louis, maréchal des camps et des armées du Roi, (°1685 + 24.02.1769 au château de Vauchaussade)
- b-Marie VALLOT °ca 1689 †Châtélais 16.5.1694 Inhumée à 5 ans, en présence D^{elle} Françoise Bouchard et de Perrine Lamy
- c-Anonyme °†Châtélais 25.1.1693
- d-Claude VALLOT S^r du Mesny x ca 1720 Jeanne Françoise JOURNEIL de La Chevalerie Dont postérité suivra
- e-René Marie Guillaume VALLOT °La Boissière (53) 12.10.1698 b. 9.11.1698 Filleul de noble Guillaume Signay S^r de Chastelet et de Marie-Anne de La Chapelle
- f-Françoise VALLOT en 1724 (*majeure en 1720*)
- g-« Marie » Catherine VALLOT †1724/ x 20.10.1736 Jean-Louis Gabriel de BONNEVAL Dont postérité suivra
- h-Marie Claude VALLOT de la Chevalerie (*émancipée en 1720*), †1724/ SA (signe comme marraine à La Boissière le 7.2.1729, l'acte de bapt de Jacques Hamon, dont le parrain est Jacques Bouchart), puis l'acte de bapt. du 26/11/1737 à La Boissière, de Louise Renée Marie Tuet, fa de Mathurin, M^d et de Louise Chevallier. Le parrain a été M^e René Le Masson, C^r du Roi au siège présidial de Château-Gontier. Présents : Firmin de Sevelinges de Bertigny, D^{elle} Jacqueline Garnier, vve de †Toussaint Bouchard S^r de Sévillé, Mathurin Tuet, père de l'enfant).
- i-Perrine VALLOT †Châtélais 16.8.1696 à un an
- j-N**... VALLOT (g) °†La Boissière 11.12.1700 (jumeau)
- k-Estienne François VALLOT (jumeau) °La Boissière 11.12.1700 †idem 2.2.1701 Filleul de M^e François Hameau, C^r du roi au siège de grenier à sel de Pouancé, et de D^{elle} Henriette Goullier, femme de M^e Laurent Gault, greffier en chef du grenier à sel de Pouancé

Claude Vallot x1720 Jeanne Journeil

- Claude VALLOT** S^r du Mesny Fils de René-Claude VALLOT et de Renée BOUCHARD x ca 1720 Jeanne Françoise JOURNEIL de La Chevalerie
- 1-Claude René VALLOT ° ca 1720 (a été parrain à La Boissière au bapt de son frère François le 7/1/1727, la marraine a été Françoise BOUCHARD. Le père a signé la minute)
- 2-François Joseph Marie VALLOT °Château-Gontier ^{StJean} 22.12.1721

Marie Vallot x1736 Jean Louis de Bonneval

(mariage cité par St-Allais T XII p 266)

- « Marie » **Catherine VALLOT** (*émancipée en 1720*), + 1724/ Fille de René-Claude VALLOT et de Renée BOUCHARD x 20.10.1736 Jean-Louis Gabriel **de BONNEVAL** °ca 1681 †/1765 chevalier, S^{gr} de Chatain (23), Bannegon, Germini, etc. Fils de de Melchior et 'Antoinette de Lacroix)
- 1-Louis César marquis de BONNEVAL °ca 1740 S^{gr} de Renibi et de Bannegon, député de la noblesse aux états provinciaux du Berri en 1778 x 11.9.1765 Marie Marguerite Henriette **FREZEAU de LA FREZELIERE** ° ca 1745, (fa de Hilarion marquis de Germigny, lieutenant gal de l'artillerie, et de Françoise Claire de BONDEVILLE)
- 11-Marie-Rose Hilarion de BONNEVAL x N**... du **BOUCHET**
- 12-Marie-Anne-Adélaïde de BONNEVAL, ° 1776 à Bourges, + 1826 / x 17/08/1790 à Paris (*psse St-Sulpice*) avec Guillaume René Anne marquis de **CHAMPAGNÉ-GIFFART** °Château-Gontier 5.8.1766 à (*psse St-Jean*), + 1831

René Bouchard x1700 Marie Le Cerclier

Avocat à Château-Gontier

- René BOUCHARD** S^r de la Poterie (Laigné, 53) °Bouillé 12.11.1669 †Chatelais 3.5.1746 Fils de Claude BOUCHARD S^r de la Haye et de Claude Marie de CEVILLÉ x Château-Gontier ^{StJean} 12.1.1700 Marie LE CERCLER Fille de René, avocat, et de Jeanne Dublineau
- 1-Jean Baptiste BOUCHARD écuyer S^r de Cevillé Avocat à Château-Gontier
- 2-Claude-Mathieu BOUCHARD S^r de la Poterie †/14.1.1783 x La Martinique Gabrielle QUENTIN Dont postérité suivra
- 3-Marie Anne BOUCHARD x 1728 Martin **MAUMOUSSEAU** Dont postérité suivra

Claude Bouchard x Gabrielle Quentin

Il acquiert le 31.5.1785 d'Esther de Madaillan veuve de Michel-François de Valladon, comte de Perthuis, la terre de Chauvigny en Athée, comprenant 20 métairies. Il décède à l'île Maurice le 26.12.1785, et au décès de Gabrielle Quentin, Chauvigny passe à Félicité Bouchard épouse de Claude-Auguste Bourdon de Grammont, et à Jeanne Bouchard épouse de Gabriel Clair de Rasilly (Angot, suppl)

- Claude-Mathieu BOUCHARD** S^r de la Poterie (Le Coudray, 53) †Île Maurice 26.12.1785 x La Martinique Gabrielle QUENTIN Fille de Claude S^r de la Cheulardière et de Marie Bourra. Il Acquiert la seigneurie du Coudry de Guy Mommerot en 1735 (Angot t1 p338)
- 1-René Claude BOUCHARD écuyer S^r du Coudray Il s'est battu à coups d'épée en 1763 dans la rue à Château-Gontier avec François Patry de l'Aubinière et l'affaire est évoquée devant le Parlement (AD53-B2790)
- 2-Gabrielle Jeanne BOUCHARD de la Poterie x Gabriel Clair **de RASILLY** chevalier S^r de la Martinet, capitaine de vaisseau (AD53-B2656) puis chef des escadres et armées navales
- 3-Félicité-Marie BOUCHARD x Château-Gontier 20.12.1768 Claude Augustin **de BOURBON-GRAMMONT**

Marie Bouchard x1728 Martin Maumousseau

- Marie Anne BOUCHARD** Fille de René BOUCHARD et de Marie LE CERCLIER x 1728 Martin **MAUMOUSSEAU** S^r de Lévaré bourgeois de Château-Gontier
- 1-Marie Anne MAUMOUSSEAU x 1763 Florent **HUDLINE** d'Yanval S^r d'Oricourt Dont postérité suivra

Marie Maumousseau x1763 Florent Hudline

- Marie Anne MAUMOUSSEAU** x 1763 Florent **HUDLINE** d'Yanval S^r d'Oricourt
- 1-Gabrielle HUDLINE d'Yanval x 1791 Etienne **DEAN** S^r de Luigné Dont postérité suivra

Gabrielle Hudline x1791 Etienne Dean

Gabrielle HUDLINE d'Yanval x 1791 Etienne **DEAN** S^r de Luigné

1-René Etienne DEAN de Luigné x 1812 Françoise de LA LANDE Dont postérité suivra

René Dean x1812 Françoise de La Lande

René Etienne DEAN de Luigné x 1812 Françoise de LA LANDE

1-Louis DEAN de St Martin x 1852 Marie PUISSANT de Suzencourt Dont postérité suivra

Louis Dean x1852 Marie Puissant

Louis DEAN de St Martin x 1852 Marie PUISSANT de Suzencourt

1-René DEAN de St Martin x 1881 Madeleine BUTTLER O'Madden

11-Madeleine DEAN de St Martin x Yves **LONCLE de Forville** Dont postérité

Toussaint Bouchard 1x A. de La Misse 2x J. Garnier

En 1725, Marie Anne Bouchard fille du 1^{er} mariage de n.h. Toussaint Bouchard et D^{elle} Anne Lamisse, procédant sous l'autorité de Pierre Jousse avocat, souhaite entrer au couvent de Nyoiseau, demande son émancipation et sa dot, ce qui est décidé par ses proches parents paternels et maternels réunis : René Bouchard S^r de la Poterie avocat, Jean Léonard Bouchard S^r de la Rainière, René

Vallot S^r du Mesnil receveur des traites, parents paternels, et n.h. Antoine de Lamisse S^r de Champfleury, Me Jean Baptiste Ferré N^{re} royal Angers mari de Magdeleine de Lamisse, Jean Anthime Lasnier S^r de Loiserie parents maternels, Me François Fortin avocat à Pouancé, Toussaint Bouchard père de ladite fille (AD53-B)

Toussaint BOUCHARD S^r de Céville Fils de Claude BOUCHARD S^r de la Haye et de Claude Marie de CEVILLE **x1** Anne Gabrielle de LA MISSE (LAMICE) Fille de Joseph et de [Gabrielle Chevalier] **x2** Jeanne GARNIER fille du greffier en chef au grenier à sel de Candé et de Jacqueline Bernier

1-Marie Anne BOUCHARD (du x1) **Religieuse**

2-Jacques BOUCHARD (du x2) °ca 1714 **x1** Marie GILLES **x1** Châtellais 4.2.1749 Renée BEU Dont postérité suivra

3-Claude BOUCHARD x Jeanne MAINGOT contrôleur des actes à Craon

Jacques Bouchard 1x M. Gilles 2x Renée Beu

Jacques BOUCHARD S^r de la Haute-Bergerie °ca 1714 Fils de Toussaint BOUCHARD et de sa 2^e épouse Jeanne GARNIER **x1** Marie GILLES **x1** Châtellais 4.2.1749 Renée BEU °ca 1721 Fille de Michel et Anne Pourias

1-Jacques Michel BOUCHARD °La Boissière 17.12.1749 Filleul de Michel Beu époux de Anne Pourias, et de Françoise Bouchard

2-Renée BOUCHARD (du x2 Renée Beu) °La Boissière(53) 25 (b le 27).9.1751 Filleule de h.h. René Bouchard de l'Aunay et de D^{elle} Marie Françoise Pourias de la Barre x La Boissière (53) 30.9.1777 Claude-Mathurin-Jérôme

FAULTRIER Fils de Claude et Thérèse Poilpré : petit fils de Mathurin Faultrier et Louise Boury ; arrière petit-fils de Joseph Boury et Marie Courcier, laquelle était fille d'Anne de Cevillé

Jean Bouchard x Renée Theulier

fermier général du marquisat de Château-Gontier, élu à l'élection de Château-Gontier

Jean Léonard BOUCHARD S^r de la Reinière °ca 1679 †Bazouges (53) 1.7.1736 Fils de Claude BOUCHARD S^r de la Haye et de Claude Marie de CEVILLE **x** St-Denis d'Anjou (53) 17.5.1718 Renée THEULIER °StDenis d'Anjou 28.8.1694 †1738/1748 Fille de Roland, N^{re}, et de Barbe Bouchard

1-Toussaint BOUCHARD

2-Claude BOUCHARD vicaire à Jallais

3-Louis BOUCHARD

4-Aimée Louise BOUCHARD x Bazouges Mathurin **MARIE** S^r de la Rousselière Dont postérité suivra

5-Renée Jacqueline BOUCHARD

6-Françoise BOUCHARD

Aimée Bouchard x Mathurin Marie**Descendance des Marie dits « Rousselière »**

Aimée Louise BOUCHARD Fille de Jean Léonard BOUCHARD de la Rainière et de Renée THEULIER x Bazouges /1740
 Mathurin **MARIE** S^r de la Rousselière °1713 †1.5.1794 fils de Mathurin et de Marguerite Gaudin
 1-Louise Aimée MARIE °13.1.1740 1.6.1819 x S^tDenis du Maine 3.2.1768 Denis François **DE LA NOË** Dont postérité suivra
 2-Marie-Jeanne MARIE °1.3.1745 x S^tDenis du Maine 20.11.1779 François **ESPINARD** Tanneur à Sablé en 1794
 3-Jean Léonard MARIE S^r de la Rousselière °S^tDenis du Maine 22.2.1748 †Auvers le Hamon 5.12.1827 x
 Bouère 9.2.1779 Elisabeth SESBOUÉ Dont postérité suivra
 4-Florent Marin MARIE S^r de la Rousselière °S^tDenis du Maine 1.11.1752 x Préaulx 2.9.1783 Nicolas
 CHANTELOU °3.8.1749
 5-René-Jacques MARIE S^r de la Rousselière °S^tDenis du Maine 6.11.1753 †14.4.1828 x S^tDenis du Maine
 21.6.1794 Françoise FOURNIER Dont postérité suivra

Louise Marie x1768 Denis Delanoë

Louise Aimée MARIE °13.1.1740 1.6.1819 Fille de Mathurin MARIE « Rousselière » et de Aimée Louise
 BOUCHARD x S^tDenis du Maine 3.2.1768 Denis François **DE LA NOË** °Meslay du Maine †20
 Germinal III M^e chirurgien
 1-Denis Toussaint DE LA NOË °18.6.1771 Tisserand à Meslay du Maine x Marie ROBINEAU
 2-Jacques François DE LA NOË °Meslay du Maine 18.11.1772
 3-Aimée Henry Joseph MARIE °Meslay du Maine 29.5.1776 x Meslay du Maine 2 Pluviose an XII François
 Louis **DUDOIT** °15.9.1774 Tisserand rue de Rennes à Laval

Jean Marie x1779 Elisabeth Sesboué

Jean Léonard MARIE S^r de la Rousselière °S^tDenis du Maine 22.2.1748 †Auvers le Hamon 5.12.1827 Fils de
Mathurin MARIE « Rousselière » et de Aimée Louise BOUCHARD x Bouère 9.2.1779 Elisabeth
 SESBOUÉ de la Mathouvaiserie †Auvers le Hamon 19 ventose XI
 1-Jean Aimé MARIE de la Rousselière °4.3.1780 x Auvers le Hamon 9.11.1807 Lucie MARAIS Dont postérité
suivra
 2-Florent Etienne MARIE de la Rousselière °S^tLoup du Gast 31.10.1782 †Sablé 13.9.1865 x Sablé 15.5.1809
 Renée LE BAILLEUL Dont postérité suivra
 3-Elisabeth Félicité MARIE de la Rousselière x Auvers le Hamon 24.10.1806 François **COURTAIS** Dont
postérité suivra

Jean Marie x1807 Lucie Marais

Jean Aimé MARIE de la Rousselière °4.3.1780 Fils de Jean Léonard MARIE « Rousselière » et de Elisabeth SESBOUE x
 Auvers le Hamon 9.11.1807 Lucie MARAIS °Auvers le Hamon 14.12.1780
 1-Jean Léonard MARIE « Rousselière » °Auvers le Hamon 26.1.1809
 2-Lucie Félicité MARIE « Rousselière » °Auvers le Hamon 3.3.1817

Florent Marie x1809 Renée Le Bailleul

Florent Etienne MARIE de la Rousselière °S^tLoup du Gast 31.10.1782 †Sablé 13.9.1865 Fils de Jean Léonard
MARIE « Rousselière » et de Elisabeth SESBOUE Gendarme x Sablé 15.5.1809 Renée LE BAILLEUL de la
 Guiberdière °1789 †Sablé 21.10.1880
 1-Florence MARIE de la Rousselière °Auvers le Hamon 16.8.1810 x **ANGER** Dont postérité suivra
 2-René Vital Florent MARY « Rousselière » °Auvers le Hamon 26.10.1815 †30.12.1877 x1 Loué Augustine
 Marie MOREAU †1855 x2 13.1.1860 Eugénie LEROY Dont postérité suivra

Florence Marie x Anger

Florence MARIE « Rousselière » °Auvers le Hamon 16.8.1810 x **ANGER** Mégissier

- 1-Alcée ANGERS Dont postérité
2-Ernest ANGERS Mégissier à Rennes Dont postérité

René Mary 1x A. Moreau 2x E. Leroy

René Vital Florent MARY « Rousselière » °Auvers le Hamon 26.10.1815 †30.12.1877 **x1** Loué Augustine Marie MOREAU †1855 **x2** 13.1.1860 Eugénie LEROY °1816
1-Emile Marie René MARY « Rousselière » °Loué 3.1.1845 †Le Mans 3.1929 Pharmacien à Sillé le Guillaume **x** Le Mans 23.11.1872 Louise Clémentine PREVOST Dont postérité suivra

Emile Mary x1872 Louise Prévost

Emile Marie René MARY « Rousselière » °Loué 3.1.1845 †Le Mans 3.1929 Pharmacien à Sillé le Guillaume **x** Le Mans 23.11.1872 Louise Clémentine PREVOST °Bonnetable 8.1.1853 †Le Mans 30.10.1934 Fille de Louis Philippe, pharmacien à Bonnetable
1-Edmond Emile René MARY « Rousselière » °Sillé-le-Guillaume 20.2.1874 **x** Ernestine GODEFROY Dont postérité
2-Norbert Louis Auguste MARY « Rousselière » °Sillé le Guillaume 3.1.1876 **x** Berthe GIFFARD Dont postérité

Elisabeth Marie x1806 François Courtais

Elisabeth Félicité MARIE de la Rousselière Fille de Jean Léonard MARIE « Rousselière » et de Elisabeth SESBOUE x Auvers le Hamon 24.10.1806 François **COURTAIS** Cultivateur à Auvers le Hamon
1-Félicité Jeanne COURTAIS °Auvers le Hamon 11.9.1807
2-François Michel Jean COURTAIS °Auvers le Hamon 11.6.1809
3-Constant COURTAIS °Auvers le Hamon 14.8.1810
4-Marie renée COURTAIS °Auvers le Hamon 16.12.1815 1815
5-Marie Anne Elisabeth COURTAIS °Auvers le Hamon 20.11.1817

René Marie x1794 Françoise Fournier

René-Jacques MARIE S' de la Rousselière °S'Denis du Maine 6.11.1753 †14.4.1828 Fils de Mathurin MARIE « Rousselière » et de Aimée Louise BOUCHARD x S'Denis du Maine 21.6.1794 Françoise FOURNIER °Bazouges 15.5.1767
1-René Jacques MARIE de la Rousselière °S'Denis du Maine 24.2.1795 laboureur à Précigné(72) en 1827
2-Françoise Joseph Nicole MARIE °7 Germinal VIII x S'Denis du Maine 16.2.1830 Pierre **NERET** °Avesse (72)
3-Pauline MARIE °S'Denis du Maine 27 Vendémiaire XI

ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense, avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>

Anne de Cevillé X1634 René Hubert

Fille de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais
Petite-fille de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre
Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé et de Thieurine Goucet

Il est commis au greffe du présidial à Angers.
Le couple demeure au Val de Maine à Angers
Le mariage religieux à Craon est peu bavard, aucune filiation « en présence de René Ceville »

Anne de CEVILLÉ °Chatelais 1.11.1612 Fille de René de CEVILLÉ et de Guyonne CHESNAIS x (C^t du 27.6.1634)
Craon 12.7.1634 René HUBERT

1-René HUBERT

2-Anne HUBERT °Craon 3.11.1636 †Craon 22.9.1638 Morte de contagion. Filleule de M^e René de Cevillé N^{re} grand père
et dame Magdeleine Besnard (s) femme et épouse de M^r Hubert Sr du Bois

3-Jeanne HUBERT

Anne Cevillé : (f°45) fille et sœur des susdits, fut née à Cevillé un jeudi jour de Toussaint 1612 sur les 2 h avant jour. Elle fut baptisée le même jour par Mathurin Picquet curé dudit lieu. Son parrain fut Claude Chevalier S^r de la Rougerie et marraine Anne de Cevillé sa tante.

Cette année fut grandement fertile, ainsi qu'a cotté ledit René Cevillé mon père en son journal

Le 27 Juin 1634 elle fiança René Hubert clerc juré et commis au greffe du présidial d'Angers comme en appert par leur C^t de mariage passé le mois et an que dessus par Pierre Hunault N^{re} royal à Craon. Il lui fut promis 8 000 L, depuis par accord réduites à 6 000 L en mariage.

Ils ont eu 3 enfants savoir René, Anne et Jeanne

Ils demeurent en la Roche du Val de Maine dudit Angers.

Ladite Anne Hubert est décédée de contagion et fut enterrée au cimetière de St Clément le 22 Septembre 1638 âgée de 2 ans.

Gervais de Cevillé x Jeanne Aveline

Fils de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais

Petit-fils de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre

Arrière-petit-fils de Mathurin de Cevillé et de Thieurine Goucet

Gervais de Cevillé est **greffier des Eaux et Forêts d'Anjou** (sur le x en 1663 de sa fille Françoise)

En 1639, le contrat de mariage permet de situer la dot du fils d'un notaire seigneurial de la baronnie de Craon, soit 2 000 livres plus deux closeries à Châtellais, dont les Cevillé sont originaires. Ici, Coueffé, le notaire d'Angers, qui a une grosse étude, a des formules très modernes et bien tournées. Et, plus surprenant, il commence par la dot du garçon, bien chiffrée et détaillée, et pour la fille, c'est plus que bref, et même assez surprenant, comparé aux détails donnés pour le garçon. Aussi, très curieuse, je me demande bien les raisons qui ont poussé le notaire à donner autant de détails sur le garçon et rien sur la fille ! « Le samedi 12 février 1639²⁵ après midy, furent présents établis deument soubzmis **honorable femme Guyonne Chesnaye femme de Me René Cevillé notaire de la baronnye de Craon, tant en son privé nom que comme procuratrice de sondit mary par luy autorisée comme elle a fait aparoir par procuration passée par Roger aussi notaire de ladite baronnye** le 8 présent mois la copie de laquelle est demeurée cy attachée pour y avoir recours, et Me Gervais Cevillé sieur de la Fontaine leur fils d'une part, et Me François Aveline sieur du Plessis, greffier des eaux et forests d'Anjou et Jehanne Aveline sa fille et de défunte honorable femme Catherine Gamelin sa femme, demeurant ès forsbourgs et paroisse St Michel du Tertre de ceste ville d'autre part, lesquels traictant et accordant le mariage futur entre ledit Me Gervais Cevillé et Jehanne Aveline avant leurs fiances ont fait convenu et accordé les pactions et conventions matrimoniales suivantes c'est à savoir qu'iceluy Me Gervais Cevillé de l'advis et consentement de ladite Chesnaye sadite mère esdits noms, et ladite Aveline aussy de l'advis et consentement de sondit père, se sont promis et promettent mariage et iceluy solempniser en face de sainte église catholique apostolique et romane toutefois et quantes que l'ung en sera requis par l'autre, en faveur duquel mariage et advancement de droit successif dudit futur espoux ladite Chesnaye esdits noms et en chacun d'iceux seul et pour le tout sans division de personnes ne de biens leurs hoirs etc renonçant au bénéfice de division discussion et ordre etc luy a donné et donne et promet luy payer et bailler deux ans après le jour des espousailles la somme de 2 000 livres en argent et ce pendant et jusques au payement réel luy en payer en fin de chacune année les intérêts stipulés entre eux à raison du denier vingt à courir dudit jour des espousailles sans que ladite

²⁵ AD49-5E6 devant Louis Coueffe notaire royal Angers

stipulation des intérêts puisse empescher l'exaction dudit principal ledit terme escheu ; de laquelle somme de 2 000 livres y en aura 800 livres de meuble commun entre lesdits futurs conjoints et les 1 200 livres restant demeureront et demeurent nature de propre patrimoyne et matrimoyne dudit futur espoux et aux siens en ses estoc et lignée qu'il pourra employer et colloquer en acquests pour luy tenir ladite nature de propre ; et outre ladite Chesnaie esdits noms a donné à son dit fils les lieux et closerie de la Fontayne et de la Berthelottière situés en la paroisse de de Chastelais, comme ils se poursuivent et comportent avecq leurs appartenances et dépendances, avecq les bestiaux et sepmances qui y sont à présent, sans rien en réserver pour par lesdits futurs conjoints en jouyr et disposer à l'advenir ainsy qu'ils verront estre à faire et à ceste fin s'en est icelle Chesnaye esdits noms par ces présentes démise dévestue et délaissée à leur profit et leur en cède et transporte tous droits de propriété possession et saisine à la charge de les tenir des fiefs et seigneuries dont ils rellevent et d'en payer les cens rentes et debvoirs seigneuriaux et féodaux anciens et accoustumés qui en sont deubz quittes des arrérages du passé jusques à huy ; pour le regard de ladite future espouse ledit Me Gervais Cevillé la prend avecq tous et chacuns ses droits noms raisons et actions escheus et à eschoir ; les debtes passives des futurs conjoints sy aucunes ils ont créées et créent avant le jour de leurs espousailles n'entreront en leur future communauté ains seront par eux respectivement payées et acquittées chacun sur son bien sans qu'ils en soient tenus l'un pour l'autre en cas de vendition par les futurs conjoints de leurs propres ils en seront respectivement raplacés et rescompensés mesme ladite future espouse par préférence sur les biens de ladite communauté s'ils sont suffisants sinon sur les propres dudit futur espoux qui y demeurent dès à présent obligés affectés et hypothéqués ; comme aussi en cas de répudiation par ladite future espouse ou ses enfants à ladite communauté ils reprendront franchement et quittement ses habits, bagues et joyaux et généralement tout ce qu'elle aura apporté à son dit mesnage, et luy sera escheu et advenu par succession donation ou autrement sans qu'ils soient tenus d'aucunes debtes dont ils seront acquittés par ledit futur espoux encores qu'elle y feust personnellement obligée ; et au surplus ladite future espouse aura douaire cas d'iceluy advenant suyvnt la coustume ; ce qui a esté stipulé et accepté par lesdites parties respectivement etc obligent etc mesme ladite Chesnaye esdits noms et solidairement comme dit est ses hoirs etc biens et choses à prendre etc renonçant etc dont etc ; fait et passé esdits forsbourgs St Michel maison dudit Aveline présents **Me Mathurin Cevillé prêtre, René Cevillé, René Hubert clerc juré au greffe civil de ceste ville, frères et beau-frère dudit futur espoux**, Jehan Raveneau et Ollivier Guibert clers demeurant audit Angers tesmoins etc, adverty de sceller suyvnt l'édit »

En 1640, succession de Catherine Gamelin épouse de François Aveline. François Aveline abandonne à ses enfants ses droits sur la donation que lui avait faite son épouse, mais en contre-partie il recevra d'eux une confortable rente viagère, et s'ils ne paient pas cette rente dans les temps il aura droit de saisir les biens. « Le 15 juin 1640²⁶ furent establys et deument soubzmis Me François Aveline sieur du Plessis greffier des eaux et forests d'Anjou, mari et donataire de deffunte Catherine Gamelin d'une part, et **Me Gervais de Seville Jehanne Aveline son espouse** de luy autorisée par devant nous quant à ce, ledit de Seville tant en son privé nom que comme curateur pourveu à sadite femme à l'effet de ces partages, Françoise Aveline émancipée estant en puissance de ses droits et procédans avec l'autorité de Me Mathurin Renou sieur de la Feaulté greffier civil de ceste ville son curateur à l'effet desdits partages, et René Aveline chirurgien pareillement émancipé estant en jouissance de ses droits et procédant avec l'autorité de honorable homme Charles Aveline marchand son curateur à l'effet desdits partages à ce présent, lesdits Jehanne, Françoise et René les Aveline enfants de Me François Aveline et de ladite deffunte Gamelin d'autre part, tous demeurant ès fauxbourgs et paroisse st Michel du Tertre de ceste ville, lesquels sur ce que iceux de Seville, Jehanne, Françoise et René les Aveline ont supplié et requis leur dit père vouloir leur relaisser la possession et jouissance des propres de ladite deffunte Gamelin leur mère, afin d'en faire partage et division par entre eux, et prendre en argent le revenu de la tierce partie en laquelle il est fondé sur lesdits propres par le moyen du don à luy fait par ladite deffunte, enthérimé au siège de la prévosté de ceste ville, offrant s'obliger solidairement au payement, ce qui leur seroit avantageux tant par la facilité desdits partages

²⁶ AD49-5E6 devant Louis Coueffe notaire royal à Angers

que de leurs autres affaires, ce que ledit Aveline père pour l'amitié et affection qu'il porte à sesdits enfants auroit bien voulu, et partant ont fait convenu et accordé entre eux ce qui s'ensuit, c'est à savoir que ledit Aveline a volontairement quitte et relaissé et par ces présentes quite et relaissé à sesdits enfants qui ont accepté l'entière possession et jouissance des biens propres de ladite deffunte Gamelin pour par eux leurs hoirs et ayant cause les partager et diviser par entre eux, en jouir et disposer ainsi qu'ils verront estre à faire ; et au moyen de ce lesdits de Seville sa femme Françoise, et René les Aveline chacun d'eux seul et pour le tout sans division de personne ne de biens leurs hoirs, renonçant au bénéfice de division discussion et ordre etc promettent et s'obligent payer et bailler audit Me François Aveline la somme de 180 livres de rente viagère chacun an à l'advenir pendant sa vie aux termes de Pasques et Toussaint par moitié ; et d'autant que le terme de Pasques dernière a expiré ils payeront toute la présente année courante à la Toussaint prochaine et cy après continueront auxdits termes et sera le premier paiement à Pasques prochaine, auquel paiement et continuation de ladite rente viagère demeurent tous et chacuns les dits biens obligés et affectés et hypothéqués principalement à toutes autres debtes hypothèques sans qu'ils puissent partager vendre engager ou autrement en disposer, et à faute de payer chacun terme échu, quinze jours après ledit Aveline pourra si bon luy semble prendre ung des lots et partages tel qu'il luy plaira et en jouir par main tant et si long temps que bon luy semblera, sans fournir figure de procès, sauf le recours dommages et intérêts contre les deux autres cohéritiers et sans laquelle condition il n'auroit consenti ces présentes ; et outre à la charge de sesdits enfants d'entretenir les baulx à ferme desdits biens pour le temps qui en reste à expirer sans en poursuivre l'éviction à leurs despens »

En 1679 M^e Nicollas de La Chapelle **greffier en chef des Eaux et Forêts d'Angers**, et Catherine de Céville sa femme, en leur nom et au nom de Gervays de Céville leur frère, D^t au faubourg de StMichel du Tertre, et se faisant fort de M^e Pierre Letessier S^r de la Grande Lande et Françoise de Céville sa femme D^t à Château-Gontier, lesdits de Céville héritiers démissionnaires de Jeanne Aveline leur mère veuve de tM Gervais de Céville leur père, lesquels vendent à M^e Claude Bouchard D^t en sa maison de Ceville à Chastellaye, la closerie des Plessis située à Chastellaye maisons, granges, terres labourables, prés et vignes, et les bestiaux estimés à 150 L pour 1 050 L (AD49-5^E9/024 Charlet N^e Angers)

Gervais de CEVILLE °Chatelais 20.5.1615 †/1679 Fils de René de CEVILLE S^r de la Guetière et de Guionne CHESNAYE x Jeanne AVELINE †1679/

1-Catherine de CEVILLE x /1679 Nicolas **de LA CHAPELLE** Dont postérité suivra

2-Gervais de CEVILLE

3-Françoise de CEVILLE °Château-Gontier ^{StRémy} †Château-Gontier 26.1.1720 « inhumée proche la grande porte de StRémi » x Château-Gontier ^{StJean} 2.4.1663 Pierre **LETESSIER** S^r de la Grande Lande Dont postérité suivra

4-Jeanne Marguerite de CEVILLE Internée aux Pénitentes en 1679 à la requête de sa mère et de ses frères et sœurs pour « vices et impuretés »

5-Pierre de CEVILLE †/24.5.1693 x /1680 Françoise LERIDON †1693/

Gervais Cevillé : (f°45) fils de René et de Guyonne Chesnais, et frère de Jean, Mathurin, René, Anne, Jeanne, Pierre, Françoise, Madeleine et Renée, fut né le vendredi 15 Mai 1615 sur les 7 à 8 h du matin. Il fut baptisé à Châtélais par Mathurin Picquet curé

(f°46) dudit lieu le 25 dudit mois et son parrain fut Gervais Chesnais son oncle maternel et sa marraine D^{elle} Jeanne Legauffre.

Cette année est remarquable pour avoir eu la nuit de la Saint Mathurin une telle grelle que tous les blés et les vignes furent perdus, ainsi qu'il est marqué audit journal de mon père.

Ledit Gervais, après avoir appris à lire et à écrire à Craon, suivie la pratique premièrement sous Mr du Bois Hubert avocat à Craon, et puis à Angers sous Mr de Roinean Moinard avocat, où il est encore à présent le 10.3.1638

(Note ultérieure) : Il a épousé Jeanne Aveline fille de Me Aveline greffier des eaux et forêts d'Angers, dont il a eu l'office et sa maison au faubourg St Michel

Il a D^{elle} Françoise Cevillé mariée à (blanc) à Château-Gontier et elle a 2 garçons et une fille D^{elle} Catherine de Cevillé mariée à Me Pierre de La Chapelle qui exerce l'office dudit greffe en cette année 1638

Pierre de Cevillé prêtre curé de Gres

Catherine de Cevillé x Nicolas de La Chapelle

Fille de Gervais de Cevillé et de Jeanne Aveline
 Petite-fille de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais
 Arrière-petite-fille de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre
 Arrière-arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé et de Thieurine Goucet

Nicolas de La Chapelle est **greffier en chef des Eaux et Forêts d'Angers**, puis en 1699, lors du mariage à Château-Gontier on le retrouve **Lieutenant général des Aides**.

« Château-Gontier-St Remy Le 1.2.1699 n.h. Guillaume Sigay S^r du Chatelet fils de n.h. Pierre Sigay S^r de la Goupillière lieutenant civil et criminel au siège de Vitré et de †Marguerite [Guesné] avec Marie-Anne de La Chapelle fille de n.h. Nicolas de La Chapelle lieutenant général des Aides de l'élection de cette ville et dame Catherine de Cevillé de la paroisse de St Remy ... en présence de D^{elle} Françoise Ceville veuve du S^r Letessier S^r de la Grande Lande, n.h. René Vallot S^r du Mesnil D^t au château de la Boissière, et Renée Bouchard son épouse. »

Pierre Sigay portait « *de gueules au chevron d'argent, accompagné de trois étoiles de même* (Arm. 1696) » (selon Potier de Courcy)

Catherine de CEVILLÉ Fille de Gervais de CEVILLÉ et de Jeanne AVELINE x /1679 Nicolas de LA CHAPELLE

1-Marie-Anne DE LA CHAPELLE x Château-Gontier ^{StRemy} 1.2.1699 n.h. Pierre **SIGAY** **lieutenant civil et criminel au siège de Vitré**

Françoise de Cevillé x1665 Pierre Letessier

Fille de Gervais de Cevillé et de Jeanne Aveline
 Petite-fille de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais
 Arrière-petite-fille de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre
 Arrière-arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé et de Thieurine Goucet

En 1690 elle est en instance avec les héritiers de son mari (AD53-B2403).

Le 25.5.1712 elle reconnaît avec les héritiers Thoumin devoir à Bare Noël veuve de Guillaume Buffebran de la Cottelière une rente de 15 L créée par Letessier et les Thoumin au profit de Donatien Blanchet S^r de la Chesnais prêtre devant Legros le 24.4.1682 (acte Hadbin cité in AD53-200J Fonds Du Brossay).

Françoise de CEVILLÉ °Château-Gontier ^{StRémy} †Château-Gontier 26.1.1720 « inhumée proche la grande porte de StRémi » Fille de Gervais de CEVILLÉ et de Jeanne AVELINE x Château-Gontier ^{StJean} 2.4.1663 Pierre **LETESSIER** S^r de la Grande Lande †7.1.1687 D^t à Château-Gontier en 1679. Fils de h.h. François Letessier S^r de la Grande Lande et de h.f. Renée Domin

1-Pierre LETESSIER
 2-Gervais LETESSIER

Pierre de Cevillé x Marie Gaudin

Fils de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais
 Petit-fils de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre
 Arrière-petit-fils de Mathurin de Cevillé et de Thieurine Goucet

En 1650 Pierre de CEVILLÉ est nommé **secrétaire de la chancellerie** du présidial, et à cette occasion information est faite sur sa vie et ses mœurs (AD53-B2287) ? probablement le même que : Pierre de Cevillé, en 1670 il est reçu **secrétaire à la chancellerie** du présidial (AD53-B2357).

Avocat, procureur du roi en l'élection de Château-Gontier

Le 24.5.1693 Françoise Léridon est veuve et demeure à Château-Gontier.

Le 17.5.1713 Françoise et les héritiers de son mari reconnaissent devoir 99 L 19 s à la succession de Pierre Courtin, pour vente de meubles ; ils ont cautionné François Davy écuyer S^r de Chauvigné (acte R. Noel cité in AD53-200J Fonds du Brossay). En 1670 il est reçu secrétaire à la Chancellerie du Présidial (AD53-B2357). Il est avocat et signe la dernière fois le registre le 7.7.1688. Il poursuit Antoine Bisson pour injures (AD53-B2635). Il assiste au ct de mariage de Marie Letessier fille de Jean Letessier de Douaillon et de Renée Léridon avec Jean Baptiste Belier S^r de Placé (acte Letessier). Le 23.5.1693 il est mort laissant sa veuve et 4 enfants (arch. de la Roussardère)

Pierre de CEVILLÉ °Chatelais 23.6.1619 †/1669 Fils de René de CEVILLE S^r de la Guertière et de Guionne CHESNAYE x Marie GAUDIN

1-Pierre de CEVILLÉ °Château-Gontier ^{StJean} 15.3.1652 Filleul de noble Pierre Armenault S^r de Marmignon et de Françoise Lecercler femme de Me Michel [Trochon] Fils unique x (C^t du 7.6.1674 à Château-Gontier) Françoise LERIDON Dont postérité suivra

Pierre de Cevillé : (f°47) fils de René et de Guyonne Chesnais, et frère de Jean, Mathurin, René, Anne, Gervais, Jeanne, Françoise, Madeleine et Renée ainsi qu'il est dit au journal de mondit père fut né le 22 Juin 1619 sur les 3 h de l'après midi vigile de St Jean Baptiste sous le signe de Gemini (Gemeaux) et le lendemain fut baptisé à Châtelaïs par Mathurin Piquet curé dudit lieu. Son parrain fut Pierre Ledin receveur des religieuses de Nyoiseau et Marguerite Després sa marraine.

Il n'est point encore sorti du logis de ses père et mère pour excercer aucune occupation en ce jour 10 Mars 1638, et a fait ses petits exercices d'écriture et lecture à Craon.

Il m'a aidé à la recherche et composition de cette présente famille.

Pierre de Cevillé x1674 Françoise Leridon

Fils unique de Pierre de Cevillé et de Marie Gaudin

Petit-fils de René de Cevillé et de Guyonne Chesnais

Arrière-petit-fils de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre

Pierre de Cevillé est fils unique. Son contrat de mariage atteste qu'il a toujours la part des biens hérités de ses grands parents Cevillé à Châtelaïs, augmentée des successions des ses grands oncles et grands tantes Cevillé.

Le 7.6.1674 D^{vt} Jean Gilles N^{re} royal à Château-Gontier, C^t de mariage entre Pierre de Cevillé, avocat au siège présidial, fils de †Pierre et de D^{elle} Marie Gaudin, D^t à Château-Gontier StRémy, et Françoise Leridon fille de †René Leridon S^r des Landes, conseiller du roi en l'élection de Château-Gontier, et Françoise Maumousseau, D^t à Château-Gontier St Jean. Il apporte la charge de secrétaire de la chancellerie de Château-Gontier, et les lieux de la Broulerie, la Berthelotière et des Ponts Leray situés à Châtelaïs, avec les bestiaux et semances, qui lui étaient échus à son feu père des successions de †Jean de Cevillé prêtre de l'Oratoire, Me Mathurin de Cevillé aussi prêtre, D^{elle} Renée de Cevillé, et de sœur Françoise de Cevillé religieuse au monastère du Buron, frères et sœurs dudit †Pierre de Cevillé. Elle apporte les lieux du Lattay et de l'Apenty paroisse de Ménil, qui lui sont échus de ses droits successifs paternels et 400 L en trousseau et habits nuptiaux. Le C^t est signé en la maison de Françoise Maumousseau à Château-Gontier, en présence de Me René de Cevillé S^r de Cevillé D^t à Châtelaïs, oncle du futur, honorables hommes René Maumousseau S^r du Chastelier D^t à Bazouges en Château-Gontier, Jean Maumousseau M^d orfèvre, oncles de la future, Claude Bouchard D^t au château de Bouillé paroisse de Bouillé, Pierre Letessier S^r de la Grand Lande D^t à Château-Gontier, Julien Dugué S^r du Chasteigner D^t faubourg de Château-Gontier, cousins germains du

futur, Dominique Lenfantin S^r de Loublairie, Martin Hardy S^r de la Pommiais, Messire Louis Mallier chevalier S^{gr} de Chassonnille capitaine des gardes du roi, maître de ses camps et armées, messieurs René d'Helyand S^{gr} de la Grivelle Cr du roy président, René Gallichon S^r de Courchamp Cr du roy, lieutenant général, Gabriel Repuceau, Martial Millet, René eveillard, Pierre Loison S^r de Champagné, Louis Chailland, Joseph Trochon S^r de Beaumont, René Trochon S^r des Places, Guillaume Armenault (AD53-3^E63/329)

Le Lattay en Ménil est en fait le Bas-Lattay, car le Haut-Lattay appartient alors à Anselme Buscher par sa femme Renée Janvier. Il n'existe aucune origine familiale commune de ces 2 terre, pour la période historique connue qui remonte vers 1596.

Pierre de CEVILLÉ °Château-Gontier ^{StJean} 15.3.1652 Fils unique de Pierre de CEVILLÉ et de Marie GAUDIN x (Cⁱ du 7.6.1674 à Château-Gontier) Françoise LERIDON †1693/ Fille de René et de Françoise Maumusseau.

- 1-Jean-François de CEVILLÉ °Château-Gontier 19.6.1680 Filleul de Jean Maumusseau **apothicaire** et de Jeanne Hubert femme de Mathieu Binet S^r de la Houssais
- 2-Françoise-Marie de CEVILLÉ °Château-Gontier 7.7.1681 Filleule de Claude-Marie de Cevillé **sa cousine**. Citée in acte avec Pierre son frère ci-dessus le 17.5.1713
- 3-Renée de CEVILLÉ °Château-Gontier 10.10.1682 Filleule de n.h. Martial Millet **C^r au siège** et de Rene Leridon veuve de Jean Letessier. Citée in acte avec Pierre son frère cy-dessus
- 4-Pierre de CEVILLÉ °Château-Gontier 26.3.1684 Filleul de Dominique Lenfantin et de Françoise Gaudin. Le 17.5.1713 avec sa mère et ses sœurs, il reconnaît devoir à la succession de René Courtin 99 L 19 s de la vente de meubles pour lesquels il sont caution de François Davy S^r de Chauvigné à Château-Gontier (acte R. Noël). Le 16.11.1718 avec sa mère, il doit à Pierre Pottier, M^d une rente de 10 L (acte Hadbin père du 23.1.1714). †Vitré 2.5.1731 x Vitré(35) 20.7.1717 Perrine MONNERIE Dame de la Hamelinaye
- 5-François-René de CEVILLÉ °Château-Gontier 4.6.1685 filleul de René Dugué, garçon, et de Renée Maumusseau femme de René Trochon
- 6-Angélique-Elisabeth de CEVILLÉ °Château-Gontier 17.6.1686 filleul de Gaspard Camus prieur et de Françoise Maumusseau épouse de Pierre Dublineau
- 7-Marguerite de CEVILLÉ x Jean Baptiste **GIRARD receveur des Aides à Château-Gontier**

Anne de Cevillé x/1606 Jean Moreau

Fille de Jean de Cevillé et de Anne Legauffre
Petite-fille de Mathurin de Cevillé et de Thieurine Goucet

Ce couple vit au bourg de Châtelais.

La Chauvetière est orthographiée Chauffetière dans C. Port et actuellement. Elle est située à 1 km SSO de Châtelais, proche de Bouillé-Ménard.

Jean de Cevillé a omis la naissance de leur fils Jean en 1612, trouvée dans le registre paroissial, sans doute car l'enfant est décédé en bas âge, et qu'en 1638 seuls les 3 autres enfants du couple sont vivants.

Il nous apprend que durant les guerres Vendômiennes des Chatelaisiens étaient réfugiés au château de Mortiercrolle.

Enfin, l'assassinat de Jean Moreau, paraît documenté, mais les motifs restent troubles.

Anne Cevillé est inhumée en 1656 « dame de la Chaufetière, 76 ans, dans l'église »

Anne de CEVILLÉ [°Châtelais 18.9.1580]* †idem 18.4.1656 Fille de Jean de CEVILLÉ et de Anne LEGAUFFRE x 1604 Jean **MOREAU** S^r de la Chauvetière [†Saint-Quentin-les-Anges 3.3.1616]* Fils de Guillaume Moreau

- 1-Catherine MOREAU [°Châtelais 21.9.1606]* Filleule de Jean de Cevillé **son grand-père maternel** et de Catherine Lemanceau dame de la Vilatte **sa grand-mère paternelle** x Pierre **CHEVALIER** S^r de la Jannerie **M^d de vin en gros** Dont postérité à Châtelais
- 2-François MOREAU [°Châtelais 27.9.1609]* †idem 20.12.1644 Il est inhumé « S^r de la Chaufetière, dans l'église, sans autre mentions » x (Cⁱ devant Hunault à Craon, le 19 juin 1635) Françoise HUBERT Fille de Jean S^r du Bois, **avocat à Craon**
- 3-Jean MOREAU °Chatelais 31.8.1612 Filleul de Mathurin Picquet prêtre à Châtelais et de Marie Madeleine Benard fille de François S^r du Moulin Neuf procureur de Mgr le prince de Guéméné, N^{re} de la baronnie de Mortiercrolle

4-Anne MOREAU [° Saint-Quentin-les-Anges 5.3.1616]* Filleule de François Benard le Jeune S^r du Moulin
 [cousin maternel par alliance car époux de Margurite Desprez] et de Marguerite Desprez [cousine
 maternelle car fille de Renée de Cevillé]

Anne Cevillé : (f°36) fille de Jean Cevillé et Anne Legauffre fut née le dimanche 18 Septembre 1580. Elle fut baptisée ledit jour en l'église de Châtelaïs par le curé, son parrain fut Denis de La Chapelle, ses marraines Claude femme (en fait fille) de Pierre Cohon et Anne femme de Françoise Chantepie, ceci est tiré du journal de Mathurin Cevillé.

Elle fut mariée à Jean Moreau S^r de la Chauffetière fils de Guillaume Moreau et sa femme, chatelain de la juridiction de Châtelaïs, et fut ledit mariage en 1604 d'autant que ledit Jean Moreau et Anne Cevillé étaient mariés aux fiancailles de René Cevillé et avaient eu déjà un enfant Françoise Catherine Moreau est du 21 Septembre 1606 et encore elle a eu dudit Moreau son mari et d'elle Françoise Moreau.

Elle demeura veuve ainsi que le journal de René Cevillé le rapporte dès ladite année, Les procédures par elles faites en font foi.

Le mercredi 2 Mars 1616 sur les 8 h du soir au grand chemin du Bourgneuf à Chérancé près la Gaullerie, Jean Moreau fut tué par icelui Lemanceau foulon à la Faucille et avec lui Jacques Milleteau M^d beurrier de Doüe par Jean Eveillard dit Chevallerie à coups d'arquebuse et par méprise pensant avoir à faire à des soldats dont tout le pays était couvert, à faute qu'ils firent de répondre promptement au « qui va là St Julien bonne rencontre » comme ils l'avaient résolu, allant secourir Anne Legauffre à Cevillé contre les soldats Vendômistes. Jérémie forcea les prisons de Château-Gontier Eveillard fut condamné aux galères pour 10 ans dont il a été préservé par Mr de La Cour Me d'Hôtel de Mr le prince de Guéméné, la sentence à Château-Gontier est du 9 Mai 1616

Ladite Anne Cevillé ne se remariera point

Il a en eu 5 enfants, un fils et puis Catherine, Anne, François et Anne

Ladite Anne Cevillé est encore présentement en vie et âgée de 57 ans 3 mois et demeure au bourg de Châtelaïs en bonne santé Dieu merci, tout au près de ses 2 enfants Catherine et François qui lui sont resté et ont hérité de son défunt mari et d'elle par démission

(f°37) J'espère faire un petit traité à part de ses descendants.

(f°103) Les enfants et descendants d'Anne Cevillé femme de Jean Moreau

Anne Cevillé femme de Jean Moreau a eu Catherine, François, Anne

Catherine Moreau : (f°103) fille de Anne de Cevillé et Jean Moreau, fut née le jeudi 21 Septembre 1606 environ le point du jour la fête St Marc et baptisée le même jour par Me François Chavaïère prêtre vicaire à Châtelaïs. Jean de Cevillé son grand père maternel fut son parrain, et Catherine Lemanceau dame de la Vilatte sa grand-mère paternelle sur sa marraine.

Elle fut élevée auprès de sa mère au bourg de Châtelaïs et puis mariée à Pierre Chevalier S^r de la Jannerye neveu de Claude Chevalier S^r de la Rougerie. Il fait trafic de vin en gros. Ils demeurent au bourg de Châtelaïs en estime, d'honnête bourgeois. Ils ont eu grand nombre d'enfants environ 11 tous décédés en enfants excepté deux nommée François et Pierre, âgés de 6 ans et 4 ans et elle est encore grosse.

François Moreau : (f°103) fils de Anne de Cevillé et Jean Moreau, fut né le dimanche 27 Septembre 1609 vers les point du jour. Il fut baptisé le lendemain à Châtelaïs par Me François Chasvairere vicaire de Châtelaïs. François Benard son oncle paternel procureur de Mortiercrolle fut son parrain et Renée Cevillé sa tante maternelle dame de la Galtière fut sa marraine, ainsi que René Cevillé l'a cotté en son journal.

Il a épousé Françoise Hubert fille de Jean Hubert S^r du Bois avocat à Craon et y résidant.

Ledit François Moreau est en cette année 1638 procureur syndic de la paroisse de Châtelaïs.

Il demeure au bourg de Châtelaïs auprès de sa mère Anne de Cevillé.

Il vit de ses rentes.

Ils ont eu 2 enfants, il en est mort une fille (blanc) et Magdeleine vivante âgée d'un an

Anne Moreau : (f°104) fille de Anne de Cevillé et Jean Moreau, fut née le 5 Mars 1616 pendant la guerre des Vendômistes. Elle fut baptisée aux Angers par Jean Vignais curé de l'Hotellerie de Flée à cause que son père et sa mère étaient réfugiés au château de Mortiercrolle et son parrain fut François Benard le Jeune S^r du Moulin Neuf et Marguerite Deprés ainsi que l'a cotté en son journal René Cevillé et est à remarque que son père, Jean Moreau, fut tué 3 jours auparavant qui fut le 3.3.1616 comme je l'ai dessus dit en l'article de ladite Anne Cevillé

ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense, avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>

François de Cevillé x1570 Jehanne Cohon

Fils de Mathurin de CEVILLÉ 2^e époux de Thieurine GOUCET
Petit-fils de Gilles de CEVILLÉ et de Ollive MAILLOT

François est le dernier né des enfants du second lit de Thieurine Goucet avec Mathurin de Cevillé.

Il naît le jour de la Saint Laurent, soit le 10.8.1547. Son père, Mathurin de Cevillé, était décédé le 9 février précédent, laissant Thieurine enceinte de 3 mois.

Sa biographie l'accable de tous les maux, faisant de lui le vilain petit canard de la famille. Elle est basée sur des témoignages subjectifs, recueillis après sa mort, et il faut en prendre et en laisser... On sait cependant qu'il a vendu à son frère Jean « une grande planche de vigne de 24 cordes sur la Sorinière joignant la vigne de René Cevillé, et Jehan Lamy, acquise de François Cevillé » (in partages des bien de Jean en 1620 f°15)

Sa fin tragique est crédible, car la noyade n'était pas rare en ces temps ou la natation n'était pas connue.

Il épouse la belle-fille de Guyonne, sa sœur aînée, épouse en 2^e noces de Pierre Cohon, qui avait eu Jeanne d'un 1^{ère} lit avec Anne Gerard.

Le mariage est célébré à Angers dans une église disparue, et qui n'avait pas titre de paroisse.

Saint Laurent fut une église à Angers, souvent nommée "chapelle", mais non une paroisse.

Selon l'Atlas Historique de l'Anjou que m'a adressé Françoise, elle serait sur la Doutre, donc il est probable que les actes aient été écrits dans le registre de la paroisse de la Trinité (la Doutre), qui commence en 1566 dans la commune.

Selon C. Port, page 61, au chapitre des Chapelles, Saint Laurent pourrait être dans le quartier de la Trinité.

Il donne des sources nombreuses, dont iconographiques, comme divers dessins Ballain Mss 896 (c'est la BM d'Angers)

Bruno de Tartifume p 89

un plan par M. Dainville dans le répertoire Archéologique 1862 p 260

Jehanne Cohon est prénommée Françoise Cohon dans la succession de Sébastien Cohon dont elle était sœur, puisque ses petits enfants sont héritiers côté paternel Cohon (AD44-4^E2/1752 succession de Sébastien Cohon)..

Le registre paroissial de Bouillé-Ménard, donne explicitement le nom de **Jehanne Cohon** et non celui de Françoise, à la mère de Françoise Ceville. En effet, c'est à tort que la succession de Sébastien Cohon la prénomme Françoise (AD44-4^E2/1752 succession de Sébastien Cohon). Leurs enfants sont héritiers de Sébastien Cohon °ca 1570, †21.9.1633/ prêtre scolastique de l'église de Nantes (AD44-4^E2/463 du 19.4.1638 et aussi du 24.4.1638)

Le registre paroissial de Châtellais, tardif, permet de retrouver les sépultures de Jehanne Cohon, puis celle de sa fille Françoise Ceville, et d'une Catherine Cohon. Or, elles ont droit honorifique d'inhumation en l'église, ce qui les met au rang des familles notables.

La découverte du manuscrit a confirmé cette hypothèse, et nous savons maintenant que la famille de Cevillé avait un rang social assez notable.

François de CEVILLÉ °[Châtélais, jour de la fête du Saint Laurent 10.8.1547 †mercredi 12.7.1606 noyé]* Fils de Mathurin de CEVILLÉ 2^e époux de Thieurine GOUCET x [Angers St Laurent 24.12.1570]* Jehanne COHON °ca 1555 †Bouillé-Ménard 22.5.1613 « Inhumée en l'église de Bouillé, sans autre mention » Fille de Pierre Cohon et de sa 1^{ère} épouse Anne Gerard, sœur de Sébastien Cohon scholastique à Nantes

1-Pierre CEVILLÉ °[Châtélais 18.2.1573 †idem 12.3.1573]* Filleul de Pierre de La Barre S^r du Buron, de Mathurin Cevillé et de Jeanne Renard femme du S^r de Lautesais

2-Françoise de CEVILLÉ †Bouillé-Ménard 6.2.1623 « Inhumée en l'église, honorable femme Françoise Ceville, sans autre mention » x /1598 Claude **GENET** Dont postérité suivra

3-Jeanne CEVILLÉ †bas âge Filleule de François Benard, Jeanne Gault femme de Denis Cohon, et de Claude Cohon fille de Pierre et de Guyonne Cevillé

François Cevillé : (f°27) Fils de Mathurin et Thieurine Goucet, et frère de Mathurin, Guyonne, Jean, Macé et François,

Il naquit en la fête Saint Laurent 1547.

Il fut mis en pension au collège de la porte des Angers sous Mr Babineau principal pour 48 L de pension et fut passé Me écolier de l'Université d'Angers par Me Pierre Daburon docteur en médecine et recteur de ladite Université le 22.3.1567, ce qui est côté au journal de Mathurin Cevillé et des comptes faits avec ledit François Cevillé l'an 1589

Etant retourné d'Angers, il fit un apprentissage de tanneur chez son frère Jean Cevillé et de fait il est porté au journal de Mathurin Cevillé que Thieurine Goucet marchanda pour ledit François son fils avec Jean Cevillé son frère pour 30 L et une pipe de vin claret pour lui apprendre pendant 2 ans le métier de tanneur et de corroyeur avec permission de mettre 6 peaux de vache et s'il en mettait d'avantage qu'il en perçoit 15 s par pièce, ce qui fut arrêté le 14 Septembre 1567

Le 24 décembre jour des Innocents 1570 il épousa Jeanne Cohon fille de Pierre Cohon et de Anne Gerard en l'église de Saint Laurent à Angers, devant Michel Susanne curé d'Athée, en présence de Messieurs Santry chanoine de la Trinité d'Angers, du prieur dudit St Laurent, et de Pierre Cohon et Mathurin Cevillé

Il eut la commission de sergent du fief du Chalonge et l'exerçait plus par récréation qu'occupation, en laquelle il fut pourvu par une lettre de Pierre Cheminart S^r du Chalonge en date du 11 Décembre 1587 donnée à Nantes.

A cause dudit office il avait un andain de pré autour de la pièce de la Chevrerie dépendant du Chalonge, tellement que le mercredi 12 Juillet 1606 comme il voulait porter à déjeuner à René Lemanceau et autres, qui fanaient pour lui en ladite pré, il tomba du bateau en la rivière au bout du bois de Rouge Ecu, à l'entrée de la rivière de la Chapellière et se noya sur les 7 à 8 h de la matinée, dont il fut retiré par René Cevillé son neveu et Mathurin Lemanceau cordier, qui l'emmenèrent en sa maison à Cevillé et le lendemain il fut enterré vers le milieu de l'église de Châtélais par Pierre Lemétayer curé de Chérancé

(f°28) Avant sa mort il fut officier et avait acquis la commission de vendre et distribuer en Châtélais le sel avec Jean Cevillé son frère pour 300 L et ce en l'année 1577

Le 8 Décembre il fut aussi pourvu de l'office de sergent du fief de S^r Julien

Entre autres enfants je trouve que ledit François a eu Pierre Cevillé lequel fut baptisé à Châtélais par Pierre Ricocheau curé dudit lieu et nommé par Pierre de La Barre S^r du Buron et Mathurin Cevillé, et encore Jeanne Renard femme du S^r de Lautesais le 18 Février 1573 et mourut le 12 Mars 1573 ainsi que marque en son journal ledit Mathurin Cevillé.

Il eut encore Françoise Cevillé femme de Claude Genet de laquelle j'espère traiter et de ses descendants et en troisième lieu il eut Jeanne Cevillé qui fut née le dimanche 27 Avril sur les 3 h devant jour, je ne trouve point quelle année, et fut baptisée à l'issue de la grand-messe à Châtélais et nommée par François Benard, Jeanne Gault femme de Denis Cohon et Claude Cohon fille de Pierre Cohon et Guyonne Ceville

A ce que je remarque et selon ce que m'ont dit ceux qui l'ont connu il était de petite taille, assez gros, peu ménager et peu modéré en bon boire et négligent en ses affaires, même qu'il fut contraint par corps pour le paiement de quelque argent à Château-Gontier le 23 Mars 1596

la famille de Jeanne Cohon épouse de François Cevillé

Jeanne Cohon, épouse de François Cevillé, est issue du 1^{er} mariage de Pierre Cohon, celui qui épouse en 2^e noces Guyonne Cevillé sœur de François.

Jean de Cevillé évoque ce premier mariage dans son manuscrit, mais il n'évoque pas le lien d'affinité entre François Cevillé et Jeanne Cohon, ce qui est surprenant, surtout venant d'un prêtre, bien placé pour observer ces liens.

La Tarouetière, où vivait le père d'Anne Gérard, 1^{ère} épouse de Pierre Cohon, est située à Bouillé-Ménard, à 750 m OSO du bourg, proche de la Marousais, dont sont issus les Cohons eux-mêmes. Elle passe à Catherin Cohon. Célestion Port l'orthographe la Trouetière et la Tarortière.

Pierre COHON °ca 1535 x1 Anne GERARD †/5.1561 fille de Paquier Gerard D^t à la Tarouetière en Bouillé x2 [C^t du 9.5.1561]* Guyonne CEVILLE °[Châtélais 13.2.1537]* Fille de Mathurin et de Thieurine Goucet alias Cevillé

- 1-Jehanne COHON (du x1 Anne Gerard)°ca 1560 †Bouillé-Ménard 22.5.1613 (cf le calcul de son âge au § de sa postérité) **issue du 1^{er} mariage** de Pierre Cohon identifié par la succession en 1633 de Sébastien x /1575 François **de CEVILLE** Dont postérité suivra
- 2-Catherin COHON S^r de la Talouetière †Bouillé-Ménard 2.4.1627 « Inhumé en l'église, sans autre mention » x /1598 Renée LEPELLETIER †Bouillé-Ménard 6.3.1622 Veuve de Macé Gabillard. **SP**

les deux lits de Pierre Cohon

Pierre COHON °ca 1535 écuyer Fils de Guillaume COHON & de Françoise de BRIE. x1 Anne GERARD †/5.1561 fille de Paquier Gerard D^t à la Tarouetière en Bouillé x2 [C^t du 9.5.1561]* Guyonne CEVILLE °[Châtélais 13.2.1537]* Fille de Mathurin et de Thieurine Goucet alias Cevillé

- 1-Jehanne COHON (du x1 Anne Gerard)°ca 1560 †Bouillé-Ménard 22.5.1613 (cf le calcul de son âge au § de sa postérité) **issue du 1^{er} mariage** de Pierre Cohon identifié par la succession en 1633 de Sébastien x /1575 François **de CEVILLE** Dont postérité suivra
- 2-Catherin COHON (du x1 Anne Gerard)°S^r de la Talouetière †Bouillé-Ménard 2.4.1627 « Inhumé en l'église, sans autre mention » x /1598 Renée LEPELLETIER †Bouillé-Ménard 6.3.1622 Veuve de Macé Gabillard. **SP**
- 3-Claudine COHON (du x2 Guionne Ceville) x1 Laurent **GARNIER** x2 Nyoiseau 23.11.1602 Pierre **LEDIN** écuyer Dont postérité suivra
- 4-Françoise COHON †/1619 (du x2 Guionne Ceville) x Yves **HUNAUT** S^r de la Mothe †/1619 **SP**
- 5-Sébastien COHON (du x2 Guionne Ceville) °1570 †Nantes ^{StLaurent} 2.10.1633 **chanoine scholastique de Nantes** **SP**
- 6-Julien COHON (du x2 Guionne Ceville) x 1604 Perrine PANCELOT Dont postérité suivra
- 7-Guillaume COHON (du x2 Guionne Ceville) S^r de Pinceloup (Bouillé-Ménard) †Nantes ^{StClément} 20.1.1614 il est inhumé « honorable homme Guillaume Cohon, frère de monsieur Cohon **Principal du collège de Nantes** » **SP**
- 8-Fleury COHON (du x2 Guionne Ceville) °[Châtélais 8.2.1572]* † /1603

les descendants de François Cevillé et Jeanne Cohon depuis Pierre Cohon et Anne Gerard sa première femme

(f°80) Pierre Cohon mari d'Anne Gerard a eu Jeanne et Catherin les Cohons

Pierre Cohon, outre ce que j'en ai dit ci-dessus a l'article de Guyonne Cevillé était frère ou proche parent de Denis Cohon N^{re} devant qui les Cevillé passaient quantité d'actes, et d'un curé de Châtélais nommé Jean Cohon ainsi que j'ai trouvé dans l'extrait des assises de St Julien en l'an 1599, des Cohons de Pouancé et de Craon à ce que m'a dit mon père.

Il mourut l'an 1594 et de ce Denis Cohon descendent beaucoup de Cohons de l'un desquels D^t à Craon est descendu Monseigneur Cohon le grand prédicateur.

Anne Gerard femme dudit Pierre Cohon était fille de Paquier Gerard D^t à la Tarouetière en Bouillé ce que j'ai remarqué dans une transaction entre les héritiers dudit défunt Pierre Cohon D^{vt} Deprées N^{re} à Craon le 11 Février 1600

Elle mourut le 15 ou 16 mars, et 3 mois après, ledit Pierre Cohon se remaria avec Guyonne Cevillé.

Ladite Gerard eut d'enfants Jeanne Cohon femme de François Cevillé et Catherin Cohon mari de René Lescholier

Jeanne Cohon : (f°80) fille de Pierre Cohon et Anne Gerard épousa François Cevillé comme dit est en l'article dudit François Cevillé

Ils eurent une fille nommée Françoise femme de Claude Genet S' de la Haute Beurière encore vivant D' au lieu de la Haute-Beurière en Bouillé, desquels sont nées grand nombre de filles et décéda ladite Françoise le 15 febvrier 1623

Ladite Françoise fut née sur les 3 h du matin, baptisée à Châtelaïs et nommée par Denis Cohon, Françoise Lermenier chatelaine de Châtelaïs et Anne Legauffre selon le journal de Mathurin Cevillé.

*Catherin Cohon : (f°81) fils de Pierre Cohon et Anne Gerard et de Jeanne Cohon, épousa Renée Lescholier et s'appelait S' de la Tarouettière
Je ne sais s'il a eu des successeurs*

Françoise de Cevillé x/1598 Claude Genet

Fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon
Petit-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet
Arrière-petit-fille de Gilles de Cevillé et de Ollive Maillot

Le registre paroissial de Bouillé-Ménard ne commence qu'en 1599. Puis il n'y a plus de traces des Cohon et Genêt après 1630.

On sait par la succession de Sébastien Cohon en 1633 (cf supra) qu'une première fille Jeanne épouse de Jean Boulay est née avant le début du registre, donc vers 1598.

Même si elle s'est mariée jeune, mettons 15 à 18 ans, Françoise Ceville serait née vers 1580-1583. On sait qu'elle est fille de Jehanne Cohon qui vit aussi à Bouillé-Ménard, et qu'elle est petite fille de Pierre Cohon. Ceci mettrait au mieux la naissance de Jehanne Cohon vers 1560-1565.

Il avait de la vigne au clos de la Sorinière à Châtelaïs, près de Cevillé : « vigne joignant la vigne de Claude Genet et la planche des Grimaults » (partages des biens de Jean de Cevillé, 1620, f°16). Il devait la tenir de sa femme petite fille de François de Cevillé, car cette pièce jouxte une autre vendue par François en son temps.

Il semble que Claude Genet se soit remarié, car on trouve à Bouillé-Ménard le 12.5.1646 de « Claude Genet S' de la Haute-Beurière, mari de Jacquine Malenault ». Ce décès doit être le sien, d'une part parce que le patronyme est unique, d'autre part parce que la Haute-Beurière est dans les successions.

Postérité et ascendance de Françoise de Cevillé, figurent dans l'acte notarié de 1692, qui est la succession de l'une de ses petites filles : Renée Bauxamis, fille de Louise Genet l'une des 8 fille des Françoise de Cevillé. (cf ci-dessous sa fille Louise Genet)

Françoise de CEVILLÉ †Bouillé-Ménard 6.2.1623 « Inhumée en l'église, honorable femme Françoise Ceville, sans autre mention » Fille de Jehanne COHON et petite fille de Pierre COHON. x /1598 Claude **GENET** †Bouillé-Ménard 12 mai 1646 Il se remarie à Bouillé-Ménard le 9 novembre 1624 à Jehan Menard, puis à Jacquine Malenault

- 1-Catherine GENET °Bouillé-Ménard 25.1.1599 †idem 11.3.1625 Filleule de h.h. **Mathurin Ceville** (s) **[oncle maternel]** et de **Renée Lepelletier femme de Catherin Cohon** et de Marguerite Clereau fille de Pierre Clereau du Bourg-d'Iré. x Bouillé-Ménard 17.1.1617 Yves **HOUESNARD** Dont postérité suivra
- 2-Françoise GENET °Bouillé Ménard 20.3.1601 †Nyoiseau 11.8.1680 Filleule de François Marin chapelain de l'église de Bouillé, et de h. fille Mathurine Menant sœur de Jehan Menant curé dudit Bouillé et de Claudine Gabillard x S'Aubin-du-Pavoil 6 juillet 1621 François **BELLIER** Dont postérité suivra
- 3-Jeanne GENET °Bouillé-Ménard 25.4.1603 †/1692 Filleule de Jean Menand Curé de Bouillé et Louise Gerbé x Bouillé-Ménard 21 septembre 1621 Jean **BOULLAY** Dont postérité suivra
- 4-Louise GENET °Bouillé-Ménard 30.5.1605 †/1692 Filleule de Roch Morineau et de Louyse Lemercier. x1 René **BEAUXAMYS** (AD44-4^E2/827 en 1634) x2 /1638 Estienne **JEHANVIER** Dont postérité suivra
- 5-Renée GENET °Bouillé-Ménard 18.3.1607 †/1692 Filleule de René Lemercier et de **Jehanne Cohon grand-mère de l'enfant.** x Bouillé-Ménard 8 juillet 1625 Jean **BOUILLEDÉ** Dont postérité suivra
- 6-Claudine (Claude) GENET °Bouillé-Ménard 30.4.1609 †/1692 Filleule de François Gerbe, de Marie/Macée Pinault femme de François Boullay x Craon ^{StClément} 17.1.1628 Mahurin **HOUDMON** Dont postérité suivra

7-Béatrix GENET °Bouillé-Ménard 8 octobre 1611 †/1692 Filleule de Georges Pinot et de Béatrice Viot x /1629
Guillaume **CORDION** Dont postérité suivra
8-Anne GENET °Bouillé-Ménard 8.10.1613 †/1692 Filleule de François Hallenault et de Claude Berault femme
de Me François Gerbe x Bouillé-Ménard 10 janvier 1633 François **LOUISON** Dont postérité suivra

Jeanne Cohon femme de François Cevillé a eu :

*Françoise Cevillé : (f°81) fille de François et de Jeanne Cohon, quand elle naquit, à qui elle fut mariée
et quand combien elle eut d'enfants et quand elle mourut cela se voit es articles de François Cevillé et
Jeanne Cohon*

Femme de Claude Genet a eu Catherine, Jeanne, Louise, Françoise, Renée, Claudine, Béatrix et Anne

1-Catherine Genet

*(f°81) femme de Yves Hoisnard lesquels ont décédés avant l'an 1629 et ont laissé Françoise, Louis
et Pierre les Hoisnard sous la tutelle de Jean Boulay comme appert des comptes et rapports faits entre
les héritiers de ladite Françoise Cevillé D^{re} René Cevillé le 8 Mai 1629*

2-Jeanne Genet

femme de Jean Boulay comme appert desdits rapports et demeurent à Bouillé

3-Louise Genet

*femme de René Beauxamis D^t audit Bouillé par vertu desdits rapports, et encore dede puis veuve de
défunt (blanc) Janvier D^t Angers*

4-Françoise Genet

femme de François Bellier D^t à Nyoiseau

5-Renée Genet

femme de Jean Bouilledé D^t à l'Hôpital de Bouillé

6-Claudine Genet

femme de Mathurin Houdemon D^t en la ville de Craon

7-Béatrix Genet

femme de Guillaume Cordion filassier D^t à Châtelaïs

*8-Anne Genet : (f°81) femme de François Louyson N^{re} D^t à Bouillé qui a laissé entre ses enfants Julien
Louison D^t à Angers, qui a épousé D^{elle} Marthe Moquin fille de Me Jean Moquin avocat à Saumur, ledit
Louison est sénéchal de Monsabert et sadite femme a été enterrée en la paroisse le 10 Avril 1689. Il a
d'elle 2 enfants Henri Louison conseiller en parlement et Marie Louison (noté en 1698)*

Catherine Genet x1617 Yves Houesnard

Fille de Claude Genet de de Françoise de Cevillé

Petite-fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon

Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet

Le mariage religieux est non filiatif, en présence de M^e Yves Bouilledé prêtre régent audit Bouillé, Claude Genet, Louys Houesnard et autres

« Le 25 avril 1638²⁷ h.h. François Bellier marchand mari de Françoise Genet, Mathurin Houdmon marchand mari de Claudine Genet, Guillaume Cordion mari de Béatrix Genet, François Louison S^r de la Raguerie mari de Anne Genet et Jean Bouilledé mari de Renée Genet, dt... ont reconnu que combien que par acte de cession passé hier D^{re} Chapelain et Charier N^{res} Nantes, les susnommés esdites qualités et comme procureurs de leurs femmes héritiers en portion de †Sébastien Cohon scholastique de Nantes, auraient avec h.h. Jean Boullay M^d mari de Jeanne Genet, et procureur de Louise Genet sa belle-sœur veuve en 2^e

²⁷ AD44-4^E2/463

noces de Estienne Jehannièrre, et outre **curateur des enfants de †Yves Houesnard et Catherine Genet** sa femme, transporté à n.h. Alexandre Symon sieur de la Fleuryais 250 L de rente hypothécaire ci-devant constituée audit défunt par n.h. René Vallin chanoine de Nantes et Pierre Guyet et Marie Longuepée sa femme pour 4 000 L de principal, laquelle somme ils auraient confessé avoir ensemblement reçue dudit sieur de la Fleuryais avec les arrérages dus, néanmoins est la vérité que ledit Boullay n'a reçu la portion desdits mineurs de Yves Houesnard et Catherine Genet, ains a été ladite portion partagée entre eux sauf à faire raison ... reconnaissant que ledit Louison leur a mis entre mains 193 L pour contribuer avec eux tant à la recousse du lieu du **Porche** situé au bourg de Bouillé vendu à condition de grâce par Claude Genet leur beau-père à M^e Pierre Chevalier dudit Bouillé pour payer audit Chevalier 300 L lui due par ledit Genet par obligation »

Selon le partage de 1692²⁸ ci-dessus « Pierre Hoisnard, Jacques Hahnault mari de Renée Hoisnard, Jacques Potier mari de Catherine Hoisnard, lesdits Hoisnard enfants de †Louis Hoisnard et de Catherine Brehin, et ledit Louis Hoisnard fils et héritier de †Yves Hoisnard et Catherine Gennet et encore lesdits lots faits par Pierre Boulay (et auparavant il a barré François Boulay fils et héritier de †François Boulay et Louis et faisant tant pour lui que pour l'enfant mineur de †Jacques Boulay et autres héritiers, lesdits Boulay enfants et héritiers de Roger Boulay et Françoise Hoisnard fille et héritière dudit †Yves Hoisnard et de ladite Gennet, et encore lesdits lots faits par Pierre Hoisnard fils et héritier de †Pierre Hoisnard enfant et héritier de †Yves Hoisnard, lesdits Hoisnard enfants et héritiers de Yves Hoisnard, et de ladite Gennet, tous les dénommés représentant ladite †Catherine Gennet, qui était aînée de 8 filles dudit Gennet et de ladite de Cevillé»

Cette descendance a été complétée par Bernadette GUILLORIT-HUSSON en 2004

Catherine GENET °Bouillé-Ménard 25.1.1599 †idem 11.3.1625 Fille de Claude GENET & de Françoise CEVILLE x Bouillé-Ménard 17.1.1617 Yves **HOUESNARD** †Bouillé-Ménard 2.3.1625

1-Louis HOUESNARD †St Quentin-les-Anges 7.6.1665 x 4.2.1642 Catherine BREHIN Dont postérité suivra

2-Françoise HOUESNARD °ca 1619 †Bouillé-Ménard 12.2.1687 x /1638 Roger **BOULAY** Dont postérité suivra

3-Pierre HOUESNARD x Châtellais 19.1.1644 Marguerite PELUAU Dont postérité suivra

4-François HOUESNARD †9.4.1643 **Que l'on suppose ici** x ca 1630/1635 Claire BOURGEOIS dont 3 enfants au moins

* Jean HOUESNARD x Nyoiseau 9.8.1659 Marguerite FRESNEAU

* Catherine HOUESNARD °Bouillé-Ménard 20.2.1635 Filleule de Catherin Houesnard (°25.3.1616 de Louis Houesnard probable frère d'Yves, et de Madeleine Haloppe) et Madeleine Baudoin

* Yves HOUESNARD °Bouillé-Ménard 8.6.1638 Filleul de Roger Boulay et **Louise Genet**

Pierre Houesnard x Marguerite Pelauu

Marguerite Pelauu, veuve, se remarie à François Mahier M^d tissier à Molières en Chemazé. Elle est vivante au mariage de son fils Pierre Houesnard à Bouillé en 1680

Pierre HOUESNARD †/1680 Fils de Yves HOUESNARD & de Catherine GENET x Châtellais 19.1.1644 Marguerite PELUAULT Fille de Prothais et de Jacquine Mauvif

1-Pierre HOUESNARD x Bouillé-Ménard 4.3.1680 Marie DENIS Dont postérité suivra

Pierre Houesnard x 1680 Marie Denis

Ils demeurent à la Louzillais en 1681

Pierre HOUESNARD x Bouillé-Ménard 4.3.1680 Marie DENIS

1-Marie HOUESNARD °Bouillé-Ménard 25.4.1681 Filleule de François Mahier M^d tissier à Molières en Chemazé, et de Marie Bernard femme de Nicolas Denis sergent Dⁱ à Louzillais à Bouillé Ménard

2-Pierre HOUESNARD °Bouillé-Ménard 2.1.1683 Filleul de Pierre Delanoë M^d au bourg de Bouillé et de Perrine Mahier fille de la paroisse de Molières

²⁸ AD53-3^E14/18

Louis Houesnard x Catherine Brehin

Le couple a seulement 3 enfants vivants en 1692 : Pierre, Renée et Catherine, selon le partage de 1692 ci-dessus

Louis HOUESNARD †St Quentin-les-Anges 7.6.1665 Fils de Yves HOUESNARD & de Catherine GENET x S' Quentin-les-Anges 4.2.1642 Catherine BREHIN

1-Françoise HOUESNARD °S' Quentin-les-Anges 9.1.1644 †idem 17.1.1644 Filleule de Jacques Belier

2-Louis HOUESNARD °S' Quentin-les-Anges 19.4.1646 †idem 8.1647 Filleul de Pierre et de Françoise Houesnard

3-Pierre HOUESNARD °S' Quentin-les-Anges 18.1.1648 Filleul de Louise Planchenault x Noyant-la-Gravoyère 25.10.1685 Louise POILLIÈVRE Fille de René et Madeleine Pouriast

4-Renée HOUESNARD °S' Quentin-les-Anges 15.1.1651 †1692/ x S' Quentin-les-Anges 26.4.1672 Jacques **HALNAULT** Dont postérité suivra

5-Louis HOUESNARD °S' Quentin-les-Anges 11.10.1655

6-Catherine HOUESNARD °S' Quentin-les-Anges 13.9.1659 x /1692 Jacques **POTIER**

Renée Hoisnard x Jacques Halnault

Renée HOUESNARD °S' Quentin-les-Anges 15.1.1651 †1692/ Fille de Louis HOUESNARD et Catherine BREHIN x S' Quentin-les-Anges 26.4.1672 Jacques **HALNAULT**

1-Renée HALNAULT °S' Quentin-les-Anges 23.11.1680

2-François HALNAULT °S' Quentin-les-Anges 28.1.1683

3-Jacques HALNAULT x Bouillé-Ménard 12.8.1699 Renée BOUVET Fille de François et de Renée Dupré

Françoise Houesnard x/1638 Roger Boulay

Françoise HOUESNARD °ca 1619 †Bouillé-Ménard 12.2.1687 Fille de Yves HOISNARD & de Catherine GENET x /1638 Roger **BOULAY** °Bouillé-Ménard 13.3.1613 †/7.1669

1-François BOULAY °Bouillé-Ménard 15.3.1638 Filleul de François Boulay et Jeanne Genet **[grand-tante maternelle]**. **Que l'on pourrait supposer (pas de preuves formelles) celui qui** x1 /1663 Jeanne CHESNEAU x2 /1670 Charlotte GUILLER

2-Louis BOULAY °Bouillé-Ménard 25.6.1641 †/1696 Filleul de Louis Houesnard **[oncle maternel]** et Françoise Boulay x Grugé 16.7.1669 Michelle POIRIER **Dont postérité suivra**

3-Pierre BOULAY °Bouillé-Ménard 3.8.1645 Filleul de Pierre Houesnard et Catherine Brehin **[tante maternelle par alliance car épouse de Louis Houesnard]** x Combrée 27.1.1673 Renée DELIMELLE °Bouillé-Ménard 5.12.1648 Fille de Maurice et de Louise Noury

4-Roger BOULAY °Bouillé-Ménard 9.8.1648 Filleul de Julien Lelievre Prêtre et Françoise Genet **[grand-tante maternelle]**

5-Renée BOULAY °Bouillé-Ménard 25.3.1650 Filleul de François Pourias et Renée Genet **[grand-tante maternelle]**

6-Jacques BOULAY °Bouillé-Ménard 19.4.1654 †/1692 Filleul de Jacques Potier et Barbe Prodhomme. x Bouillé-Ménard 17.7.1685 Perrine MARTIN Le mariage n'est pas filiatif mais la présence de "Louis Boulay frère aîné" signe la parenté, ainsi que la succession ci-dessus en 1692 qui lui donne un unique enfant mineur en 1692

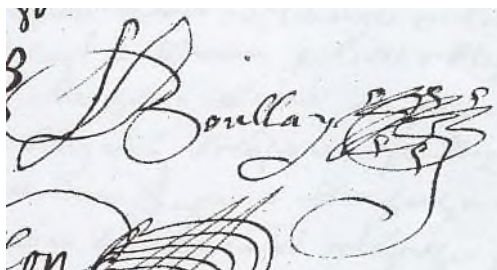
7-Charles BOULAY °Bouillé-Ménard 9.8.1661 Filleul de Charles Rousseau et Marguerite Alaneau

Louis Boulay x1669 Michelle Poirier

M^d de fil

Le 21.4.1678 Jacques de Lomblaye bourgeois d'Angers baille à ferme pour 5 ans commençant à la Toussaint prochaine à Louis Boulay M^d D^t au village de Louzillaye à Bouillé Ménard le lieu et closerie de la Grande Renazerie situé à Bouillé-Menard dont Jacques Freslon et sa femme sont closiers à moitié,

pour 90 L/an payables en 2 termes égaux le 1^{er} paiement à la Toussaint prochaine. PS Le 26.10.1679 Michelle Poirier femme de h.h. Louis Boulay M^d D^t au village de Louzillaye à Bouillé-Ménard après avoir entendu le contenu du bail à ferme l'a rattifié (Godillon N^{re})



Louis BOULAY °Bouillé-Ménard 25.6.1641 †/1696 Fils de Roger BOULAY et de Françoise Houesnard x Grugé 16.7.1669 Michelle POIRIER °Grugé 8.10.1646 †Bouillé-Ménard 9.3.1680
1-Charlotte BOULAY °Grugé-l'Hopital 15.3.1676 †Chazé-Henry 15.3.1676 x Chazé-Henry 1.6.1696 Etienne **ROUGER** Dont postérité suivra

Charlotte Boulay x1696 Etienne Rouger

Charlotte BOULAY °Grugé-l'Hopital 15.3.1676 †Chazé-Henry 15.3.1676 Fille de Louis BOULAY et de Michelle POIRIER x Chazé-Henry 1.6.1696 Etienne **ROUGER** °Challain-la-Potherie 6.8.1671 †Chazé-Henry 12.8.1736
1-Mathieu ROUGER °Chazé-Henry °Chazé-Henry 28.5.1709 †La Prévière 18.8.1753 x Vergennes 1.2.1729 Julie DENIAU Dont postérité suivra

Mathieu Rouger x1729 Julie Deniau

M^d

Mathieu ROUGER °Chazé-Henry °Chazé-Henry 28.5.1709 †La Prévière 18.8.1753 Fils de Etienne ROUGER et de Charlotte BOULAY x Vergennes 1.2.1729 Julie DENIAU °Armaillé 28.6.1706 †La Prévière 14.1.1755
1-Marie ROUGER °La Prévière 7.9.1737 †idem 19.1.1785 x La Prévière 5.7.1757 Pierre **BODIER** Dont postérité suivra

Marie Rouger x1757 Pierre Bodier

Marie ROUGER °La Prévière 7.9.1737 †idem 19.1.1785 Fille de Mathieu ROUGER et de Julie DENIAU x La Prévière 5.7.1757 Pierre **BODIER** °Armaillé 28.11.1728 †La Prévière 7.9.1797
1-Julienne BODIER °La Prévière 27.7.1765 †idem 14.4.1834 x La Prévière 26.11.1792 Mathurin **BESNIER** Dont postérité suivra

Julienne Bodier x1792 Mathurin Besnier

Julienne BODIER °La Prévière 27.7.1765 †idem 14.4.1834 Fille de Pierre BODIER et de Marie ROUGER x La Prévière 26.11.1792 Mathurin **BESNIER** °St-Erblon 31.12.1753 †La Prévière 12.4.1803
1-Julien Pierre BESNIER °La Prévière 22.7.1793 †idem 8.4.1856 x ca 1815 Julienne Renée HAULBOURG Dont postérité suivra

Julien Besnier x1815 Julienne Haulbourg

Julien Pierre BESNIER °La Prévière 22.7.1793 †idem 8.4.1856 x ca 1815 Julienne Renée HAULBOURG °La Prévière 14.12.1794
1-Louis Auguste BESNIER °La Prévière 23.5.1825 †Ancenis 6.8.1909 x Nantes 8.7.1852 Eléonore Adélaïde VRIGNAUD °Les Lucs-sur-Boulogne 29.3.1826 †Nantes 21.1.1895

Louis Besnier x1852 Eléonore Vrignaud

Mathilde Besnier x1893 Georges Guillorit

Françoise Genet x1621 François Bellier

Fille de Claude Genet de de Françoise de Cevillé
Petite-fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon
Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet

Meunier à Orvaux à StAubin-du-Pavoil 1637, 1639 mais auparavant ailleurs !

- Françoise GENET** °Bouillé Ménard 20.3.1601 †Nyoiseau 11.8.1680 « inhumée à 85 ans veuve de François Bellier » Fille de Claude GENET & de Françoise CEVILLE x S'Aubin-du-Pavoil 6 juillet 1621 François **BELLIER** °ca 1599 †Nyoiseau 5.3.1678 Fils de François et de Orphraise Lemasson.
- 1-Françoise BELLIER †Nyoiseau 17 décembre 1684 x Nyoiseau 20 février 1642 (mariage sans filiation) Julien **DUGRAIS** †Nyoiseau 20.8.1683 (inhumé en l'église) **Meunier** au bourg de Nyoiseau. Père de Julien, Françoise, Jeanne, Marie et Anne cités en 1683. Allié du S^r de Grandmaison et beau-frère de Pierre Pouriats cités en 1683. Oncle d'Etienne Hayer cité en 1683. Dont postérité DUGRAIS
- 2-François BELLIER °Bouillé-Ménard 19 mars 1632 « le 19 mars 1632 fut baptisée François fils de François Bellier et de Françoise Genet parrain Me Pierre Chevalier procureur fiscal dudit Bouillé (s) marraine Anne Genet [tante maternelle] demeurant au bourg dudit Bouillé laquelle ne sait signer - vue 122/144 registre retrouvé en 2008) x La Jaille-Yvon 1663 Jeanne DESHERES Dont postérité BELLIER
- 3-Louis BELLIER °Bouillé-Ménard 27 avril 1634 Filleul de Gervais Poupart et de Louise Genet [tante maternelle]
- 4-Perrine BELLIER °Bouillé-Ménard 14.6.1635 Filleule de **François Bellier père dudit François Bellier** et de Françoise Suhard femme de Pierre Planchenault
- 5-Mathurin BELLIER Que l'on suppose celui qui x Barbe COULON Dont postérité BELLIER
- 6-René BELLIER °S'Aubin-du-Pavoil 17.11.1637 †/1678
- 7-Marie BELLIER °S'Aubin-du-Pavoil 11.6.1639 x Nyoiseau 25.1.1663 Pierre **POURIAZ** Dont postérité BELLIER

Françoise Belier x1642 Julien Dugrais

Julien Dugrais x1685 Marie Gault

Julienne Dugrais x1716 François Bazin

Julienne Bazin x1747 Guillaume Lebreton

Julienne Lebreton x1778 Jacques-Marie Jallot

René-Guillaume Jallot x1807 Marie-Elisabeth Jallot

Joséphine Jallot x1842 Esprit-Victor Guillot

Aimée Guillot x1881 Charles Audineau

Aimée Audineau x1907 Edouard Guillouard

Jeanne Genet x 1621 Jean Boulay

Fille de Claude Genet de de Françoise de Cevillé
Petite-fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon
Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet

Mariage à Bouillé « le 21 septembre 1621 avons administré le sacrement de mariage en l'église de céans à Jehan Boullay et à Jehanne Genet en présence de François Boullay père dudit marié Claude Genet père de la mariée Macé Hignet, René Maslin et plusieurs autres - vue 132/144 registre retrouvé en 2008)

M^d D⁺ au lieu de la **Reignière** à Bouillé en 1638

- Jeanne GENET** °Bouillé-Ménard 25.4.1603 †/1692 Fille de Claude GENET & de Françoise CEVILLE x Bouillé-Ménard 21 septembre 1621 Jean **BOULLAY** °Bouillé-Ménard 16 avril 1597 †idem 20 juin 1643 Fils de François et de Macé Pinault, et frère de Roger
- 1-Jean BOULLAY °Bouillé-Ménard 28 mai 1623 « fut baptisé Jehan Boulay fils de Jehan Boulay et de Jehanne Genet parrain vénérable et discret Me Jehan Menant curé de céans marraine Françoise Boullay **[probablement tante paternelle]** - vue 90/144 registre retrouvé en 2008 »
 - 2-Jeanne BOULLAY °Bouillé-Ménard 12 février 1624 **[il y a 8 mois et demi entre les 2 naissances et j'ai vérifié le registre]** « fut baptisée Jeanne fille de Jean Boullay et Perrine Genet sa femme parrain Me Pierre Chevalier (s) marraine Renée Genet **[tante maternelle]** laquelle a dit ne savoir signer - vue 92 registre retrouvé en 2008 »
 - 3-Renée BOULLAY °Bouillé-Ménard 27 mai 1625 « fut baptisée Renée Boullay fille de Jehan Boullay et de Jehanne Genet sa femme parrain René Beaulxamis (s) **[oncle maternel par alliance]** marraine Claude Genet **[tante maternelle]** laquelle Genet a dit ne savoir signer - vue 97 registre retrouvé en 2008 »
 - 4-François BOULLAY °Bouillé-Ménard 6 août 1629 « fut baptisé François Boullay fils de Jehan Boulay et Jehanne Genet parrain François Boulay **[probablement oncle paternel]** marraine Anne Genet **[tante maternelle]** - vue 112/144 registre retrouvé en 2008 »
 - 5-Claude (g) BOULLAY °Bouillé-Ménard 30 décembre 1631 « fut baptisé Claude fils de Jehan Boullay et de Jehanne Genet parrain Me François Moreau sieur de la Chauftière marraine Françoise Hoesnard - vue 121/144 registre retrouvé en 2008 »
 - 6-Jeanne BOULLAY °Bouillé-Ménard 6 décembre 1634 Filleule de Roger Boulay **[probablement oncle paternel]** et Barbe Chevalier fille de Pierre Sieur de la Barre
 - 7-Julien BOULLAY °Bouillé-Ménard 31 mars 1637 Filleul de Jeanne Belier **Qui pourrait être celui qui** x Nyoiseau 21.9.1673 Renée BUCHER
 - 8-Louis BOULLAY °Bouillé-Ménard 26 septembre 1639 Filleul de Julien Morineau et Louise Genet **[tante maternelle]**

Louise Genet 1x Beauxamis 2x Janvier 3x Potier

Fille de Claude Genet de de Françoise de Cevillé
 Petite-fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon
 Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet

Le partage de 1692 cité ci-dessus nous apprend que Louise Genet n'a plus d'héritiers à cette date, car son unique fille, Renée Beauxamis est décédée et on partage ses biens entre tous les descendants des 7 sœurs de Louise Genet.

- Louise GENET SP** °Bouillé-Ménard 30.5.1605 †/1692 Fille de Claude GENET & de Françoise CEVILLE. Elle demeure au lieu de la Haute Beurerie paroisse de Bouillé en 1638 x1 René **BEAUXAMYS** (AD44-4^E2/827 en 1634) Probablement celui qui °Bouillé-Ménard 3.5.1596 Fils de de René Beauxamis et Jeanne Pinault x2 Bouillé-Ménard 27.11.1634 Estienne **JEHANVIER** °Villevésque †/1638 x3 /1645 Jacques **POTIER** S^r de la Rouette
- 1-Claudine BEAUXAMIS °Bouillé-Ménard 19 juin 1626 « fut baptisée Claudine Beaulxamys fille de René Beaulxamys et de Louyse Genet sa femme parrain honorable homme Me René de Cévillé (s) sieur dudit lieu marraine Claudine Genet sa tante maternelle, présents Me René Houdmon (s) et Pierre Guytet - vue 101/144 registre retrouvé en 2008 »
 - 2-Renée BEAUXAMIS †/1692 **SP**
 - 3-Louise POTIER °Craon ^{StClément} 5.6.1645 filleule de **Mathurin Houdemon le plus jeune, fils de Mathurin et de Claude Genet**, et de Jeanne Potier sœur de ladite Louise. Probablement décédé bas âge, mais lacunes à Craon **SP**

la succession de Renée Bauxamis en 1692

En 1692²⁹ Renée Bauxami est décédée sans hoirs. Les héritiers des 7 sœurs de Louise Genet sont listés avec leur filiation remontant à Pierre Cohon et Anne Gerard, les parents de Jeanne Cohon, mère de Françoise de Cevillé. Les biens mobiliers sont encore sur Bouillé, mais aussi à Bouchamps et Athée. Je les évalue à un total d'environ 5000 L, car chacun des 7 lots est honnête. Mais chacun des lots devra ensuite être partagés entre les nombreux descendants de chacune des 7 sœurs, et il n'a pas dû rester grand chose au final.

1692 sont 7 lots et partages des biens et héritages maternels restés après le décès de †Renée Bauxamis, ladite Bauxamis fille et héritière de †René Bauxamis et Louise Gennet, ladite Genet fille de †Claude Genet et de Françoise de Cevillé, **ladite de Cevillé fille de †François de Cevillé et de Jeanne Cohon, ladite Cohon fille de Pierre Cohon et de Anne Gerard, et sœur de M^e Sébastien Cohon scolastique de St Pierre de Nantes** fondateur de la chapelle de St Marq ..., lesdits lots faits par chacun de Pierre Hoisnard, Jacques Halnault mari de Renée Hoisnard, Jacques Potier mari de Catherine Hoisnard, lesdits Hoisnard enfants de †Me Louis Hoisnard et de Catherine Brehin, et ledit Louis Hoisnard fils et héritier de †Yves Hoisnard et Catherine Gennet, ladite Gennet fille et héritière dudit Claude Gennet et de ladite de Cevillé, et encore lesdits lots faits par Pierre Boulay (et auparavant il a barré François Boulay fils et héritier de †François Boulay et Louis et faisant tant pour lui que pour l'enfant mineur de †Jacques Boulay et autres héritiers dont il se fait fort, lesdits Boulay enfants et héritiers de Roger Boulay et Françoise Hoisnard fille et héritière dudit †Yves Hoisnard et de ladite Gennet, et encore lesdits lots faits par Pierre Hoisnard fils et héritier de †Pierre Hoisnard, lesdits Hoisnard enfants et héritiers de Yves Hoisnard, et de ladite Gennet, tous les dénommés représentant ladite †Catherine Gennet, qui était aînée de 8 filles dudit Gennet et de ladite de Cevillé, lesdits héritages mis en 7 lots pour être présentés aux enfants de †M^e François Louison et Anne Gennet sa femme, aux enfants de †Guillaume Cordon et Beatrix Genet sa femme, aux enfants de Jean Bouildé et Renée Gennet sa femme, aux enfants de †Jean Boulay et Jeanne Genet sa femme, aux enfants de †Mathurin Houdmon et (blanc) Gennet sa femme, aux enfants de François Belier et Françoise Gennet sa femme

1^{er} lot le lieu et closerie **de la Vescris à Bouillé** composé d'une maison où il y a une salle une cheminée un grenier dessus, une étable où couchent les bestiaux avec une petite chambre au bout, un petit jardin derrière, clos à part ... (2 pages de nombreuses pièce de terre à la Vescrie) ; devra aux héritiers paternels de ladite Bauxamis la moitié de 192 L selon le C^t d'acquêt fait par ladite †Gennet pendant la communauté avec ledit †Bauxamis ; devra 20 L de retour de partage au 7^e lot -

2^e lot : la Maison neuve à Athée composée d'une salle avec cheminée, grenier dessus, chambre au bout, et appentis derrière, le tout joignant la maison de Jacques Gohier... (2 pages de nombreuses pièce de terre) ; recevra une rente de 17 L due par Jean Sinoir et Jehanne Juhel sa femme, et Julien Bastier et Catherine Crosnier sa femme ; paiera 11 L de rente due **aux héritiers de †Jacques Potier, en son vivant 2^e mari de ladite Gennet** ; paiera à René Hunault ou aux héritiers de †sa fille 6 L 5 s de rente due à ladite Hunault comme fille et héritiers de defunte (blanc) Potier par †Jean Bouildé et autres obligés, ladite Gennet ayant été chargée de la grosse dudit C^t après le décès dudit Potier son mari pour en jouir pendant sa vie pour partie de son douaire et ne s'étant point trouvé après son décès, ledit Hunault aurait fait condamné Phelippe Bouildé en cause de curateur de ladite Bauxamis de continuer ladite rente, l'autre moitié due par les héritiers paternels qui sont Me René Heurtebise et les Bauxamis -

3^e lot : une maison située **au bourg de Bouchamps** proche le cimetière, là ou demeure la veuve Delongle, grenier dessus, couverte d'ardoise, joignant la chapelle de la Huberderie ; jardin ; appentit au bourg de Bouchamps, couvert d'ardoise, là ou demeure à présent Jean Mauxion, joignant la maison de Lhermitte d'aute le jardin de Marin Cormier ; une autre maison située au bourg de Bouchamps composée d'une cave, chambre dessus, et grenier, couverte d'ardoise, jardin auprès, joignant la maison du presbître de Bouchamps et d'autre côté la chapelle de la Huberderie ; recevra 10 L de rente annuelle due par Messire Charles Lefebvre conseiller du roi en son parlement de Bretagne ; recevra de Pierre Delanoë et Jean Besnier son gendre 22 L

²⁹ AD53-3^E14/018 - 1692 devant Mathurin Duroger notaire apostolique à Craon

4^e lot : une maison sur le chemin de Craon à StClément ou demeure à présent h. homme René Hunault, composée de salle basse, chambre et antichambre, chambre haute et grenier, cellier, boulangerie, le tout couvert d'ardoise, et jardin devant, joignant le verger de Julien Tamenet, laquelle maison a été acquise par le †Potier et ladite Gennet de †Daniel Sabin et Louise Besnier sa femme le 22.9.1661

5^e lot : une chambre de maison à **la Beurerie à Bouillé** et la tierce partie du grenier dessus, joignant la maison des héritiers †Mathurin Halnault ; ... (3 pages de nombreuses pièce de terre) -

6^e lot : la somme de 307 L à prendre sur les héritiers de †François Louison et Anne Gennet sa femme suivant jugement rendu à Craon le 3.2.1656 et par jugement du présidial de Château-Gontier ; 10 L de rente pour le principal de 192 L due par Messire Gabriel de Scepeaux S^{gr} de Chalonges selon C^t du 13.7.1646 ; 10 L de rente due par les héritiers de †François Cocault et Barbe Morineau pour le principal de 192 L selon C^t D^{vt} Pohu et Popin N^{re} à Bourg-l'Evesque le 5.7.1619 et échu à François Belier **[mari de Françoise Genet, sœur de Louise]** qui l'a vendu audit Potier le 11.3.1658 -

7^e lot : la somme de 25 L de rente pour 500 L de principal par †M^e Mathurin Houdmon au profit de ladite Gennet suivant contrat reçu le 21.9.1668 par Gastineau ; 7 L de rente ... - 25 L , à la charge par celui qui aura le présent 7^e lot de payer et acquiter un service que ladite Louise Gennet a ordonné par son testament être célébré chacun an en l'église de St Clément - *suivent quelques réaménagements demandés par Halnault, mais on n'a pas la choisie* »

Renée Genet x 1625 Jean Bouillé

Fille de Claude Genet de de Françoise de Cevillé

Petite-fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon

Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet

Mariage à Bouillé « Le 8 juillet 1625 furent espousés en l'église de céans chacuns de Jehan Bouilledé et Renée Genet par Me Yves Bouilledé oncle de l'époux et Me d'école dudit Bouillé en présence de Me François Marais prêtre, Louis Bouilledé père dudit époux, et nous curé - vue 136/144, registre retrouvé en 2008 »
- Dont postérité en 1692 aux partages ci-dessus

Renée GENET °Bouillé-Ménard 18.3.1607 †/1692 Fille de Claude GENET & de Françoise de CEVILLE. x

Bouillé-Ménard 8 juillet 1625 Jean **BOUILLEDÉ** D^t à l'Hôpital de Bouillé

1-Renée BOUILLEDÉ °Bouillé-Ménard 25 juillet 1626 « fut baptisée Renée Bouilledé fille de Jehan Bouilledé et de Renée Genet sa femme parrain Phelippe Bouillede (s) marraine Béatrix Genet laquelle a dit ne savoir signer »

2-Philippe BOUILDÉ x L"Hôtellerie-de-Flée 30.1.1663 Jeanne LETESSIER Fille de Michel et de Jeanne Vignais Dont au moins 3 enfants

3-Jean BOUILDÉ °21.10.1644 Filleul de Françoise Houesnard

4-Jeanne BOUILDÉ x S^{te}Gemmes d'Andigné 24.1.1671 Jacques **PERRAULT** Fils de †Jacques et Françoise Bodard Dont au moins 1 fille Renée

Claudine Genet x/1629 Mathurin Houdmon

Fille de Claude Genet de de Françoise de Cevillé

Petite-fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon

Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet

Cordonnier M^d demurant en la ville de Craon

Leur mariage est à Craon est sans filiation.

Elle est inhumée « en présence de Mathurin Houdemon l'aîné, Louis Houdemon, Louis Couanne, Jean Pabot, Guillaume Chauviere »

Dont postérité en 1692 aux partages ci-dessus

Claudine GENET °Bouillé-Ménard 30.4.1609 †Craon StClément 15.10.1647 Fille de Claude GENET & de Françoise de CEVILLE x Craon StClément 17.1.1628 Mathurin **HOUDMON**.

a-un petit enfant HOUEDEMON †Craon StClément 17.3.1629

b-Claude (g) HOUEDEMON Parrain de sa sœur Catherine en 1634

c-Mathurin HOUEDEMON °Craon StClément 9.12.1630 filleul de h.h. Mathurin Houdemon et de h. femme Françoise Houdmon

d-René HOUEDEMON °Craon StClément 31.1.1633 filleul de h.h. René Eveillard **Nre** et de h. fille Marie Houdemon

e-Catherine HOUEDEMON °Craon StClément 23.11.1634 filleule de h. jeune h. **Claude Houdemon son frère**, et de h. femme Catherine Moreau

f-François HOUEDEMON °Craon StClément 26.12.1636 filleul de **Gabriel Houdemon** et de Françoise Tuau (s) fille de †Jan et de Françoise Mabit

g-Jehan HOUEDEMON °Craon StClément 12.6.1639 filleul de Jehan Pain (s) et de Anne Genet **[tante maternelle]**

h-Claude HOUDMOND (g) °Craon StClément 20.1.1642 †idem 10.6.1642 L'inhumation ne donne pas l'âge et je ne sais si c'est son frère

i-Claude HOUDMOND °Craon 1.5.1643

j-Louise HOUDMOND °Craon 14.6.1645

Béatrix Genet x1629 Guillaume Cordon

Fille de Claude Genet de de Françoise de Cevillé

Petite-fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon

Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet

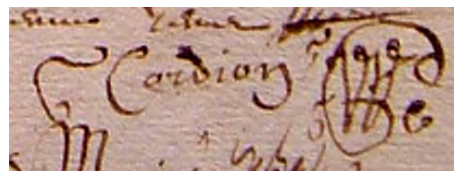
D^t au bourg de Chatelais en 1638

Béatrix Genet a eu au moins 10 enfants. Dont postérité en 1692 aux partages ci-dessus

Le patronyme Cordon semble rare, et on trouve seulement un Pierre Cordon époux de Françoise Eveillard dont Madeleine Cordon °Chatelais 11.3.1624 filleule de Me François Benard.

Le patronyme n'existe plus dans les PDL aujourd'hui. On peut le rapprocher de Cordon, qui est présent à Livré etc..., dont il pourrait être une variante ancienne, et ceci

est d'autant plus probable que le patronyme Cordon est un dérivé de Cordier.



Guillaume Cordon, parrain à Châtellais en 1619

Béatrix GENET °Bouillé-Ménard 8.10.1611 †/1692 Fille de Claude GENET & de Françoise de CEVILLE x ca 1629 Guillaume **CORDION** †3.1655/9.1669

1-Françoise CORDION °La Boissière (53) 3.1.1630 Filleule de Simon Gassit **fermier de la Seigneurie de La Boissière**, et de Françoise ~~Genet~~ [au-dessus Houesnard?] D^t à Chatelais

2-Anne CORDION °La Boissière 21.1.1631 †Bouillé-Ménard 9.12.1680 Filleule de (ilisible, taches d'encre). Elle est inhumée « veuve de Jean Recoquillé, en sa maison au village de la Haute Beurière » x Jean **RECOQUILLE** †elle/

3-Françoise CORDION

4-Pierre CORDION †Chatelais 7.8.1640 sans mention d'âge

5-Antoine CORDION °Chatelais 15.7.1641 †idem 21.7.1641

6-Marie CORDION °ca 10.1643 †Chatelais 21.7.1641

7-Marie CORDION °ca 1644 †Chatelais 10.1.1680 x /1664 Pierre **DELANOË** Dont postérité suivra

8-Renée CORDION x Chatelais 27.9.1669 René **RIOU** Dont postérité suivra

9-Jeanne CORDION x Bouillé-Ménard 30.9.1680 René **GIRARD**

10-Beatrix CORDION °Bouillé-Ménard 10.12.1651 Filleule de Pierre et Françoise Houesnard

11-Claude (f) CORDION °Bouillé-Ménard 5.3.1655 Filleule de Françoise Belier

Marie Cordon x/1664 Pierre Delanoë

Marie CORDION °ca 1644 †Bouillé-Menard 10.1.1680 x /1664 Pierre **DELANOË**

1-Barbe DELANOË °Bouillé-Ménard 9.3.1664 Filleule de Mathurin Louison

2-Marie DELANOË °Bouillé-Ménard 6.2.1666 Filleule de Renée Cordon [*tante maternelle*]

3-Françoise DELANOË °Bouillé-Ménard 11.7.1669

Renée Cordon x1669 René Riou

A leur mariage elle est « fille de †Guillaume et de Beatrix Genet, tous deux de Châtélais, en présence de Jean Lebreton prêtre à Châtélais, René Curis, Françoise Cordon, Jean Riou, André Poyrier »

Renée CORDION Fille de Guillaume CORDION et de Béatrix GENET x Chatelais 27.9.1669 René **RIOU** Fils de †Jean et de †Perrine Beluceau

1-René RIOU °Chatelais 22.1.1671, filleul de h.h. Jean Riou (s) et de h. femme Jeanne Gallard (s)

2-Pierre RIOU °Chatelais 11.9.1672 Filleul de Pierre Delanoë [*oncle maternel*] et de Jeanne Cordon [*tante maternelle*]

3-Anne RIOU °Chatelais 1.10.1675 Filleule de René Curis et de Anne Cordon [*tante maternelle*]

Anne Genet x 1633 François Louison

Fille de Claude Genet de de Françoise de Cevillé

Petite-fille de François Cevillé et de Jeanne Cohon

Arrière-petite-fille de Mathurin de Cevillé 2^e époux de Thieurine Goucet

Ils ont au moins 10 enfants

Dont postérité, non nommée, en 1692 aux partages ci-dessus

Selon C. Port, la Raguerie à Combrée : en est sieur Mathurin Loison 1609, François L. 1636

Donc selon C. Port, François Louison succède à Mathurin Louison, or, on trouve à Bouillé-Ménard le 25.4.1624 la sépulture en l'église de Bouillé, en la chapelle de la Renazaye, de Me Mathurin Louison, sergent royal. Ce Mathurin Louison semble bien être le père de François Louison époux Genet.

Mariage à Bouillé-Menard « le 10 janvier 1632 ont esté conjoints par mariage honnestes personnes Me François Louyson et Anne Genet par le vénérable curé de Bouillé soubzsigné en présence de soubzsignés - vue 141/144 registre retrouvé en 2008)

Anne GENET °Bouillé-Ménard 8.10.1613 †/1692 Fille de Claude GENET & de Françoise de CEVILLE x

Bouillé-Ménard 10 janvier 1633 François **LOUISON** †/1692 S^r de la Raguerie (Combrée) D^t au bourg de Bouillé

a-Julien LOUISON °Bouillé-Ménard 8.12.1633 Filleul de Julien Lelievre Curé de Bouillé et Marguerite Hodet x Cizay la Madeleine 21.9.1666 Marthe MOQUIN. Julien Louison vit aux Molieres en Chemazé et il est dit Sieur de la Renasais (la Renazais à St Martin-du-Limet, 53) et *avocat au Parlement*, au moins 1 fils

b-François LOUISON °Bouillé-Ménard 27.2.1635 †idem 11.10.1639 Filleul de Jean Boulay et Jacquine Malenault femme de Claude Genet [*grand-père maternel, remarié à Jacqueline Malenault*]

c-Mathurin LOUISON °Bouillé-Ménard 11.4.1636 Filleul de Julien Morineau Prêtre Vicaire de Bouillé et Françoise Suard x Françoise TESSIER Dont postérité suivra

d-Louis LOUISON °Bouillé-Ménard 6.2.1638 Filleul de Louis Viot Sieur du Rocher et Louise Genet [*tante maternelle*]

e-Renée LOUISON °Bouillé-Ménard 18.11.1640 Filleule de Pierre Planchenault Sieur de la Forterie? et Renée Perault

f-Anne LOUISON °Bouillé-Ménard 21.9.1642 Filleule de Mathurin Halnault et Claude (Claudine) Genet [*tante maternelle*] sans doute + avt 1645

g-Anne LOUISON °Bouillé-Ménard 15.1.1645 Filleule de Jacques Potier [*oncle maternel car 3^e époux de Louise Genet*] et Françoise Houesnard x Bouillé-Ménard 16.5.1684 Jacques **POIRIER** Dont postérité suivra

h-Catherine LOUISON °Bouillé-Ménard 21.8.1646 Filleule de Catherine Brehin
i-Marie LOUISON °Bouillé-Ménard 10.8.1650 Filleule de Louis Adam et Françoise Genet [*tante maternelle*] x
Bouillé-Ménard 21.2.1678 Antoine **GASNIER** Dont postérité suivra
j-François LOUISON °Bouillé-Ménard 16.5.1653

Mathurin Louison x Françoise Letessier

Mathurin LOUISON °Bouillé-Ménard 11.4.1636 Fille de François LOUISON et de Anne GENET x Françoise
TESSIER, vivrait à Armaillé
1-René LOUISON °Noëllet 26.10.1664 Filleul de René Ravard et Marie Letessier

Anne Louison x1684 Jacques Poirier

Anne LOUISON °Bouillé-Ménard 15.1.1645 Fille de François LOUISON et de Anne GENET x Bouillé-Ménard
16.5.1684 Jacques **POIRIER** †Bouill2-Menard 23.12.1709 mariage non filiatif mais fils de François et
Charlotte Pelerin, veuf en x1 de Françoise Couturier et en x2 de Françoise Bottier
1-Simone POIRIER x Pierre **LEGUEU** Présent comme gendre au décès de Jacques Poirier en 1709
2-Anne-Françoise POIRIER °Bouillé-Ménard 16.9.1688 †idem 11.4.1701

Marie Louison x1678 Antoine Gasnier

Marie LOUISON °Bouillé-Ménard 10.8.1650 †/1708 Fille de François LOUISON et de Anne GENET x Bouillé-
Ménard 21.2.1678 Antoine **GASNIER** °ca 1639 †Bouillé-Ménard 25.8.1691 Inhumé à 52 ans
1-Pierre GASNIER x Bouillé-Ménard 23.11.1753 Marie BODINIER
2-au moins 5 enfants
5-Renée GASNIER °Bouillé-Ménard 11.8.1687

**ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense,
avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de
Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé**

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>

***la chronique de Jean Cevillé (1638) est retranscrite intégralement ici dans ce caractère, et placée en
face de chacun des descendants concernés***

Les dates mentionnées dans la chronique, mais non vérifiables figurent entre crochets avec une astérisque

Toutes les autres dates ont pu être vérifiées, et elles étaient exactes.

Depuis 4 siècles, les compléments sont nombreux sur l'histoire de la famille de Cevillé, et ce document reprend donc
toute l'histoire connue à ce jour Thomas qui aurait été père de Jean, Yvon et Gilles

Jean de Cevillé a parfois émis des hypothèses, faute de successions qui donnent clairement les filiations. Ainsi,
il commence les Cevillés une génération avant Gilles, l'époux d'Ollive Maillot, que nous avons étudié ci-dessus.

Mais, les arguments qu'il avance restent beaucoup trop vagues pour être filiatifs, et on peut seulement penser
qu'un vague lien de parenté a existé à un moment donné, sans pouvoir identifier lequel.

Il donne en particulier 2 frères à Gilles, sans qu'on puisse dire que ce sont des frères ou de lointains parents.

Yvon est l'un de ces Cevillé qui seraient sortis du même lieu que les précédents.

Il fait les Cevillé de Gené et du Lion, et les données du début du 17^e siècle recueillies par Jean de Cevillé,
recoupent parfaitement ce que les registres paroissiaux avaient permis de reconstituer.

***(f°11) De la famille des Cevillés au lieu de la Chesnaie surnommée « aux Cevillés » près Marsillé en
Châtellais***

***En l'année 1500 dans un vieux censif de la Trourie je trouve que Jean Guillet fils et héritiers de defunt
Guillaume Guillet, mari de Jeanne Cevillé, s'avoue sujet du fief de la Trourie à cause de son lieu qui fut
jadis à feu Thomas Cevillé et encore en l'an 1480 il est parlé de Denis Cevillé, prêtre, et est rapporté pour***

témoin dans l'acte par lequel Macé Chastaigner a acquit de Guillaume Guillet des vignes et en l'achat que faisait André Cevillé de Pierre Erfray de certaines terres près la Chesnais, abutant à la maison de Missire Denis Cevillé, tellement que **de ce que dessus et d'autres actes qui suivent il me semble probable de dire que dans le village de la Chesnais demeuraient certains Cevillés venus du village de Cevillé dont les plus anciens qui nous apparaissent sont Thomas et Denis, lesquels y étaient en 1450 et je crois qu'ils pourraient être frères**, partant je vais dire que le premier des Cevillés demeurant à la Chesnais duquel nous avons déjà écrit au rang de ceux de Cevillé fut

père de Cevillé, qui fut père de Thomas et Denis les Cevillés
Thomas fut père de Jean, Yvon et Gilles

Jean Cevillé

Jean Cevillé

Selon ma croyance était enfant de Thomas et frère des susdits, encore que je ne trouve point d'acte qui le dise évidemment

(f°12) mais pour ce que faisant induction des dates qui en parlent et par raisonnement de ce qu'ils étaient tous de même temps et avaient des héritages en mêmes lieux, je propose qu'ils étaient frères.

Ledit Jean Cevillé épousa Guillemine et eurent Jean Cevillé qui demeura à St Martin de Beaufran, et Macé Cevillé lequel mourut sans héritiers.

Ledit Jean Cevillé en hérita, comme en appert par l'acte du 2.6.1528 par lequel acte ledit Jean Cevillé vend à Thieurine Goucet de Jean Cheviller la succession du 9 mars pour une tierce partie d'où je recueille qu'il y avait encore 2 autres héritiers frères dudit Macé et enfants dudit Jean et Guillemine, desquels héritiers était Françoise seconde femme de Louis Lemanceau, lequel auparavant était veuf de Macée Goucet, et duquel ladite Cevillé demeura veuve et eut Françoise et René Lemanceau.

Ladite Françoise mourut en bas âge et sa mère en fut usufruitière par acte et partages faits le 20.11.1570 pour ce qu'elle n'est point cottée entre les enfants et héritiers de Gilles Cevillé et Ollive Maillot et que son bien était à la Chesnais je crois qu'elle était fille de Jean Cevillé non de Yvon pour ce qu'elle était assez grande pour être en l'acte fait entre les enfants dudit Jean

Le 20.3.1582 je remarque qu'est descendu un nommé Missire Denis Cevillé lequel est encore à présent vivant. Je l'ai vu une fois chez nous à Cevillé et demeure comme je crois à Gené.

Nota que ladite Françoise était fille d'Yvon Cevillé comme j'ai depuis trouvé et suivant le discours que j'ai dessé des descendants d'Yvon Cevillé

Et ledit Denis prêtre est descendu dudit Yvon.

Yvon Cevillé x Jeanne

on peut prendre la descendance d'Yvon Cevillé, en faisant les vérifications pour éliminer les erreurs probables de la chronique, basée sur des témoignages oraux, d'ailleurs j'ai déjà vérifié une partie ci-dessous

Par contre on ne peut en aucun cas relier cette branche à celle de Gilles car les incertitudes sont trop grandes, et on peut seulement dire qu'ils sont probablement issus d'un tronc commun, sans plus.

Yves CEVILLÉ x Jeanne

1-Denis CEVILLÉ **SP** Le Chroniqueur dira plus loin : « Marie avec Loueau amena les Cevillé à Gené mariant Denys Cevillé son frère avec une veuve appelée Sébastienne Ginnet métayère de la Ducherie en la Chapelle lequel Denys d'après amena les autres »

2-Pierre CEVILLÉ demeurait à la Barre à Marans x1 N. x2 N. GERNIGON Dont postérité suivra

3-Jean CEVILLÉ **SP**

4-Guillaume CEVILLÉ x Bernardine DAVY Dont postérité suivra

5-Françoise CEVILLÉ x Louis **LEMANCEAU**

51-René LEMANCEAU [†Chatelais 1629]* **SP**

6-Jeanne CEVILLÉ

7-Marie CEVILLÉ x Guillaume **LOUEAU** sergent royal

71-Jacques LOUEAU D^t à Nyoiseau

711-Jacques LOUEAU sergent à Louvaines

722-Marie LOUEAU

723-fille x François CADOTS tanneur à Craon
 72-Marguerite LOUAU x Jacques PORCHER
 721-Françoise PORCHER x BONNEAU dont Jean Bonneau prêtre au Lyon
 722-Thiennette PORCHER x René GRANDIN D^t à La Chapelle sur Oudon
 723-Marie PORCHER x BIENVENU dont un fils marié à Segré
 73-Isabeau LOUEAU x Pierre BURON tanneur à Sainte Gemmes
 731-fille x Pierre **LESNÉ** dont postérité
 732-fille x GUYNOISEAU D^t à Sainte Gemmes **SP**
 8-Yvonne CEVILLÉ x Macé **CHAPEAU** D^t à la Bouessière dont nombreux enfants

Yvon Cevillé

(f°12) épousa Jeanne sa femme et fut père de Yvonne femme de Macé Chapeau, Denis Cevillé, Pierre Cevillé et autres mineurs dont les noms ne sont points rapportés en l'acte D^{vt} Estienne Goucet N^{re} le 20.3.1582 par lequel lesdits enfants après le décès de leur mère comptent les frais de ses funérailles et dettes passives à 7 L 10 s desquels il a chargé ledit Chapeau

Je remarque qu'il laisse beaucoup d'enfants tous petits et qu'on ne nomme point, desquels peut être qu'est sorti ce Jean de Cevillé prêtre qui s'étant dépaysé jusques à Troyes en Champagne, se maria là, et duquel sont descendus certains héritiers desquels un vint autrefois à Angers et s'informant du lieu de ses ancêtres pensant y trouver du bien parla à René Cevillé mon père

(f°13) et lui dit qu'il demeurait à Troyes en Champagne, qu'il avait deux ou bien trois enfants, qu'il était de la Religion se me semble m'a dit mondit père, que ledit Jean de Cevillé prêtre s'occupait à faire des Almenas.

Nota : par d'après je ne l'ai point en héritier dudit Yvon ci-après, et qu'il serait plutôt sorti de Jean ci-dessus

Les descendants de Ivon Cevillé de la Chesnays

(f°59) Le 1^{er} jour du mois de mai 1539 en la cour de Segré personnellement établis chacuns de Denys Cevillé, Pierre Cevillé, ledit Denys tant en son nom qu'au nom et stipulant de Jean Cevillé, et ledit Pierre tant en son nom qu'au nom et stipulant de Guillaume Cevillé, Françoise Cevillé en son nom, Jeanne Cevillé, Guillaume Loueau et Marie Cevillé sa femme de lui suffisamment autorisée, et Macé Chapeau à cause d'Yvonne Cevillé sa femme, à laquelle il promet faire ratifier les présents partages dedans un an à la peine de tous intérêts, soumettant eux respectivement tant d'une part que d'autre leurs hoirs confessent avoir partagé et divisé et ensemble fait entre eux les partages et divisions de certaines choses héritaux successions à eux échues et advenues par la mort et trépas de deffunts Yves Cevillé et Jeanne Vignays sa femme en leur vivant paroissiens de Châtelaïs leurs père et mère et de deffunts Yves Vignais et Perrine Leurs ayeul et ayeule en la forme et manière qui s'ensuit, c'est à savoir que ledit partage fait au bourg de Ste James près Segré en présence de Pierre et Julien les Vignais oncles des susdites parties, et lesdits Jean et Guillaume les Cevillés, lesquels ont eu pour agréable et acceptable ces présentes, nonobstant leur minorité par D^{vt} Guillaume Loueau N^{re}

remarques

Denys Cevillé

marié et mort sans hoirs demeurant à la Ducherie à La Chapelle

Jean Cevillé

fut marié et mourut sans hoirs à la Picoulière en Andigné

Jeanne Cevillé

on ne sait si elle est morte sans hoirs vers Châtelaïs, René Cevillé mon père m'a dit qu'elle s'abandonna au seigneur de la Blarie et eut un fils prêtre nommé (blanc) Cevillé curé de Combrée et au nommé Chateaufneuf

Françoise Cevillé

femme de Louis Lemanceau mère de René Lemanceau mort sans hoirs à la Chesnays de Marcillé en l'an 1629

Pierre Cevillé

marié en premier lit avec (blanc) et eut Françoise Cevillé et demeurait métayer à la Barre à Marans où il mourut, en second lit avec (blanc) Gernigon de laquelle il eut Jean, Renée et Jacqueline les Cevillés dont il y a :

(f°60) ledit Jean Cevillé demeuré marié avec Jaquine Crannier closiers paroisse du Lion à Chennaye et ses enfants Jean, Guillaume et François et Mathurine et Françoise, Jacques métayer à la Touche au Lion est marié et a des enfants, Mathurine mariée à la Grand Chaussée dudit Lion, et les autres ne sont mariés

Françoise fille de Pierre Cevillé en permier lit, épousa Le Gaigneux D^t à la Court de Marans, métayer, et eut plusieurs enfants desquels le plus jeune nommé Jean Gaigneux à présent métayer à la Daviaye à Ste Jeames, et qui a des enfants mariés et l'un d'eux est chapelain habitué audit Marans, les autres mariés autrepars avec enfants suivant les partages D^{vt} Galard N^{re} de Mortiercrolles

Renée Cevillé du 2^e lit de Pierre Cevillé mariée à Anthoine Augeul en la paroisse du Lion et a eu des enfants, Jacques, René, Jean, Anthoinette, Jeanne, ledit René est mort marié avec une des nièces de Galard et a enfants, le 2^e Jacques est métayer à la Haye du Lion les autres sont mariés et ont enfants

Jaquine Cevillé mariée avec Pierre Legros meunier à La Chapelle sur le Don desquels est issu Jean Legros

Guillaume Cevillé fils d'Yves

marié à Bernardine Davy à Sermont en Ste James eut Mathurin, Guillaume, Jean, Mathurine et Denis (f°60) Ledit Mathurin marié à Angers à Jeanne Lemanceau serrurier en œuvres blanches au faubourg St Jacques et a eut Mathurin lequel est chapelier habitué près la Rochelle à St Savigny au rapport dudit Denys Cevillé **qui croit qu'il a laissé 2 enfants**

ledit Guillaume Cevillé marié à Philippe Lebeau demeure au Petite Mortier à Gené, closier, à laissé Denys Cevillé D^t à Gré sur Maine, closier, et a eu des enfants, et Françoise Cevillé mariée avec Julien Feil closier aussi au Petit Mortier et en eut plusieurs enfants

(f°61) ladite Jeanne Cevillé mariée à René Guesrit D^t à la Pinelière à Ste James et eut 4 enfants René, Françoise, Georges, et Jacqueline, lesquels mariés ont eu enfants :

ladite Mathurine Cevillé mariée avec Etienne Bouvet demeure à la Ducherie à La Chapelle sur le Don, laquelle est encore vivante et a eu Olivier, Guillaume, René, Jean et Jeanne les Bouvets dont plusieurs sont mariés

ledit Denys Cevillé prêtre fut nommé par René Lemanceau de la Chesnays âgé à présent de 65 ans habitué en Gené a fait des fondations l'une dans la chapelle de la Motte Ferchaud une messe au mardi, et l'autre en l'église des Carmes à Challain d'une tous les vendredis la première de Ste Anne l'autre de Notre Dame de Pitié avec le Stabat, et par son testament désire être enterré audit Challain

Attention : en 2011, j'ai mis sur mon blog, un acte de 1651 chez Louis Coueffe, notaire royal à Angers (AD49-5^{re}6) portant que Gervais Cevillé, le greffier des eaux et forêts, et fils de René et Gyonne Chesnais, est exécuteur testamentaire de feu Denis Cevillé, prêtre à Gené « son frère ».

Yvonne Cevillé mariée à Macé Chapeau à La Bouessière a laissé de nombreux enfants mariés en divers lieux et ont des enfants suivant leur mémoire à Galard

Marie Cevillé mariée à Guillaume Loueau sergent royal et passée des partages ci-dessus, duquel sont issus Jacques Loueau D^t à Nyoiseau qui a eu plusieurs enfants entre autres Jacques Loueau sergent D^t à Louvaines, sans être marié, et encore de ladite Marie Cevillé Marguerite de Jacques Porcher duquel sont issus Françoise femme de Bonneau dont il y a un prêtre nommé Jean Bonneau au Lion d'Angers, Thiennette Porcher femme de René Grandin à la Chapelle sur le Don, et Marie Porcher mariée à (blanc) Bienvenu, et a eu un fils marié D^t à Segré, encore de Marie Cevillé est Isabeau Loueau mariée à Pierre Buron tanneur à Ste James dont il y a 2 filles l'une femme de Pierre Lesné et ont nombreux enfants l'autre veuve d'un sergent nommé Guynoiseau à Ste James, sans enfants, et à remarquer que ladite Marie avec Loueau amena les Cevillé à Gené mariant Denys Cevillé son frère avec une veuve appelée Sébastienne Ginnet métayère de la Ducherie en la Chapelle lequel Denys d'après amena les autres

(f°62) dudit Jacques Loueau demeurant audit Nyoiseau sont sortis Marie Loueau et une autre fille femme de François Cadots tanneur D^t à Craon, Ladite Marie à laquelle j'ai souvent parlé, demeure Angers, épousa (blanc) fort mauvais ménage qui alla à la guerre où il est mort duquel elle a une fille unique appelée Renée âgée de 18 ans, leur fortune est assez .. qu'ils en espèrent de leurs oncles

Pierre Cevillé 1x N 2 x Gernigon

demeurait à la Barre à Marans

Pierre CEVILLÉ x1 N. x2 N. GERNIGON
1-Françoise CEVILLÉ x LEGAIGNEUX

- 11-Jean LEGAIGNEUX dont postérité
- 12-autres
- 2-Jean (du x2) CEVILLÉ closier au Lyon x Jacqueline CRANNIER Dont postérité suivra
- 3-Renée (du x2) CEVILLÉ x Anthoine **AUGEUL** dont Jacques, René, Jean, Anthoinette, Jeanne
- 4-Jacquine CEVILLÉ x Pierre **LEGROS** meunier à La Chapelle-sur-Oudon

Jean Cevillé x Jacqueline Crannier

closier au Lyon

Jean (du x2) CEVILLÉ x Jacqueline CRANNIER

- 1-Mathurine SEVILLÉ °Gené 2.1.1609 filleule de Mathurin Bordier et de Guillemine Fourmond femme de Jacques Esnault
- 2-Françoise SEVILLÉ °Gené 5.2.1612 filleule de François Coué et de Perrine Racine
- 3-Guillaume SEVILLÉ °Gené 20.1.1615 filleul de Guillaume Thebault et de Denize Augeul
- 4-Jean CEVILLÉ
- 5-François CEVILLÉ
- 6-Jacques CEVILLÉ

Guillaume Cevillé x Bernardine Davy

Guillaume CEVILLÉ x Bernardine DAVY

- 1-Mathurin CEVILLÉ serrurier en œuvres blanches à Angers x Angers Jeanne LEMANCEAU
- 11-Mathurin CEVILLÉ chapelier à La Rochelle
- 2-Guillaume CEVILLÉ closier à Gené x Philippe LEBEAU Dont postérité suivra
- 21-Françoise CEVILLÉ x Julien **FEIL** closier à Gené
- 22-autres
- 3-Jeanne CEVILLÉ x René **GUERIF** D^t à Sainte Gemmes dont René, Françoise, Georges, et Jacqueline
- 4-Mathurine CEVILLÉ x Etienne **BOUVET** D^t à La Chapelle-sur-Oudon dont Olivier, Guillaume, René, Jean et Jeanne
- 5-Denis CEVILLÉ prêtre

Guillaume Cevillé x/1593 Philippes Lebeau

closier à Gené

Guillaume SEVILLÉ x Philippes (f) LEBEAU

- 1-Denis CÉVILLÉ °Gené 31.3.1593 filleul de M^e Denis Sevilé prêtre et de Estienne Bouvet, et de Renée Lebeau *signé Sévillé*
- 2-Françoise SEVILLÉ °Gené 2.4.1596 filleule de François Guerier, et de Mathurine Sevilé et de Guillemine Gardays x Julien **FEIL** closier à Gené
- 3-Renée SEVILLÉ °Gené 6.5.1607 filleule de René Guerif, et de Perrine Augeul

Denis Cevillé x/1622 Jeanne Ragot

Il n'y a aucune naissance au Lion-d'Angers, avant l'apparition de ce couple, qui est suivi de Jehan Cévillé qui suit 10 ans plus tard, sans doute proche parent

Apparaissent ensuite au Lion-d'Angers, 3 couples CHÉVILLÉ qui semblent être une déformation de CÉVILLÉ. D'ailleurs le patronyme s'écrit dans ces familles des 2 manières successivement. L'orthographe ci après est celle des baptêmes

Mariage sans filiation, et même sans les prénoms des époux, seulement les patronymes. **Compte-tenu de la rareté du prénom Denis, et la proximité de Gené, on peut supposer que celui qui est né à Gené en 1573 est bien l'époux de Jeanne Ragot.**

Denis CÉVILLÉ °Gené 31.3.1593 (sur son x) x Le Lion-d'Angers 4.5.1621 Jeanne RAGOT

- 1-Mathurin CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 23.4.1622

- 2-Perrine CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 28.6.1625
- 3-René CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 8.1.1629

Jehan Cevillé x1628 Perrine Trillot

- Jehan SÉVILLÉ (sur son x) Mariage sans filiation x Le Lion-d'Angers 14.2.1628 Perrine TRILLOT
- 1-Suzanne CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 17.3.1630 x Le Lion-d'Angers 6.4.1655 Mathurin **ROCHEPAULT** Dont postérité suivra
 - 2-Mathurine CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 4.4.1632
 - 3-René CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 4.3.1634 x Le Lion-d'Angers 11.11.1666 Jeanne BRISSET Dont postérité suivra
 - 4-Jean CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 14.7.1635
 - 5-Jeanne CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 22.1.1639
 - 6-Charlotte CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 22.1.1639 x Le Lion-d'Angers 21.4.1665 René **BEDOUET** Fils de René et de Julienne Gas
 - 7-Pierre CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 3.5.1643 (père prénommé Jullien sur les tables)

Suzanne Cevillé x1655 Mathurin Rochepault

Métayer Patronyme écrit Sévillé sur le mariage

- Suzanne CÉVILLÉ** °Le Lion-d'Angers 17.3.1630 Fils de Jehan CEVILLE et de Perrine TRILLOT x Le Lion-d'Angers 6.4.1655 Mathurin **ROCHEPAULT** Fils de Pierre et de Renée Rousseau.
- 1-Jean ROCHEPAULT x Le Lion-d'Angers 10.11.1684 Claude PATRIN Fille de Mathurin, métayer, et de Mathurine Thibault Dont postérité

René Cevillé x1666 Jeanne Brisset

- René CHÉVILLÉ** °Le Lion-d'Angers 4.3.1634 Fils de Jehan CEVILLE et de Perrine TRILLOT x Le Lion-d'Angers 11.11.1666 Jeanne BRISSET (Prénommée François sur son mariage) Fille de Pierre et Françoise Gaultier
- 1-François CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 18.7.1662
 - 2-Guillaume CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 2.12.1667
 - 3-Jean CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 28.3.1669
 - 4-René CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 24.3.1671

Divers, au Lion-d'Angers

- Guillaume CEVILLÉ (sur son x) Mariage sans filiation **x1** Le Lion-d'Angers 17.11.1642 Perrine BESNON (BESLONsur les b) ou BELLOT (sur son x) ou BESLAIS sur le remariage de son veuf **x2** Le Lion-d'Angers 25.8.1667 Guionne COUET Fille de Jacques et N. Besnier
- 1-Jehan CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 12.4.1644
 - 2-Guillaume CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 24.6.1649
 - 3-Claude CEVILLÉ °Le Lion-d'Angers 27.1.1656 x S'Aubin-du-Pavoil 19.1.1677 Charlotte GOUPIL °ca 1651 Fille de Pierre et Perrine Belier
 - 4-Mathurine CEVILLÉ (du x2) °Le Lion-d'Angers 2.6.1668
 - 5-Françoise CEVILLÉ °Le Lion-d'Angers 8.4.1670
- François CEVILLÉ (sur son x) Mariage sans filiation x Le Lion-d'Angers 7.4.1641 Renée RUAU
- 1-Jean CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 20.7.1645
 - 2-Suzanne CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 9.6.1647
 - 3-Jeanne CEVILLÉ °Le Lion-d'Angers 2.5.1654
 - 4-Françoise CEVILLÉ °Le Lion-d'Angers 12.6.1657
- François CHÉVILLÉ x /1645 Mathurine DELESTRE
- 1-Pierre CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 24.6.1645
 - 2-Marguerite CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 25.8.1647

Mathurin CÉVILLÉ x1 Jeanne HALLET x2 Le Lion-d'Angers 3.8.1667 Renée BELLIER veuve de Mathurin Morineau
1-Antoinette CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 13.8.1654
2-Marie CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 23.3.1657

François CÉVILLÉ x Jacquine VALTOLIN
1-François CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 10.3.1668
2-Anne CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 29.5.1669

Jean CÉVILLÉ x Jeanne VIGNAIS
1-Jean CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 6.8.1663

Jean CÉVILLÉ x Jeanne HERQUAIS
1-Jean CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 11.9.1676

Jean CÉVILLÉ x Jeanne AGUSSE
1-François CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 9.5.1665
2-Mathurine CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 11.6.1666
3-Perrine CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 30.7.1667
4-Jeanne CHÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 16.7.1670

Pierre CÉVILLÉ x Perrine LOYAU
1-Jean CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 24.2.1678
2-Mathurine CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 29.12.1679
3-Perrine CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 14.3.1682
4-Pierre CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 12.6.1686
5-Guillaume CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 10.4.1688

Claude CÉVILLÉ x Charlotte GOUHIER
1-Claude (g) CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 20.7.1680

Pierre CÉVILLÉ Mariage sans filiation x Le Lion-d'Angers 27.11.1670 Perrine GUILLAUMET
1-Perrine CÉVILLÉ °Le Lion-d'Angers 20.4.1683

Jacques CHEVILLE x Jacqueline ALLARD
1-Pierre CHEVILLE °ca 1720 x Chambellay 22.3.1745 Mathurine HAMELIN

**ATTENTION : Le présent travail n'est que partie d'un tout, immense,
avec toutes les preuves notariales, qui sont sur mon site sur la famille de
Cevillé et l'histoire de la famille de Cevillé**

<http://www.odile-halbert.com/Famille/Ceville/Ceville.htm>